

REVUE DE PRESSE 2008-2009



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Sherbrooke rate l'objectif de 60 %

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La distribution de 34 000 bacs bruns de compostage n'aura pas permis à Sherbrooke d'atteindre l'objectif provincial de valoriser 60 pour cent de ses matières résiduelles valorisables à la fin 2008.

«Selon la grille de calculs de Recyc-Québec, on serait à 54 ou 55 pour cent», affirme Christine Fliesen, chef de la division environnement à la Ville de Sherbrooke.

Parmi toutes les villes de la province, Sherbrooke se retrouve dans le «peloton de tête» en ce qui a trait à l'atteinte de cet objectif global de valorisation contenu dans le Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, insiste Mme Fliesen, en entrevue à *La Tribune*.

«Je ne sais même pas s'il y a une ville au Québec qui atteint cet objectif», ajoute-t-elle. En 2007, le taux de valorisation de Sherbrooke atteignait environ 34 pour cent.

Un procès verbal d'une réunion du comité de développement durable rendu public lundi soir laissait entendre que la Ville n'atteindrait pas l'objectif provincial de valorisation de 60 pour cent en 2008. *La Tribune* a donc tenté d'en savoir plus, hier. Aux communications de la Ville, on nous a d'abord répondu qu'un



(MACOULI, CL. MUSEE POLA JR)

En 2008, la Ville de Sherbrooke a valorisé 15 000 tonnes de matières compostables, soit exactement l'objectif établi lors de la distribution des bacs bruns, à l'automne 2007.

communiqué serait émis à ce sujet d'ici la fin mars. Le communiqué en question a finalement été diffusé hier en fin d'après-midi.

Dans celui-ci, la Ville se targue d'un bilan «fort positif» quant à

la quantité de matières recyclées et compostées en 2008. Toutefois, on n'y fait aucunement mention des performances sherbrookoises quant au pourcentage global de valorisation de l'ensemble de

ses matières résiduelles (soit le pourcentage de matières recyclées et compostées par rapport à toutes les matières résiduelles valorisables générées par la population).

En 2008, la Ville a valorisé 15 000 tonnes de matières compostables, soit exactement l'objectif établi lors de la distribution des bacs bruns, à l'automne 2007. «Cela représentait tout un défi de la part de la population et de la Ville, estime le président du comité de développement durable, Jean-François Rouleau. Les nombreuses consignes, suggestions et publicités diffusées régulièrement par la Ville ont porté fruits, puisque la majorité des gens ont adopté de nouvelles habitudes.»

Quelque 32 000 tonnes de matières ont aussi été enfouies en 2008. C'est 30 pour cent de moins que les 45 600 tonnes acheminées au site d'enfouissement deux ans plus tôt.

Par ailleurs, 15 300 tonnes de matières ont été recyclées l'an dernier, soit une augmentation de 11 pour cent par rapport à 2007. Avec un taux de récupération de 73 pour cent, la Ville dépasse ainsi l'objectif de 60 pour cent établi par la politique gouvernementale de 1998-2008 pour les matières recyclées.

D'après le communiqué émis hier par la Ville, la performance mesurée aux deux écocentres l'an dernier se révèle également

«très positive». Avec plus de 64 100 visiteurs et un total de 10 500 tonnes de matières valorisées en 2008, on parle d'une augmentation de 34 pour cent de la clientèle et de 54 pour cent du tonnage par rapport à 2007.

Guy Labbé l'avait prédit

L'échec de Sherbrooke à atteindre l'objectif global de valorisation de 60 pour cent de ses matières résiduelles valorisables en 2008 avait été évoqué il y a près de deux ans par le conseiller au développement durable de la Ville, Guy Labbé.

Quelques mois avant que Sherbrooke ne distribue ses bacs bruns, M. Labbé avait avancé que la Ville se rapprocherait ainsi de l'objectif provincial, mais qu'elle pourrait ne pas l'atteindre en 2008.

À l'instar des autres MRC de l'Estrie, Sherbrooke devra peut-être envisager une méthode supplémentaire pour valoriser ce qui restera dans ses bacs à déchets, que ce soit le tri-compostage, la méthanisation ou la gazéification, avait-il alors indiqué.

D'abord amorcée par la Conférence régionale des élus de l'Estrie, cette démarche régionale de valorisation des déchets a récemment été reprise au bond par la Ville de Sherbrooke, qui tente maintenant d'établir des partenariats avec les MRC et municipalités environnantes.

Huit projets menés de front au Centre BRP-UdeS

ISABELLE PION

isabelle.pion@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Huit projets sont actuellement menés de front par les employés au Centre des technologies avancées BRP-UdeS. D'autres partenaires industriels, des fournisseurs de BRP, pourraient venir s'ajouter au centre.

Selon le directeur du CTA, François Charron, le centre a «des discussions très avancées» avec des gens en Europe, aux États-Unis et au Canada, qui pourraient faire bénéficier le centre de leur expertise.

M. Charron et le vice-recteur à la recherche de l'Université de Sherbrooke, Jacques Beauvais, étaient les conférenciers invités du Groupe d'action pour l'avancement technologique de l'Estrie (GATE), hier matin à l'hôtellerie Le Boulevard.

Une trentaine d'employés

Environ 32 personnes travaillent depuis février à l'intérieur du bâtiment, le premier à occuper le parc innovation, en face de l'école secondaire Le Triplet.

M. Charron estime que le centre devrait atteindre son plein régime de croisière vers la fin de l'été avec 11 projets en cours. D'ici à cette période, le nombre d'employés devrait grimper à 45.

Quant aux projets en cours, impossible d'avoir plus de détails, compte tenu de la confidentialité.

Rappelons que le CTA a pour objectif de développer des technologies dans le domaine des véhicules motorisés.

Génie de l'information

Pour leur part, les activités du Centre d'excellence en génie de l'information (CEGI), deuxième centre à voir le jour dans le parc innovation, démarreront en 2010.

Selon le vice-recteur à la recherche Jacques Beauvais, des discussions auraient lieu avec des entreprises intéressées par le parc innovation. Le parc pourrait accueillir de 20 à 25 entreprises.

Par ailleurs, l'embauche d'un «promoteur de l'innovation» est revenue sur le tapis, hier. Ce projet vise à embaucher une personne-ressource qui tentera de favoriser l'innovation dans les entreprises.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CREE) et l'Université de Sherbrooke se sont engagées à investir ensemble 200 000 \$ par année.

«Il reste d'autres partenaires à aller chercher», précise la directrice générale de la Conférence régionale, Marie-Hélène Wolfe. Il s'agit d'un projet sur cinq ans.



ANICOM, ESSICA GAGNEAU

Le directeur du Centre des technologies avancées BRP-UdeS, François Charron, Francine Guay, vice-présidente à la MRI, Jacques Beauvais, le vice-recteur à la recherche de l'UdeS et Richard Royer, coprésident du GATE, ont pris part au déjeuner du GATE, hier matin. M. Charron et M. Beauvais étaient les conférenciers invités.



IMAGOM: CLAUDE POULIN

La présidente de Tourisme Cantons-de-l'Est, Jocelyna Dubuc, et le directeur général Alain Larouche se réjouissent du nouveau Fonds de développement de l'offre touristique, qui dispose d'une enveloppe de 1,63 million \$.

De l'argent frais pour le secteur du tourisme

Le second Fonds de développement de l'offre touristique des Cantons-de-l'Est voit le jour

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@la-tribune.qc.ca

MAGOG — L'industrie touristique des Cantons-de-l'Est profite d'un nouveau fonds de développement, financé par le gouvernement du Québec et des partenaires régionaux. L'enveloppe rendue disponible aux organisations touristiques totalise 1,63 million \$.

Le premier Fonds de développement de l'offre touristique des Cantons-de-l'Est a existé entre 2003 et 2006. Il a permis le financement partiel de 42 projets d'une valeur totale de 12 millions \$.

«Ce premier fonds a été structurant pour notre secteur d'activités», assure la présidente de Tourisme Cantons-de-l'Est, Jocelyna Dubuc, qui se réjouit de voir qu'on répète l'expérience.

Entre autres, le Trolley Magog-Orford, le train touristique Orford Express ainsi que l'organisme MURIS ont obtenu du financement grâce au premier fonds de développement.

Cette fois, le ministère du Tourisme ainsi que Tourisme Cantons-de-l'Est fourniront chacun 50 000 \$ la première

année et 150 000 \$ tous les ans jusqu'en 2010-2011. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec injecte pour sa part 270 000 \$. Les Conférences régionales des élus de l'Estrie et de la Montérégie-Est contribuent également.

Selon la ministre des Relations internationales du Québec, Monique Gagnon-Tremblay, la création du nouveau fonds résulte d'une «volonté commune de favoriser la synergie des partenaires et de canaliser les investissements en fonction des priorités régionales».

Aussi ministre responsable de l'Estrie, Mme Gagnon-Tremblay soutient que le partenariat annoncé démontre que «les dossiers touristiques progressent bien».

À ce sujet, Jocelyna Dubuc insiste sur la façon dont travaillent les intervenants touristiques de la région. «Tout le monde pousse dans la même direction. Ça se fait en toute collégialité quand on étudie les dossiers et qu'on décide. On est cité en exemple à travers le Québec», déclare-t-elle.

Dès le mois de juin prochain, les ges-

tionnaires du Fonds de développement de l'offre touristique amorceront l'étude des premiers projets. Des annonces suivront rapidement.

Et le dossier Mont Orford?

Par ailleurs, on ignore toujours ce qu'il adviendra de la station Mont Orford après le printemps 2009. Mais la saignée dans le secteur manufacturier à Magog amène à se demander si le comité chargé de relancer l'entreprise ne sera pas désormais davantage tenté d'autoriser un développement immobilier sur les terres publiques.

Aux yeux de Mme Dubuc, ce serait toutefois une erreur de statuer quant à l'avenir de la station en fonction de ce qui se produit présentement dans le secteur manufacturier magogois.

«Mon rêve, c'est que les Cantons-de-l'Est deviennent le symbole de l'art de vivre, un peu comme la Provence, la Toscane ou l'Écosse. Il faut qu'on ait une approche de développement durable et qu'on recherche l'authenticité. Nos décisions face au Mont Orford devraient aller dans ce sens-là.»

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS

La ministre St-Pierre se fait parler de ciel étoilé

GILLES FISSETTE

gilles.fisette@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un ciel étoilé d'une pureté exceptionnelle est aussi un bien patrimonial qui doit être préservé.

La ministre Christine St-Pierre et ses adjoints ne s'attendaient sûrement pas à entendre parler de ciel étoilé lorsqu'ils ont entrepris la consultation publique qu'ils mènent à travers le Québec sur la révision de la *Loi sur les biens culturels*.

Hier, à Sherbrooke où ils ont entendu une dizaine de signataires de mémorales et de témoi-

gnages, ils ont eu droit à cette primeur de la part de Chloé Legris, ingénieure et chargée de projet à l'Astrolab du Mont-Mégantic dont l'exploitation est assujettie à la préservation des conditions actuelles d'observation du ciel.

Mais si la préservation du patrimoine céleste a été une nouveauté toute estrienne, l'inclusion du paysage dans les biens à préserver était, elle, prévue dans ce qui devrait devenir la nouvelle *Loi sur les biens culturels*.

«C'est au cœur de nos préoccupations», a d'ailleurs précisé la ministre St-Pierre après avoir

entendu le résumé du mémoire déposé par le groupe Paysages estriens.

Cet organisme créé en 2001 afin de faire la promotion de la mise en valeur du patrimoine paysager, a notamment plaidé pour la préservation des paysages le long des routes touristiques et, même, le long de certains tronçons d'autoroute.

C'est le cas de l'autoroute des Cantons de l'est, sur le tronçon entre le kilomètre 85, dans la municipalité de Shefford, et 121, dans la ville de Magog, où aucune affiche n'est permise. Malgré le décret actuel, des panneaux-

réclames sont apparus sur ce tronçon et l'un d'eux vient dégrader l'une des premières perspectives visuelles sur le Mont Orford lorsqu'on arrive de Montréal.

Hier, la ministre a également entendu les mémoires de la Ville de Sherbrooke, de la Ville de Stanstead, de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, du Conseil de la culture, de Tourisme Cantons-de-l'Est, du Comité culturel de la MRC Les Sources, des agents de développement culturel de l'Estrie et des Townshippers.

Pour la Ville de Sherbrooke, par exemple, «le transfert de

responsabilités et de ressources humaines aux municipalités doit être accompagné de moyens financiers nouveaux».

C'est même indispensable pour des municipalités comme Stanstead, ont expliqué pour leur part le maire, Raymond Yates, et son directeur général, Pierre-H. Dusseault.

D'autant plus, ont-ils ajouté, que Stanstead avec ses minces ressources doit voir à la préservation d'un riche patrimoine bâti et qui remonte aux origines de cette municipalité, au carrefour de la route Québec-Boston, au 19^e siècle.

Découvrir la richesse des forêts pour mieux protéger les lacs

DANIEL FORGUES
daniel.forgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une trousse pédagogique lancée hier par Le Regroupement des Associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie (RAPPEL) servira dans au moins quatre écoles de l'Estrie à compter de l'an prochain mais plusieurs rêvent déjà que le document soit éventuellement utilisé par tous les enseignants du primaire de la province.

Les responsables du RAPPEL ont mis pas moins de quatre ans pour préparer la trousse pédagogique *La Forêt: un milieu de vie*, un outil pédagogique visant à sensibiliser les jeunes du primaires à la sauvegarde de l'eau, la forêt y jouant un rôle essentiel.

Dès l'an prochain, cette sensibilisation sera faite dans des écoles de Dudswell, Beaulac, Stoke et Bonsecours, a indiqué le président de l'organisme, Denis Bachand.

La trousse pédagogique du RAPPEL est composée de trois cartables comprenant des exercices et des informations pour les jeunes de même que des éléments à exploiter pour les sensibiliser à la préservation de la forêt menant à la préservation de l'eau.

Participant au lancement hier matin à la biblairie GGC, le député d'Orford et ex-ministre de l'Éduca-



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Danielle Normandin du RAPPEL est l'auteur de la trousse pédagogique lancée hier matin à Sherbrooke et dont on espère qu'elle servira éventuellement dans toutes les écoles primaires du Québec.

tion, Pierre Reid, a indiqué qu'il espérait que ce nouvel outil soit utilisé un jour dans toutes les écoles primaires du Québec afin que cette sensibilisation soit efficace chez «nos enfants et nos petits-enfants».

«Grâce à cet outil les enseignants pourront permettre à leurs élèves de découvrir les richesses

des forêts pour mieux protéger nos lacs et cours d'eau», a pour sa part indiqué le vice-président du RAPPEL et responsable du projet, André Godin.

La partie de l'ouvrage destinée aux élèves de cycle 1 du primaire traite des arbres, de la découverte et de l'exploration du milieu de vie des jeunes. La deuxième partie, pour le cycle 2, vise l'identification et la compréhension de notions associées au domaine de la forêt tandis que la troisième partie destinée aux élèves du cycle 3 suggère un survol sur l'état des forêts actuelles.

Pour s'assurer que leur document soit adapté aux réalités de l'éducation, les responsables du RAPPEL se sont constamment référés à des spécialistes de quatre commissions scolaires de l'Estrie «qui sont en fait devenues de véritables partenaires pour nous», a indiqué l'auteure de cette trousse, Danielle Normandin.

Cette trousse pédagogique a reçu l'appui financier du Fonds d'action québécois pour le développement durable et son partenaire financier le gouvernement du Québec, du ministère des Ressources naturelles et de la faune, du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport, de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie ainsi que de la Conférence des élus de l'Estrie.

Le vendredi 25 avril 2008

La belle à l'art textile

Marie-Laurence Delainey

La Tribune
COATICOOK

Le rouet est un de ses outils de travail. Elle a eu la piqure il y a un quart de siècle. La belle à l'art textile est Margrethe Ulvik.



Agrandir

La Norvégienne d'origine pratique le tissage depuis 25 ans. Mais il y a tout juste un an, elle a décidé de marier passion et tradition régionale. Déterminée à recevoir une bourse pour souligner l'effort qu'elle porte à ses œuvres, elle était à la recherche d'un projet social.

Pendant six mois, Margrethe Ulvik a mis ses mains et son rouet au service d'une tradition en voie de disparition, en plein cœur des installations de l'entreprise coaticookoise Tissus Geo, Sheard. La Tribune, Marie-Laurence Delainey

Pour remporter la bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Conférence régionale des élus de l'Estrie et du Conseil de la culture de l'Estrie, elle devait ajouter un volet social à son art. La conjoncture économique du secteur manufacturier en Estrie lui semblait être le moyen idéal pour répondre aux critères. «Dans le cadre du programme de mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie, je pouvais recevoir une bourse si je répondais à différentes conditions», explique Mme Ulvik.

Cette mention consistait en une intervention de six mois chez Tissus Geo. Sheard, un fabricant de tissus commerciaux basé à Coaticook. Elle a joint les rangs de l'entreprise pour distraire et décorer ses murs. «C'était parfait de travailler ici. Je pouvais transformer mon art en un art social, mêler ce que j'aime et modifier l'ambiance de l'endroit. En plus, ça permettait de conserver une tradition qui est très précieuse ici. La Chine, la mondialisation et la technologie

nuisent fortement au secteur manufacturier. Il faut conserver le textile qui est très fort dans la région. Il forme sa culture», souligne-t-elle.

Elle a donc voulu entretenir ce patrimoine. Elle s'est rangée tout près des employés et s'est mise à l'œuvre. «Tout est dans les mains. Elles sont si importantes, la technologie ne peut pas remplacer ça. Je veux travailler avec elles. Je me plaçais au milieu des employés, j'utilisais mon rouet et tissais comme à l'ancienne», illustre-t-elle.

«Elle utilisait le fil comme on le faisait avant, son travail était plus long, mais elle faisait revivre les racines du textile et de cette tradition régionale, mentionne le président de Tissus Geo. Sheard, Iskender Sheard. Les employés l'observaient et voyaient comment ça se passait avant. Ça changeait l'environnement de travail.»

Sa présence singulière est fort appréciée chez tout le personnel. «Tout le monde l'a aimée dès le premier jour. C'est un petit rayon de soleil», ajoute le directeur d'usine, Dominique Mevel.

En plus de rendre les journées de travail moins routinières, Mme Ulvik satisfaisait un de ses propres besoins chez Tissus Geo. Sheard. «Quand t'es artiste, tu es souvent isolé. Mais là, je travaillais au milieu des gens. C'est fantastique. J'ai beaucoup à dire, j'aime rencontrer les autres et travailler parmi eux.»

La belle à l'art textile veut maintenant raconter son histoire. «Je vais mettre mes pensées visuelles dans un livre. Il devrait sortir à l'automne 2008.»

Une aide de 100 000 \$ pour une douzaine d'artistes

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Une douzaine d'artistes de l'Estrie ont reçu une bourse totale de 100 000 \$ pour leur permettre de mener à bien leurs projets artistiques. Cet argent provient du Conseil

des arts et des lettres du Québec, de la Conférence régionale des élus de l'Estrie et du Conseil de la culture de l'Estrie.

La céramiste Geneviève Chevalier a obtenu une bourse de 15 000 \$, tout comme la danseuse Lilliane St-Arnaud. Cette der-

nière a pris part à la création des compagnies Sursaut et Axile. Elle agit comme directrice artistique et chorégraphe.

Le compositeur Marc O'Reilly a aussi obtenu une bourse de 15 000 \$. Il a son actif une dizaine de créations et autant de

commandes d'oeuvre. Il est directeur général et artistique de l'ensemble Musica Nova.

D'ailleurs, un collectif de trois musiciens de Musica Nova, soit Pauline Farrugia, Chantalé Dondier et Étienne de Médicis, a également obtenu une aide de 15 000 \$.

Deux bourses de 9000 \$ ont été attribuées en arts visuels, soit à l'artiste multidisciplinaire Jacques Desruisseaux et au peintre Denis Palmer. Quant à la spécialiste de l'art textile Margrethe Ulvik, elle bénéficiera d'un soutien de 7099 \$.

Toujours en arts visuels, le duo de Christine Juillard et Mi-

chel Bachelet ont touché 8101 \$. En littérature, le poète sherbrookois Yves Boisvert a reçu une enveloppe de 6800 \$. Depuis 1974, il a publié une vingtaine de titres. Il est l'un des fondateurs du Festival international de poésie de Trois-Rivières.

Enfin, trois organismes ont reçu l'assurance d'un financement pour les trois prochaines années, soit le Centre d'art Création de Magog (37 500 \$ sur trois ans), l'Association des auteurs et auteurs des Cantons de l'Est (37 500 \$ sur trois ans) et la compagnie de danse Axile (30 000 \$ sur trois ans).

Erratum

L'article sur le soutien financier offert aux artistes estrieois, publié hier, comportait quelques erreurs et omissions.

L'artiste en art visuel Geneviève Chevalier n'est pas céramiste, mais plutôt sculpteure. Par ailleurs, le centre d'artistes Création à Magog a reçu un financement de 45 000 \$ réparti sur trois ans. Enfin, la Course Estrie n'a pas été citée parmi les organismes soutenus. Elle a reçu une bourse de 37 500 \$ étalée sur trois ans. Nos excuses!

— André Laroche



Le mercredi 30 avril 2008

Trois entreprises sur les rangs pour traiter les matières résiduelles

Denis Dufresne

La Tribune
SHERBROOKE

La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-Estrie) vient de franchir une nouvelle étape dans le projet régional de traitement des matières résiduelles : trois entreprises répondent à ses exigences à la suite de son appel de qualification.

Il s'agit de Waste Management Québec, qui possède des installations à Magog, du Consortium Comporec-Axor et du Consortium Aecon-Sani-Eco.

« Afin d'être sélectionné, chaque candidat devait démontrer sa capacité financière, technique, environnementale et de mise en œuvre », explique Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CRÉ de l'Estrie.

« Les partenaires municipaux vont maintenant déterminer l'entité par laquelle ils iront en appel d'offres », ajoute-t-elle.

Cet appel d'offres, qui permettra de choisir l'entreprise partenaire pour le traitement des matières résiduelles, devrait être lancé après l'été seulement.

Au total, six entreprises ont déposé leur candidature lors de l'appel de qualification du 1er novembre dernier.

La CRÉ-Estrie a été mandaté par les municipalités de Sherbrooke, Magog, canton d'Orford, de même que par la MRC du Val Saint-François et la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources, pour procéder à cet appel de qualification.



[Agrandir](#)

La firme Waste Management Québec, qui possède des installations à Magog, fait partie des entreprises répondant aux exigences pour le traitement régional des matières résiduelles.
Archivbes La Tribune

D'importantes bourses pour des artistes d'ici

CYNTHIA DUBÉ

Cultures - 30 avril 2008 Mise à jour à 21:37:30



Photo: CLAUDE CROISIÈRE

De gauche à droite: Lucie Lévesque, présidente de Créatio Centre d'artistes, Denise Provencher, coordinatrice de la Course Estrie, Maurice Bernier, vice-président de la Course Estrie, Suzanne Pouliot, présidente de l'Association des auteurs et auteurs des Cantons de l'Est et Liliane Saint-Arnaud, directrice artistique de la compagnie de Danse Axile.

Toute une annonce pour le milieu culturel de la région: des bourses totalisant un montant de 300 000 \$ ont été remises à des artistes et des organismes, dans le cadre du Prix à la création artistique du CALQ en Estrie.

Un soutien financier de 300 000\$ dans le cadre de la Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie; voilà une bonne façon d'encourager les artistes et la relève! Cette annonce a été faite mercredi dernier par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) et le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE).

En tout, ce sont treize artistes et quatre organismes qui profiteront de ces bourses, issues de l'Entente portant sur l'amélioration de la pratique artistique professionnelle en Estrie. « La priorité fixée par le ministère de la Culture était d'accroître le nombre d'ententes régionales ou bonifier celles qui existaient déjà. En 2007, nous avons conclu des ententes avec dix-neuf des vingt-deux clés qui existent au Québec. Je dois dire que les demandes ont été très claires du côté de Sherbrooke », explique le président-directeur du CALQ, Yvan Gauthier.

Des bourses méritées

Les artistes ont un métier stimulant, toutefois, il semble plutôt difficile de vivre de son art, souligne Monique Nadeau-Saumier, de la CRÉ de l'Estrie. « Les artistes travaillent souvent avec des moyens modestes. Quatre-vingt pour cent d'entre eux ont un second travail », indique-t-elle. Ces bourses arrivent donc à point et permettront aux artistes de briller aux quatre coins de la région, et même partout ailleurs. « Les gens ont l'impression que tout se passe à Québec ou à Montréal, mais la création est aussi très importante en région », conclut Mme Nadeau-Saumier.

Et les récipiendaires sont...

Le Prix à la création artistique a été remis cette année à l'auteure et metteuse en scène Angèle Séguin. Les organismes qui bénéficieront d'un soutien financier sont le Centre d'artistes Créatio, l'Association des auteurs et auteurs des Cantons de l'Est, la Course Estrie et la compagnie de danse Axile. Treize autres artistes ont été récompensés: Geneviève Chevalier, Jacques Desruisseaux, Margrethe Ulvik, Denis Palmer, le duo Christine Julliard et Michel Bachelet, Liliane St-Arnaud, Yves Boisvert, le trio Pauline Farrugia, Chantale Dodier et Etienne de Médecis, ainsi que Marc O'Reilly.

Garbage contract

3 on the list

The Conférence régionale des élus de l'Estrie announced Wednesday it had retained three companies that qualified for the treatment of local waste.

Those businesses are Waste Management Québec inc., Consortium Conporec-Axor and Consortium Aecon-Sani-Éco.

The companies met the selection crite-

ria in that they had the financial, technical and environmental qualifications set by the group of elected officials. That includes the ability to recycle or reuse between 40 and 80 per cent of the waste of regional waste they receive.

Results of the of qualifications round will be send to participating cities and MRCs which will determine the conditions for the call for tenders.

The CRE-Estrie was mandated by Sherbrooke, Magog, Orford Township, the Val-St-François MRC and the Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources to find candidates for the treatment of residual waste. A half dozen companies responded to the call.

Waste Management yesterday sent out a press release noting it is proposing to sort waste received in garbage bags by removing all of the recyclable materials and turning the organic waste into combustible biomass which can be burned to create electricity — possibly by the Kruger company, which has shown an interest in using the biomass at its plant in Brompton.

That, Waste management states, will allow the site to reuse 60 to 75 per cent of municipal waste. All operations will be done in a closed building, it adds, noting that method of waste management is used by Walt Disney World in Orlando, Florida and the town of Whistler in British Columbia.

MATIÈRES RÉSIDUELLES EN ESTRIE

Trois candidates

DENIS DUFRESNE

denis.dufresne@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Conférence régionale des élus de l'Estrie vient de franchir une nouvelle étape dans le projet régional de

traitement des matières résiduelles: trois entreprises répondent à ses exigences à la suite de son appel de qualification.

Il s'agit de Waste Management Québec, du Consortium Compo-rec-Axor et du Consortium Ae-

con-Sani-Eco.

Un appel d'offres, qui permettra de choisir l'entreprise partenaire pour le traitement des matières résiduelles, devrait être lancé après l'été.

La CRÉ-Estrie a été mandatée par les municipalités de Sherbrooke, Magog, Canton d'Orford, de même que par la MRC du Val-Saint-François et la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources.

Plan de lutte aux cyanobactéries

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Les associations de protection des bassins versants de l'Estrie devront déposer à la Conférence régionale des élus (CRÉ), au plus tard le 2 juin, leur plan de lutte aux cyanobactéries.

Hier matin, au cours de sa rencontre mensuelle, le conseil d'administration a effectivement fixé au lundi 2 juin la date limite du dépôt par ces associations de leur plan de lutte, conformément au mandat qui leur avait été confié par la ministre.

Comme l'explique la directri-

ce de la CRÉ, la compilation de ces plans de lutte permettra à la CRÉ de s'assurer de leur complémentarité et de la coordination à mettre en place, le cas échéant, afin que la lutte aux cyanobactéries ou algues bleues soit le plus efficace possible.

C'est en octobre dernier que la ministre responsable de la région, Monique Gagnon-Tremblay, a demandé à la CRÉ d'assurer la coordination des actions des associations dans cette bataille aux algues bleues.

On compte cinq associations de protection de bassin versant en Estrie.

Waste Management toujours sur les rangs



par Dany Jacques

[Voir tous les articles de Dany Jacques](#)

Article mis en ligne le 1 mai 2008 à 15:00

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Le projet de Waste Management figure parmi les trois candidats retenus par la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRE), qui poursuit son appel de qualification pour le traitement des matières résiduelles. Le CRE optera donc entre Waste Management, Consortium Comporec-Axor et Consortium Aecon-Sanio-Éco pour éliminer les déchets de Sherbrooke, Magog, Canton d'Orford, de la MRC du Val-Saint-François et de la Régie intermunicipale des Sources. Waste Management propose de construire et d'exploiter un centre de tri et une usine de production de biocombustible à la fine pointe technologique pour valoriser les déchets estriens. Son projet consiste à effectuer un tri des matières résiduelles mélangées dans les sacs verts à leur arrivée au centre, de manière à en retirer les matières récupérables et biodégradables. Les matières recyclables seront mises en ballot et recyclées. Les matières organiques valorisables quant à elles seront introduites dans un procédé d'assèchement pour en faire une biomasse combustible destinée à la valorisation énergétique. La question de l'emplacement du site sera étudiée plus tard.



Le jeudi 01 mai 2008

Services de garderie: les parents ont plusieurs demandes



[Agrandir](#) 

Les parents estriens souhaitent davantage de places pour les poupons, en institution et un meilleur accès pour les familles immigrantes et les familles défavorisées.

Archives La Tribune

Gilles Fisette

La Tribune
SHERBROOKE

Pour mieux répondre aux besoins de services de garderie des parents de la région estrienne, il faudrait davantage de places pour les poupons, davantage de places en institution, un meilleur accès pour les familles immigrantes et les familles défavorisées et, par dessus tout cela, un système de gestion centralisé des listes d'attente.

Voilà l'essentiel du rapport sur les services de garde préparé par le comité régional et que vient d'approuver la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie).

Dans ce rapport commandé par la ministre



de la Famille, Michelle Courchesne, le comité régional met en relief le fossé qui sépare les 413 places disponibles pour des poupons en Estrie alors que plus de 3000 bébés sont venus au monde en 2007 sur ce territoire.

Des places pour poupons devraient être priorisées dans les arrondissements de Fleurimont, de Rock-Forest-St-Élie-Deauville, du Mont-Bellevue ainsi qu'à Ascot Corner, à St-Denis-de-Brompton et pour les familles des MRC de Memphrémagog, de Coaticook et du Granit.

Par ailleurs, un questionnaire soumis aux parents a démontré une nette préférence pour les services de garde en installation. Aussi, le rapport souligne-t-il que le développement de places en installation devrait être privilégié en Estrie et à Sherbrooke.

Ce sondage en ligne mis à la disposition des parents entre le 11 mars et le 4 avril, à partir du site internet du Réseau des centres de la petite enfance des Cantons-de-l'est, a également démontré la lourdeur des listes d'attente et la difficulté pour les parents de savoir l'état d'avancement de leur demande.

Il faut plus de place en garderie

GILLES FISETTE

gilles.fissette@l'Estre.qc.ca

SHERBROOKE — Pour mieux répondre aux besoins de services de garderie des parents de la région estrie, il faudrait davantage de places pour les poupons, davantage de places en institution, un meilleur accès pour les familles immigrantes et les familles défavorisées et, par dessus tout cela, un système de gestion centralisé des listes d'attente.

Voilà l'essentiel du rapport sur les services de garde préparé par le comité régional et que vient d'approuver la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRE de l'Estrie).

Dans ce rapport commandé par la ministre de la Famille, Michel Le Courcheu, le comité régional met en relief le fossé qui sépare les 413 places disponibles pour des poupons en Estrie alors que plus de 3000 bébés sont venus au monde en 2007 sur ce territoire.

Des places pour poupons devraient avoir la priorité dans les arrondissements de Fleurimont, de Rock-Forest-Saint-Elie-Deuxville, du Mont-Bellevue ainsi qu'à Ascot Cornier, à Saint-Denis-de-Brompton et pour les familles des MRC de Memphrémagog, de Coaticook et du Granit.

Par ailleurs, un questionnaire soumis aux parents a démontré une nette préférence pour les services de garde en installation. Aussi, le rapport souligne-t-il que le développement de places en installation devrait être privilégié en Estrie et à Sherbrooke.

Ce sondage en ligne mis à la disposition des parents entre le 11 mars et le 4 avril, à partir du site internet du Réseau des centres de la petite enfance des Cantons-de-l'Est, a également démontré la lourdeur des listes d'attente et la difficulté pour les parents de savoir l'état d'avancement de leur demande. Il n'est donc pas surprenant de lire que 89 pour cent des parents

ont plaidé en faveur de l'établissement d'un système de gestion des listes d'attente centralisé.

«Le comité régional propose la création d'un système centralisé... Cette recommandation repose sur une participation importante des services de garde de la région afin de réellement faciliter la démarche d'inscription des parents sur les listes d'attente. Cette recommandation est intimement liée à une contribution importante du ministère de la Famille pour la mise sur pied du système de gestion centralisé des listes d'attente», lit-on dans le rapport.

Le rapport s'attarde également aux difficultés d'accès pour les nouveaux arrivants. On souligne à ce sujet que ces familles comptent souvent plusieurs enfants. De plus, leur situation financière limite en sorte qu'il peut être trop lourd de payer 7 \$ par jour.

Le comité recommande donc la création de place temporaire pour les enfants des familles qui viennent tout juste d'arriver et qui ne peuvent envoyer leurs enfants en service de garde. Il ajoute qu'il faudrait trouver une solution pour que les parents en difficulté financière n'aient pas à payer 7 \$ par jour

pour chacun des enfants. Il suggère également que les éducatrices soient davantage sensibilisées aux autres cultures et qu'on embauche davantage d'éducatrices issues des communautés culturelles.

À la mi-avril, le ministère a lancé un appel de projets pour la création de 9000 places subventionnées dans les services de garde éducatifs au cours des deux prochaines années. La CRE de l'Estrie souligne que les promoteurs devront démontrer que leurs projets s'inscrivent dans les priorités régionales qui sont définies dans le rapport. Ce rapport peut d'ailleurs être consulté en ligne sur le site www.creestrie.qc.ca, sous l'onglet «Communications et publications».

Vallières souhaite conserver sa circonscription intacte

GILLES FISETTE

gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — S'il n'en tient qu'au député de Richmond et président du caucus du gouvernement, Yvon Vallières, la réforme proposée de la carte électorale sera modifiée de manière à préserver la configuration actuelle de sa circonscription.

Cette position, le député l'a fait connaître alors que la Commission de la représentation électorale tiendra une audition publique à Sherbrooke, aujourd'hui.

Dans la foulée des réactions suscitées par les changements importants que se propose de faire la réforme dans Richmond, le député a rencontré les maires des municipalités touchées et déclaré avoir profité de l'occasion pour exprimer son souhait de maintenir la configuration actuelle de la circonscription.

«Des liens se sont tissés au fil du temps avec l'ensemble des municipalités, des divers intervenants locaux et de la population, créant ainsi un fort sentiment d'appartenance et une synergie qui ont donné d'excellents résultats avec les années»,

a mentionné M. Vallières.

«La proposition pour le comté de Richmond constitue essentiellement, au présent stade du processus de révision de la carte électorale, un document de travail perfectible et j'invite la population de la circonscription à prendre connaissance des changements proposés et à participer activement aux consultations afin d'alimenter les réflexions sur le bien-fondé des modifications envisagées», a-t-il ajouté.

Il s'est par ailleurs montré étonné de l'ajout de la municipalité du Canton d'Orford dans la circonscription qu'il représente à l'Assemblée nationale, mais il a tenu à préciser cependant qu'il est très ouvert à accueillir «ces nouveaux électeurs dans Richmond dans le respect des communautés naturelles et du sentiment d'appartenance des électeurs».

Il a déclaré vouloir suivre de près les interventions des groupes et des citoyens qui s'exprimeront dans le cadre des consultations publiques. Il entend pour sa part intervenir lors des travaux de la Commission de l'Assemblée nationale



Yvon Vallières

qui auront lieu en juin, et dont le mandat est de prendre en considération le rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale du Québec ainsi que toutes les demandes de modification conduisant à une proposition révisée.

Par ailleurs, sur le site de la commission, on peut lire qu'une vingtaine de personnes ont demandé à être entendues.

Ainsi, en après-midi, le préfet de la MRC de Coaticook, Réjean Masson; le maire du Canton de Shefford, Yves Gosselin; le maire du Canton d'Orford, Pierre Rodier; et un de ses conseillers, Robert Desainde; le maire de Beaulac-Garthby, Jean Binette; le maire de Saint-Fortunat, Réjean Fortier; la directrice de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Marie-Hélène Wolfe; un agent de développement, Stéphane Lessard; le président de Souveraineté La Solution Inc., André Desnoyers; et un professeur à la retraite, Pierre Champagne, devaient prendre la parole devant les commissaires.

Ils seront suivis, en soirée, par le député de Shefford, François Bonnardel; le maire de Waterloo, Pascal Russell; l'ex-député, Robert Benoit; le président de la Chambre de commerce et de l'Industrie Magog-Orford, Denis Roy; et sa directrice générale, Francine Caya; le président de l'Association libérale d'Orford, Jacques Delorme; un étudiant, Maxime Gauthier; le conseiller municipal du Canton d'Orford mais à titre personnel, Pierre Bastien; et un enseignant, Steve Dubois.

Ne touchez pas à ma MRC!



DENIS DUFRESNE
Député de la circonscription de Richmond

SHERBROOKE — Qu'ils soient élus municipaux, citoyens ou porte-parole d'organismes, les participants aux auditions publiques de la Commission de la représentation électorale du Québec (CREQ), de passage hier à Sherbrooke dans le cadre de la révision de la carte électorale, ont défendu leur territoire d'appartenance.

Et comme prévu, ils ont invité la CREQ à revoir plusieurs propositions du projet de carte électorale déposé en mars dernier, particulièrement en ce qui a trait à la MRC de Coaticook, qui passerait dans Mégantic-Compton.

«Selon la proposition, pres-que toutes les municipalités de la MRC de Coaticook seraient intégrées dans la circonscription proposée de Mégantic-Compton; il y aurait 44 municipalités et trois MRC sur un territoire immense!», déplore Sylvie Harvey, directrice générale de la MRC de Coaticook.

«Ça va à l'encontre de nos liens naturels avec Sherbrooke. Notre demande, c'est que les municipalités de la MRC de Coaticook soient regroupées dans une seule circonscription, ajoute le préfet Réjean Masson.

La proposition préliminaire de la CREQ comporte d'importants changements à la carte électorale: 86 circonscriptions sur les 125 au Québec sont modifiées, dont neuf en Estrie et dans le Centre-du-Québec.

En Estrie, le nombre de circonscriptions passerait de 6 à 5, avec la perte de Johnson.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRE-E) demande pour sa part «le maintien des municipalités de Stoke dans la circonscription de Richmond et du canton d'Orford dans Memphrémagog».

Dans son avis, François Fréchette insiste sur l'interdépendance des élus municipaux, préfets et députés: «Nous demandons à la commission de prendre davantage en considération le découpage administratif, une MRC ne doit pas être scindée entre deux circonscriptions, dit-il, dominant l'exemple de Stoke et Waterville qui feraient partie du comté de Saint-François.

«Les MRC schindées entre deux ou plusieurs circonscriptions, tout comme la municipalité détachée de sa MRC par un découpage artificiel, perdront inévitablement une qualité d'accès au député (...)», écrit à ce propos la CRE-E.

La refonte de la carte électorale, un exercice exigé par la Loi électorale, vise une meilleure représentation des communautés réelles et l'égalité des



Marcel Blanchet, directeur général des élections du Québec, et deux commissaires ont entendu les commentaires de plusieurs participants lors du passage à Sherbrooke de la Commission de la représentation électorale du Québec.

votes des électeurs, dont le nombre dans une circonscription ne peut être inférieur ni supérieur de plus de 25 pour cent à la moyenne provinciale, soit autour de 45 000.

L'ex-député d'Orford, Robert Benoit, a dit comprendre les objectifs de la réforme mais a mis en garde la commission «des risques de déstabilisation» reliés au chambardement des circonscrip-

tions électorales.
«Allons-y par petits pas», a-t-il proposé, après avoir rappelé qu'il aurait été «aberrant de sortir le mont Orford de la circonscription».

«Je propose que l'ensemble du lac Memphrémagog soit la circonscription d'Orford, avec Potton et Austin. En contrepartie, s'il y a une ville où on pourrait aller chercher des électeurs (pour augmenter le nombre insuffisant d'électeurs dans Richmond), c'est Rock Forest», suggère-t-il.

Pierre Champagne, enseignant à la retraite, a de son côté déploré le nouveau découpage de la circonscription de Richmond «qui s'étendrait des portes de Victoriaville jusqu'au mont Orford et de Ham-Nord à Saint-Anne-de-la-Rochelle, près de Waterville».

Le Parti québécois de l'Estrie propose de son côté un redécoupage en cinq circonscriptions tenant compte des divisions administratives et qui ferait en sorte que chacune des MRC serait desservie par un seul député.

La région en un clin d'œil



par Vincent Cliche

[Voir tous les articles de Vincent Cliche](#)

Article mis en ligne le 16 mai 2008 à 8:00

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Le Parc et le Canton d'Orford resteront dans leur comté

Le président de la Commission de la représentation électorale du Québec, Marcel Blanchet, a surpris bien du monde, le 8 mai à Sherbrooke, en disant que le Canton d'Orford et le Parc national du Mont-Orford n'iront pas du côté de Richmond, tel que précédemment annoncé par ce même regroupement. La Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford (CCIMO) souligne l'apport des personnes et organismes, qui ont participé à la démarche de consultation favorisant le maintien de ces deux entités dans le comté d'Orford. Des individus et organismes tels que Pierre Bastien (conseiller municipal au Canton d'Orford), Robert Benoit (ex-député du comté d'Orford), Jacques Delorme (ex-maire du Canton d'Orford), la Conférence régionale des élus et la CCIMO sont intervenus pour promouvoir l'intégrité de la région Magog-Orford dans son comté.



Coup de pouce financier de 45 000 \$ pour Créatio



par Vincent Cliche

[Voir tous les articles de Vincent Cliche](#)

Article mis en ligne le 18 mai 2008 à 5:39

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Le centre d'artistes Créatio de Magog pourra compter sur une aide financière de 45 000 \$ au cours des trois prochaines années. Cette somme a été accordée à l'institution culturelle par le Conseil des arts et des lettres du Québec et par la Conférence régionale des élus de l'Estrie, à l'occasion d'une soirée tenue le 30 avril dernier.

La présidente de Créatio, Lucie Levasseur, voit d'un bon œil l'aide accordée à son association. «C'est une très belle reconnaissance de nos pairs, admet-elle. Cela prouve que nous sommes valables et viables. Avec un peu d'aide, on pourra continuer sur une base un peu plus solide.»

Plus concrètement, les 45 000 \$ serviront à l'embauche de personnel de soutien. «Il s'agira d'un poste de coordination pour assurer le bon fonctionnement, le rayonnement et la diffusion des expositions de Créatio», explique Mme Levasseur.

Ce petit coup de pouce financier sert aussi de lancement de la saison estivale pour les artistes de Créatio. Pour la première fois, ceux-ci exposeront en juillet, au rez-de-chaussée du Centre culturel de Magog. «Notre espace d'exposition est occupé par les artisans du Circuit des arts à cette période. Ce sera toute une expérience. J'espère que la thématique de l'été sera inspirante et que cela suscitera une production innovatrice», souhaite Lucie Levasseur.



La présidente de Créatio, Lucie Levasseur, apprécie l'aide financière de 45 000 \$ qui a été accordée à son organisme culturel. (photo archives: Vincent Cliche)

Énerkem désespère d'intéresser Sherbrooke

L'entreprise pourrait construire ici une usine d'éthanol pareille à celle d'Edmonton

GILLES FISETTE

gilles.fissette@lapresse.ca

SHERBROOKE — L'usine d'éthanol qu'Énerkem et son partenaire, Ethanol Greenfield, s'apprennent à construire à Edmonton, pourrait avoir une sœur jumelle dans la région sherbrookoise s'il y avait une volonté politique des élus sherbrookoises en ce sens. Mais cette volonté ne semble pas y être.

C'est ce que signalait le président et chef de la direction d'Énerkem, Vincent Chornet, en entrevue téléphonique, hier, en fin de journée.

La technologie sherbrookoise développée par Énerkem repose sur la production d'éthanol à partir de la biomasse ou des résidus ultimes des déchets domestiques, une fois complétées les opérations de recyclage et de compostage. Ces résidus ultimes sont ceux que l'on destine à l'enfouissement mais que la technologie peut transformer en éthanol.

Dans les prochains jours, a rapporté M. Chornet, la Ville d'Edmonton rendra publics les détails de l'entente qui vient d'être conclue entre Énerkem, Greenfield et elle.

En vertu de cette entente, les deux partenaires construiront au coût de 70 millions \$ une usine de production de 40 millions de litres d'éthanol par année à partir des déchets que lui fournira la Ville d'Edmonton. L'entente d'approvisionnement de l'usine albertaine est d'une durée de 25 ans et peut être renouvelable jusqu'à 45 ans.

La 1^{re} ville nord-américaine

L'usine entièrement financée et gérée par Énerkem et Greenfield devrait être construite dans les prochains mois, de manière à être en opération en 2010.

Edmonton est la première ville nord-américaine à se prévaloir de cette technologie.

Selon M. Chornet, la quantité de déchets que fournira Edmon-

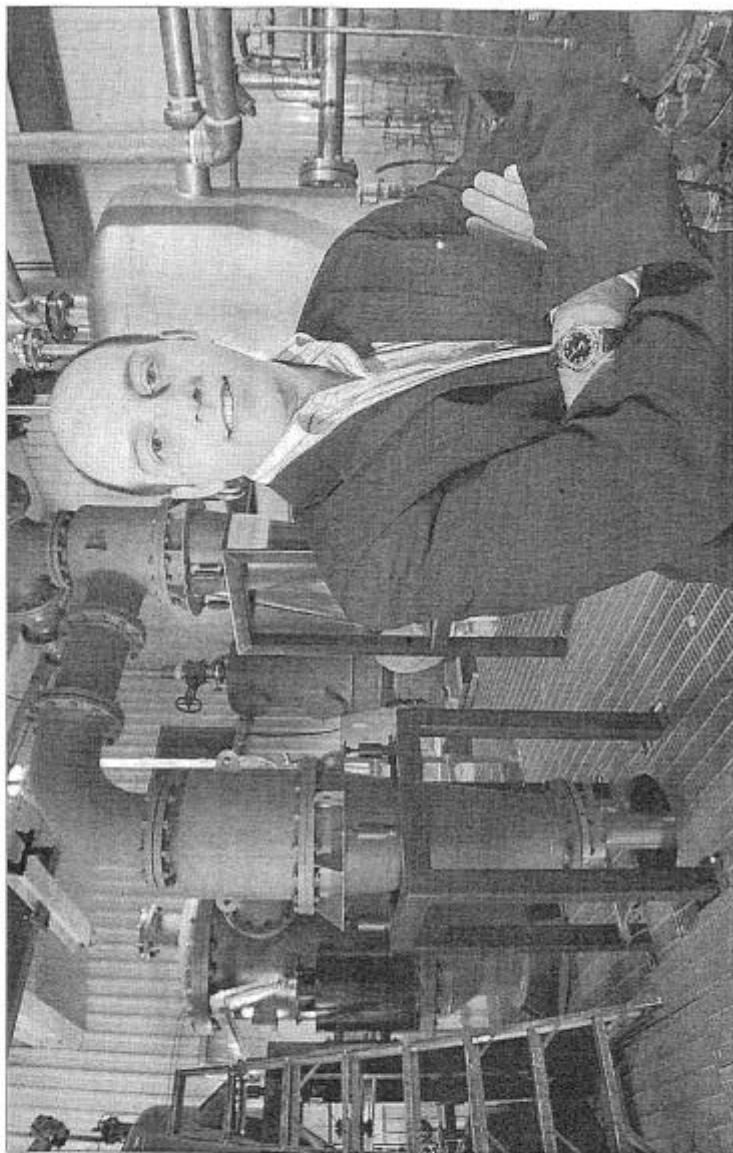


PHOTO: L'ESTRÉE ASSOCIÉE

« Je ne pense pas qu'il y a le dynamisme nécessaire dans l'administration municipale sherbrookoise pour envisager un tel projet (comme l'usine d'éthanol d'Edmonton), pour oser innover », lance Vincent Chornet, président et chef de la direction d'Énerkem. Ce dernier a déjà exprimé par le passé sa déception devant la tiéde réception qu'ont réservée les élus sherbrookoises à la technologie de son entreprise.

« On ne sait pas ce qu'il y a le dynamisme nécessaire dans l'administration municipale sherbrookoise pour envisager un tel projet, pour oser innover », a lancé M. Chornet qui a déjà exprimé par le passé sa déception devant la tiéde réception qu'ont réservée les élus sherbrookoises à la technologie d'Énerkem.

« On ne sait pas ce qu'il y a le dynamisme nécessaire dans l'administration municipale sherbrookoise pour envisager un tel projet, pour oser innover », a lancé M. Chornet qui a déjà exprimé par le passé sa déception devant la tiéde réception qu'ont réservée les élus sherbrookoises à la technologie d'Énerkem.

« On ne sait pas ce qu'il y a le dynamisme nécessaire dans l'administration municipale sherbrookoise pour envisager un tel projet, pour oser innover », a lancé M. Chornet qui a déjà exprimé par le passé sa déception devant la tiéde réception qu'ont réservée les élus sherbrookoises à la technologie d'Énerkem.

« On ne sait pas ce qu'il y a le dynamisme nécessaire dans l'administration municipale sherbrookoise pour envisager un tel projet, pour oser innover », a lancé M. Chornet qui a déjà exprimé par le passé sa déception devant la tiéde réception qu'ont réservée les élus sherbrookoises à la technologie d'Énerkem.

« On ne sait pas ce qu'il y a le dynamisme nécessaire dans l'administration municipale sherbrookoise pour envisager un tel projet, pour oser innover », a lancé M. Chornet qui a déjà exprimé par le passé sa déception devant la tiéde réception qu'ont réservée les élus sherbrookoises à la technologie d'Énerkem.

« On ne sait pas ce qu'il y a le dynamisme nécessaire dans l'administration municipale sherbrookoise pour envisager un tel projet, pour oser innover », a lancé M. Chornet qui a déjà exprimé par le passé sa déception devant la tiéde réception qu'ont réservée les élus sherbrookoises à la technologie d'Énerkem.

Il signale que des discussions ont lieu présentement avec d'autres municipalités québécoises ainsi qu'avec le gouvernement du Québec dont le plan d'action en matière de production d'éthanol, rappelle-t-il, repose sur la production annuelle de 450 millions de litres d'ici 2012.

« Le gouvernement du Québec a fait un pas en participant à notre projet de Westbury (Énerkem y construit une usine de production d'éthanol à partir des vieux poteaux électriques) », a dit M. Chornet en ajoutant toutefois

« Nous sommes tout près », a-t-il déclaré en rappelant qu'Énerkem a embauché 25 nouvelles personnes à ses installations sherbrookoises, au cours de la dernière année.

« Nous sommes tout près », a-t-il déclaré en rappelant qu'Énerkem a embauché 25 nouvelles personnes à ses installations sherbrookoises, au cours de la dernière année.

« Nous sommes tout près », a-t-il déclaré en rappelant qu'Énerkem a embauché 25 nouvelles personnes à ses installations sherbrookoises, au cours de la dernière année.

que le gouvernement du Québec « prend du temps à finaliser les discussions avec nous. Il est un peu lent. Ce n'est certes pas la même chose avec le gouvernement albertain ».

Il a signalé que les élus sherbrookoises n'ont pas à courtir bien loin pour établir un contact avec Énerkem.

« Nous sommes tout près », a-t-il déclaré en rappelant qu'Énerkem a embauché 25 nouvelles personnes à ses installations sherbrookoises, au cours de la dernière année.

« Nous sommes tout près », a-t-il déclaré en rappelant qu'Énerkem a embauché 25 nouvelles personnes à ses installations sherbrookoises, au cours de la dernière année.

« Nous sommes tout près », a-t-il déclaré en rappelant qu'Énerkem a embauché 25 nouvelles personnes à ses installations sherbrookoises, au cours de la dernière année.

Énerkem reçoit une deuxième chance

Elle pourra se qualifier pour le futur centre régional de traitement des matières résiduelles



GILLES FISET
Président de la CRÉ

SHERBROOKE — Le processus de qualification menant à l'identification du groupe à qui sera confié le traitement régional des matières résiduelles sera revu de manière à pouvoir donner une deuxième chance au tandem Terréau et Énerkem.

Tout n'est donc pas terminé pour Énerkem et sa technologie qui la rend capable de transformer des déchets destinés à l'enfouissement en éthanol, peut-on retenir des propos tenus, hier, par le président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRE), Roger Nicolet.

Ce rebondissement survient au lendemain de la déclaration du président d'Énerkem, Vincent Chornet, en marge de l'entente que sa compagnie a conclue avec la Ville d'Edmonton pour la construction d'une usine d'éthanol produit à partir des déchets municipaux dans la capitale albertaine.

Interrogé sur les raisons qui font que cette technologie sherbrookoise trouve preneur en Alberta mais pas dans sa propre région, M. Chornet a dit croire que l'administration municipale sherbrookoise n'avait pas le dynamisme dont fait preuve Edmonton dans son souch d'innovation.

Énerkem et Terréau ont figuré parmi les six répondants à l'appel de qualification lancé par la CRÉ de l'Estrie afin de trouver celui à qui confier la mise en place et la gestion d'un centre régional de traitement des déchets (recyclage, compostage et, ultimement, enfouissement). La proposition d'Énerkem et de Terréau n'a toutefois pas été retenue. Les deux partenaires ne figurent donc pas parmi les trois finalistes.

Or, a expliqué, hier, M. Nicolet, à la lueur de «l'intérêt manifesté par M. Chornet», le processus pourrait être repris. Il a également précisé que la pro-

position a été faite par Terréau et qu'Énerkem y était présenté comme un sous-traitant envers lequel Terréau ne s'engageait pas nécessairement.

Il a souligné que la proposition Terréau-Énerkem a été écartée «au niveau des exigences techniques et administratives». Il a cité notamment l'absence de précision sur le lieu où seraient établis l'usine d'éthanol et le site de compostage et d'enfouissement.

Mais, a-t-il ajouté, «tout sera revu lorsque les municipalités intéressées à faire partie du

groupe qui utiliseront ce centre régional de traitement des matières résiduelles auront adopté leur résolution. Cela fait, elles formeront une entité intermunicipale pour piloter l'étape suivante».

Cette étape suivante, comme le précise M. Nicolet, sera le retrait progressif du dossier de la CRÉ qui pourrait n'y jouer qu'un rôle de coordinateur. La règle ou l'organisme intermunicipal qui prendra la relève dans ce dossier reprendrait le processus de qualification, «de manière à y inclu-

re Énerkem et de ré-analyser sa proposition» a-t-il soutenu.

Selon M. Nicolet, la CRÉ aurait aimé avoir davantage d'échanges avec Énerkem avant que soit complété le processus de qualification, d'autant plus que la proposition faite de concert avec Terréau était peu élaborée.

«Elle ne contenait pas tous les volets d'information demandés. Ce qui a amené le comité responsable de l'analyse des propositions de l'appel de qualification à ne pas retenir cette proposition»,

a rapporté M. Nicolet. Rappelons que, jusqu'à maintenant, les utilisateurs de ce centre régional de traitement des matières résiduelles sont la Ville de Sherbrooke, Magog, le Canton d'Orford, la MRC du Val-Saint-François et la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources.

Les trois finalistes du processus de qualification sont Waste Management Québec, le Consortium Compost-Axor et le Consortium Aecom-Saint-Eco.



Les goélands vont perdre l'un de leurs garde-manger préférés, soit le site d'enfouissement de Sherbrooke qui ferme. Et les sites d'enfouissement du futur auront de moins en moins à leur offrir. L'objectif est d'abord d'enfouir le moins de choses possible. Selon la technologie développée par Énerkem, les matières résiduelles peuvent ainsi servir à produire de l'éthanol. De toute façon, grâce au compostage, les matières putrescibles ne devraient plus se retrouver dans les sites d'enfouissement. Mais personne ne va pleurer sur le sort des goélands...

Le mercredi 11 juin 2008

Énerkem pourrait traiter les ordures sherbrookoises

Gilles Fiset
La Tribune
Sherbrooke

Peu importe qui remportera le contrat de traitement des matières résiduelles de la région, la compagnie Énerkem pourrait s'y greffer et produire de l'éthanol à partir des résidus ultimes.

C'est du moins ce que croit l'un des trois finalistes qui ont traversé avec succès l'étape de la qualification menée par la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie).

Ce finaliste, Conporec qui forme un consortium avec Axor et la firme d'ingénierie Teknika-HBA pour ce contrat, prend même l'engagement de confier ses résidus ultimes à Énerkem, une fois ses opérations de recyclage et de compostage complétées.

"On en prend l'engagement, a déclaré le directeur du développement pour l'ensemble du Québec de Conporec, Michel Fernet.

Selon lui, comme Énerkem se situe en bout de ligne et se sert des résidus ultimes (ceux destinés finalement à l'enfouissement), il n'y a aucun problème pour qu'il y ait une entente avec le groupe qui remportera le contrat de gestion des déchets de quelques municipalités de l'Estrie dont la Ville de Sherbrooke, la Ville de Magog, le Canton d'Orford et la MRC du Val St-François.

Aussi, a commenté M. Fernet, il ne comprend pas l'attitude de Vincent Chornet, le pdg d'Énerkem dans ce dossier. Il explique que M. Chornet a fait une sortie dans ce dossier, en se plaignant du manque d'intérêt de la région et, principalement, de Sherbrooke envers la technologie développée par Énerkem.

Or, Énerkem pourrait très bien, si elle le voulait, être partie prenante du processus de traitement des matières résiduelles de l'Estrie.

"Si les volumes que représentent les résidus ultimes ne sont pas suffisants pour justifier l'aménagement d'une usine d'éthanol, Énerkem pourrait quand même s'en servir à son usine de Kingsbury où elle produit de l'éthanol cellulosique à partir des vieux poteaux d'électricité", a indiqué M. Fernet.

Par ailleurs, interrogé sur l'ouverture en faveur d'Énerkem que pourrait faire l'instance intermunicipale qui pourrait prendre la place de la CRÉ de l'Estrie dans ce dossier, M. Fernet a été prudent.

Il a expliqué qu'il faudra d'abord voir si effectivement une régie ou un comité intermunicipal prendra la place de la CRÉ de l'Estrie dans ce dossier. Et s'il revoit le processus de sélection.

"Si on change les règles du processus en cours de route, nous pourrions effectivement avoir un mot à dire à l'issue du processus, à titre de finaliste. Mais il faut attendre avant de dire quelle sera cette réaction", a dit M. Fernet.

Chez Waste Management, le directeur des affaires publiques, Martin Dussault, explique qu'on a aussi pris acte des propos du président de la CRÉ, Roger Nicolet. Pour le reste, on attend de voir quelle tournure prend tout le dossier avant d'émettre des commentaires. Après avoir franchi l'étape de la qualification, Waste sera sur les rangs des candidats pour la gestion de ce site régional de gestion des matières résiduelles.

"Nous suivons attentivement le dossier", a dit M. Dussault.

NOMINATIONS ET BRÈVES MUNICIPALES

 [Imprimer](#)  [Envoyer](#)

Malartic, le 19 juin 2008 - Le maire de Malartic, M. Fernand Carpentier, quittera ses fonctions en août prochain, pour des raisons médicales, après cinq ans à la mairie. Selon la directrice générale de Malartic, Mme Lucie Roger, le maire avait un engagement profond envers la Ville. C'est la conseillère, Mme Marie-Paule Ferron, qui le remplacera d'ici les prochaines élections.

Les Cèdres, le 19 juin 2008 - La Municipalité de Les Cèdres a procédé à l'embauche de M. Mario Besner à titre de directeur général. Monsieur Besner, qui occupait le poste de directeur du CLD Vaudreuil-Soulanges pendant près de 20 ans, est entré en fonction le 2 juin dernier.

Sherbrooke, le 19 juin 2008 - M. Roger Nicolet a été réélu à la présidence de la Conférence régionale des élus de l'Estrie. Préfet de la MRC de Memphrémagog et maire de la municipalité d'Austin, Monsieur Nicolet en est à son troisième mandat comme président la CRÉ de l'Estrie. Lors de cette même séance, les officiers ont aussi été désignés : M. Jean Perrault, maire de Sherbrooke, à titre de premier vice-président; Mme Colette Roy-Laroche, mairesse de Lac-Mégantic, à titre de seconde vice-présidente; M. Marc Reid, préfet de la MRC du Haut-Saint-François, à titre de secrétaire; et Mme Diane Gingras, titulaire d'un siège de « Développement économique », à titre de trésorière.

145 000 \$ pour lutter contre les cyanobactéries

ALBERT BÉRUBÉ

albert.berube@l'estrie.ca

SHERBROOKE — La lutte contre les algues bleu-vert (cyanobactéries) figure en bonne position parmi la cinquantaine de projets de développement pour lesquels la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE) accorde une aide économique cette année.

L'aide annoncée mercredi par l'assemblée générale de la CRÉE pour divers projets représente 1,5 million \$, dont 10 % ou 145 000 \$ contre les cyanobactéries, à même 313 456 \$ accordés à partir du Fonds de développement régional.

«La première crise régionale de cyanobactéries s'est produite en octobre 2006», souligne Roger Nicolet, président de la CRÉE. «On intervient dans des activités structurées, dont avec le RAPPEL de Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François».

Le RAPPEL touchera 68 000 \$ pour deux projets, un de naturalisation et un d'accompagnement scientifique pour améliorer la qualité de l'eau. La MRC de Memphrémagog touchera quant à elle 72 000 \$ pour la «modélisation du transport du phosphore du bassin versant du lac Memphrémagog». Enfin, l'Association des riverains du Grand lac Saint-François reçoit 5000 \$ pour un projet de sensibilisation

et de revitalisation.

Du reste des projets retenus par la CRÉE, 336 000 \$ sont accordés à «des initiatives qui ont pour objectif d'augmenter l'engagement des jeunes dans leur milieu de vie». Cet argent est géré par le Forum jeunesse Estrie et il provient du Fonds régional d'investissement jeunesse.

La CRÉE a aussi approuvé près d'une quarantaine de projets dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources forestières. Le budget octroyé pour 2008-2009 est de 820 000 \$. De plus, 75 000 \$ sont accordés à divers projets d'aménagement forestier durable.

«Nous tentons d'intervenir pour redynamiser le milieu,

Nous sommes sensibles aux difficultés économiques que traverse le milieu», rappelle Roger Nicolet, président élu pour un troisième mandat de deux ans.

Rien pour la haute vitesse

Des projets structurants pour la région sont-ils négligés par la CRÉE dans les projets de développement économique, social, culturel et communautaire sur lesquels elle se prononce?

«Un sujet qui nous préoccupe énormément, c'est toute la question d'internet à haute vitesse. Nous voulons rendre la haute vitesse accessible sur tout le territoire», répond le président de la CRÉE. Mais on parle ici d'infrastructures de l'ordre de

6 millions, «des montants qui dépassent nos compétences», déplore M. Nicolet.

La fin d'août est la date limite de dépôt de la prochaine vague de demandes d'aide auprès de la CRÉE (www.creeestrie.qc.ca).

Le plan de développement régional de la CRÉE a été adopté en 2006 pour la période de 2007 à 2012. Mise sur pied en 2004, la CRÉE est l'interlocuteur du gouvernement en développement économique, social et culturel qu'elle vise à promouvoir avec les partenaires du milieu.

Le conseil d'administration de la CRÉE est composé de 27 personnes, dont les deux tiers d'élus municipaux et le tiers de membres de la société civile.

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, en est le premier vice-président, et la mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche, est seconde vice-présidente. Marc Reid, préfet de la MRC du Haut-Saint-François, est le secrétaire, tandis que la trésorière désignée est Diane Glin-gras, à titre de membre issue de la société civile.

Nouveaux efforts pour parvenir à l'égalité des sexes en Estrie

GILLES FISETTE

gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — De nouveaux efforts seront déployés dans la région de l'Estrie afin de tendre encore davantage vers l'égalité entre les hommes et les femmes.

Tel est du moins le sens de l'Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de l'Estrie qui vient d'être conclue entre la Conférence régionale des élus de l'Estrie et le gouvernement du Québec.

Hier, la mise au point de cette entente a été annoncée tant par la ministre de la Culture, des communications et de la condition féminine, Christine St-Pierre, que par ses collègues Nathalie Normandeau, des Affaires municipales et des régions, et Monique Gagnon-Tremblay, ministre responsable de la région et par le président de la CRÉ de l'Estrie,

Roger Nicolet.

D'une durée de trois ans, l'entente devrait permettre de faciliter l'accès des femmes aux métiers d'avenir en Estrie, améliorer la diversification des choix professionnels des filles et favoriser la mise en place de mesures pour augmenter le nombre de femmes dans les instances décisionnelles.

Investissement de 396 000 \$

L'entente représente un investissement global de 396 000 \$ dont 180 000 \$ seront injectés par la CRÉ de l'Estrie, pendant que le ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine y consacrera 108 000 \$. Le reste du montant, soit 108 000 \$, proviendra du Forum Jeunesse Estrie.

«La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale constitue l'un des objectifs les plus fondamentaux de

la politique. Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait et du plan d'action qui l'accompagne. Nous venons ici de faire une belle démonstration de régionalisation de la politique. On assure aussi des retombées significatives dans la région de l'Estrie», a déclaré la ministre de la Culture, Christine St-Pierre.

De son côté, le président de la CRÉ de l'Estrie a insisté sur le travail de concertation qui a permis d'élaborer l'entente ainsi que sur la contribution des femmes au développement de la région.

«La vitalité d'une communauté dépend en grande partie des efforts qui sont consentis pour assurer la participation de chacun à son développement. En ce sens, il est primordial de lever les obstacles qui continuent de freiner la pleine intégration des femmes dans les différentes sphères de l'activité publique, régionale et locale», a déclaré M. Nicolet.

La région en un clin d'œil



par Vincent Cliche

[Voir tous les articles de Vincent Cliche](#)

Article mis en ligne le 4 juillet 2008 à 8:00

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

396 000 \$ pour améliorer les conditions de vie des femmes de l'Estrie

Trois organismes s'associent pour créer une entente de 396 000 \$ afin d'améliorer les conditions de vie des femmes de la région de l'Estrie. Ainsi, la Conférence régionale des élus de l'Estrie (180 000 \$), le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (108 000 \$) ainsi que le Forum jeunesse Estrie (108 000 \$) unissent leurs forces. D'une durée de trois ans, l'entente devrait permettre de faciliter l'accès des femmes aux métiers d'avenir en Estrie, améliorer la diversification des choix professionnels des filles et de favoriser la mise en place de mesures pour augmenter le nombre de femmes dans les instances décisionnelles.



le **Reflét** du lac

LA TRIBUNE—8 juillet 2008

Le mardi 08 juillet 2008

L'UdeS pourrait se charger de l'incubateur du parc biomédical

Gilles Fiset

La Tribune
SHERBROOKE

La région compte sur ses propres ressources pour suppléer au retrait du gouvernement fédéral du financement des organismes de développement économique.

La prise en charge de l'incubateur du parc biomédical par l'Université de Sherbrooke pourrait faire partie de la solution. Des négociations en ce sens ont toujours cours.

C'est ce qu'on peut retenir des propos du président de Biomed Développement, Alain Paquin, appelé, hier, à faire une nouvelle fois le point sur une situation qu'a fortement dénoncée, il y a une quinzaine de jours, l'Association des parcs de recherche et technopoles du Québec.

Réagissant à l'annonce officielle de la décision du gouvernement conservateur de cesser de subvention ces organismes de développement pour aider plutôt chacune des entreprises qui veulent s'implanter dans des technopoles, l'association s'était faite assez alarmiste. Elle disait craindre que des technopoles ferment leurs portes à court terme, faute d'argent.

À Trois-Rivières, la Conférence régionale des élus de la Mauricie vient de mettre en place un comité de travail pour trouver une solution pour la Technopole Vallée du Saint-Maurice.

18 mois de cogitation

Ici, dans la région sherbrookoise, on planche sur des solutions depuis au moins une année et demie, rapporte M. Paquin.

"On savait ce qui s'en venait depuis une année et demie environ puisque le ministre Blackburn en avait fait part à ce moment-là", explique-t-il.

Il y a deux volets à la situation sherbrookoise, rajoute-t-il. Le premier volet concerne la mission de démarchage et de promotion du parc biomédical sherbrookoise, ce volet est la raison d'être de Biomed Développement. Ce volet est entièrement pris en charge par la région et ne fait l'objet d'aucune aide du fédéral.

Il est assumé en fait par la Ville de Sherbrooke, la Conférence régionale des élus de l'Estrie, l'Université de Sherbrooke et le CHUS. Ces partenaires contribuent à hauteur de 500 000 \$ pour chacune des trois prochaines années.

Le deuxième volet concerne l'incubateur lui-même. C'est à ce sujet que le retrait du fédéral oblige la région à trouver une alternative. Le fédéral versait 400 000 \$. Depuis avril 2007, il se retire. Biomed Développement est incapable de rencontrer ses obligations.

"L'incubateur appartient à la SOLIM, le bras immobilier du Fonds de solidarité FTQ du Québec. Heureusement, la SOLIM est fort patiente avec nous", a souligné M. Paquin.

La SOLIM serait vendeuse. L'Université de Sherbrooke qui est déjà la principale locataire des lieux pourrait être intéressée à acquérir l'immeuble. Des discussions auraient cours entre la SOLIM, l'Université de Sherbrooke et le gouvernement québécois.

"Jean Charest a déjà manifesté son désir de ramener cet outil dans le giron régional", a rappelé M. Paquin.

Pour l'instant, rien n'est attaché mais les parties négocient toujours.



[Agrandir](#)

L'incubateur du parc biomédical pourrait être pris en charge par l'Université de Sherbrooke.
Archives La Tribune, Jocelyn Riendeau

Une nouvelle solution en vue pour 60 000 tonnes de déchets

SHERBROOKE — C'est en septembre que sera lancé l'appel d'offres régional pour le traitement dans quelques années de près de 60 000 tonnes par année de déchets des bacs noirs, dont ceux provenant de Sherbrooke et Magog.

Pour paver la voie à cet appel d'offres, la Conférence régionale des élus (CRE) de l'Estrie a déjà été mandatée par ces deux villes, ainsi que par le Canton d'Orford et la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources. La MRC du Val-Saint-François a résolu de se retirer de la démarche régionale

le, après avoir choisi la semaine dernière de transformer son site d'enfouissement technique.

Il s'agit en gros d'un appel d'offres pour le traitement de 54 000 à 60 000 tonnes de matières résiduelles», précise Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CRE. (NDLR: l'entrevue a été réalisée avant le retrait du VSF).

On sait que la part annuelle de Sherbrooke est de 35 000 tonnes métriques de matières résiduelles, lesquelles prendront la direction de Saint-Etienne-des-Grès en Mauricie pour y

être enfouies au cours des cinq prochaines années. Par ailleurs, les 15 000 tonnes de matières résiduelles organiques de Sherbrooke seront aussi envoyées en Mauricie, à Champlain, pour y être compostées au moins jusqu'en 2010.

Trois entreprises qualifiées

«Le travail de préparation à l'appel d'offres a été fait», rappelle Roger Nicolet, président de la CRE, en allusion à l'appel de qualification mené jusqu'au printemps pour trouver des entreprises en mesure de répondre aux besoins de traitement des

matières résiduelles des cinq partenaires régionaux.

De six entreprises candidates, trois ont été retenues «avec lesquelles il y a un engagement moral de poursuivre vers l'appel d'offres», indique M. Nicolet, puisqu'on a conclu qu'elles avaient «la capacité financière, technique, environnementale et de mise en oeuvre pour «atteindre une performance de valorisation d'au moins 40 %» des matières résiduelles.

Ces trois entreprises sont Waste Management, qui a des installations à Magog, puis le consortium Comporec-Axor (qui inclut la participation de Teknika-HBA de Sherbrooke) et le consortium Aecon-Saint-Eco (de Granby).

Interrogé sur l'absence de la firme Enerkem, qui peut produire de l'éthanol à partir des rebuts, M. Nicolet a répondu: «Le consortium Comporec-Axor

nous a dit que si on lui demandait, on peut retenir Enerkem en sous-traitance». Le siège social d'Enerkem est à Montréal et l'entreprise a des bureaux d'ingénierie à Sherbrooke. Enerkem est en train de construire pour l'automobile une usine d'éthanol à Westbury (à côté d'East Angus).

Dans ce dossier, il restera à voir ce qui arrive des partenaires initiaux du projet, dont la MRC des Sources où la Ville d'Asbestos s'intéresse actuellement à un projet de valorisation énergétique de ses matières résiduelles avec la Corporation Maybach de Montréal.

«Il est possible que de plus petites municipalités se joignent au groupe ou se retirent», mentionne M. Nicolet, mais «tout doit s'aligner d'ici l'automne pour répondre aux exigences de la loi».

— Albert Bérubé

QUATRE PROJETS DE GARDERIES À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

320 places attendent un oui de Québec

ISABELLE PION

isabelle.pion@univsh.ca

SHERBROOKE — Quatre nouvelles installations de CPE pourraient voir le jour sur le campus principal et le campus de la santé de l'Université de Sherbrooke, ce qui permettrait de créer 320 nouvelles places.

C'est du moins le souhait que caressent l'UdeS, les CPE Tout petit, toute petite, la Jardinière et le Bilboquet. Le projet, évalué à quelques millions de dollars, est toutefois conditionnel à l'obtention d'une subvention du ministère de la Famille dans le cadre du programme de financement global des immobilisations.

L'objectif: l'automne 2009

Le campus principal de l'institution compte déjà le CPE Tout petit, toute petite. Avec le scénario sur la table, deux nouvelles installations gérées par le Bilboquet et Tout petit. Tout petit verrait le jour à proximité de ce dernier CPE, probablement entre ce bâtiment et le complexe d'habitations le Montagnais.

«L'objectif est de pouvoir offrir ce service-là dès l'automne 2009», explique Bernard Beaupré, coordonnateur général au Bilboquet, en soulignant que le milieu pourrait recevoir des nouvelles du ministère de la Famille à la mi-août. La présence de ce CPE permettrait d'amener une autre dimension au projet, puisque le Bilboquet offre aux parents des places à temps partiel et accueille des enfants avant des besoins particuliers.

Selon M. Beaupré, le projet est aussi appuyé par la Conférence régionale des élus de l'Estrie. «C'est sûr que la demande est énorme, commente-t-il. Ce sont des listes d'attente de 300-400 noms autant au campus principal qu'au campus de la santé.»

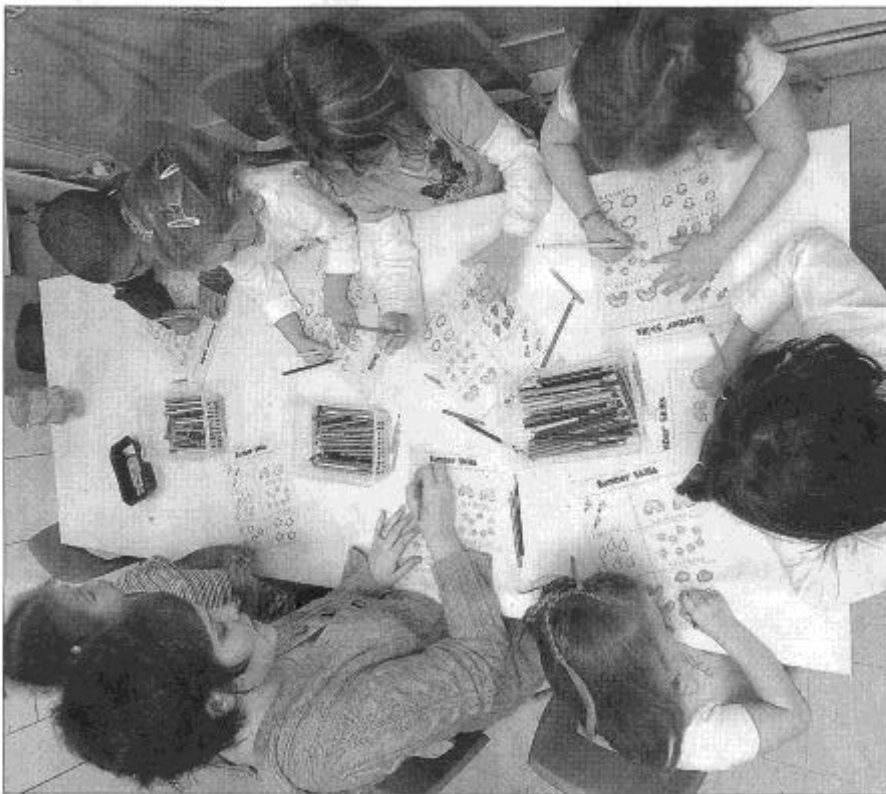
«Chez nous, j'ai à peu près trois ans d'attente, et au-dessus de 400 noms (sur la liste)», illustre Julie Messier, adjointe administrative au CPE La Jardinière, situé sur le campus de la santé, où se trouve le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

«On est très optimiste, on se dit qu'on est en milieu de travail, qu'on répond aux critères. On se croise les doigts, la demande est criante», souligne Mme Messier. La Jardinière avait fait une demande d'agrandissement en 2005, mais l'expansion était tombée à l'eau en raison des subventions qui n'étaient pas au rendez-vous.

Dans un document de l'Université de Sherbrooke, on peut lire que «le conseil d'administration appuie avec enthousiasme les projets». «Cet ajout de services constitue un élément déterminant pour le développement de l'Université et un atout important dans sa stratégie d'internationalisation en facilitant les recrutements à l'extérieur de la région et à l'étranger de ressources professionnelles et d'étudiants...» lit-on également.

Les projets retenus par le Ministère et le nombre de places accordées en Estrie devraient être connus en août. La directrice du Regroupement des CPE des Cantons-de-l'Est (RCPECE), Marthe Staehler, s'inquiète de son côté du fait que la ministre Michelle Courchesne n'a pas cité l'Estrie dans les régions prioritaires pour le développement de places. «Ça nous inquiète beaucoup: est-ce que ça veut dire qu'on va recevoir des grenailles?» s'interroge Mme Staehler.

En cette période de vacances, il a été impossible de parler hier au responsable du projet à l'Université de Sherbrooke. Il a aussi été impossible de parler à un gestionnaire du CPE Tout petit, toute petite.



ARCHIVES LA TRIBUNE / JOCKLYN BOUTEAU

Les besoins en places de garderie additionnelles sur le campus principal et le campus de la santé de l'Université de Sherbrooke sont criants. Mais les quatre projets sur la table ne se réaliseront que si le ministère de la Famille les subventionne.

La région en un clin d'oeil



par Dany Jacques

[Voir tous les articles de Dany Jacques](#)

Article mis en ligne le 28 juin 2008 à 12:22

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Projets financés

La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) accorde un montant de 313 456 \$ à même le Fonds de développement régional (FDR) pour donner un coup de pouce financier à huit projets structurants, ainsi qu'à un projet d'études et recherches. Ceux touchant la région de Memphrémagog sont «La naturalisation au coeur des solutions pour l'amélioration de la qualité de l'eau» (47 656 \$ au RAPPEL), «L'accompagnement scientifique à la mise en place d'actions pour améliorer la qualité de l'eau» (20 350 \$ au RAPPEL), «La modélisation du transport du phosphore dans le bassin versant du lac Memphrémagog» (72 000 \$ à la MRC de Memphrémagog). De plus, le projet Animation d'été du Cirque des étoiles de Magog disposera d'une somme de 25 000 \$ en provenance du Fonds régional d'investissement jeunesse. Le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts accorde aussi une somme de 15 590 \$ à la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est (L'aménagement forestier durable en Estrie) et 19 639 \$ au RAPPEL. (La forêt; un milieu de vie).

NOTRE-DAME-DES-BOIS

La Route des Sommets inaugurée sur le mont Saint-Joseph

RONALD MARTEL

ronald.martel@latribune.qc.ca

NOTRE-DAME-DES-BOIS — En préparation depuis 30 mois, la troisième et dernière route touristique de l'Estrée, la Route des Sommets, a été inaugurée hier après-midi, au sommet du mont Saint-Joseph, sur le territoire de Notre-Dame-des-Bois, à près de 1100 mètres d'altitude.

La Route des Sommets, comptant 157 km, relie 15 municipalités, toutes situées dans la MRC du Granit, dans la région de Lac-Mégantic. Elle se caractérise par des paysages grandioses, sur tout son parcours, qui suit des portions des routes 212, 263, 204, 108 et 161, dans un coin de pays rempli de lacs et de montagnes.

Des représentants du monde municipal et des intervenants du domaine touristique se sont d'abord réunis à la salle multimédia de l'ASTROLab du Parc national du Mont-Mégantic, pour la partie allocutions de cette inauguration, prononcées par les partenaires du projet.

Ce sont Alain Larouche, directeur général de l'Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est, Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit, Colette Roy Laroche, mairesse de Lac-Mégantic, qui a cependant parlé à titre de vice-présidente de la Conférence régionale des élus de l'Estrée (CRÉE), et Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton.

Par la suite, au sommet du mont Saint-Joseph, ils ont inauguré deux panneaux d'identification de la Route des Sommets, un premier qui va trôner en bonne place dans chacune des 15 municipalités ou dans des haltes routières à proximité, et un deuxième, plus petit, de forme circulaire, qui servira à identifier des points d'intérêt de cette route touristique.

La réalisation du projet de la Route des Sommets a nécessité plus de 200 000\$. Il s'agit d'une



LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

C'est en grande pompe qu'a été inauguré un des 15 grands panneaux d'identification de la Route des Sommets qui trôneront en bonne place, dans chacune des 15 municipalités que traverse cette nouvelle route touristique, sur 157 km dans la région de Mégantic. De g. à d., Pierre Goulet, directeur du Parc national du Mont-Mégantic, Alain Larouche, directeur général de l'ATR Cantons-de-l'Est, Colette Roy Laroche, mairesse de Lac-Mégantic et vice-présidente de la Conférence régionale des élus de l'Estrée (CRÉE), Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit, Jean-Louis Gobeil, maire de Notre-Dame-des-Bois, Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton, Nil Longpré et Nathalie Tuboeuf, respectivement commissaire touristique et directrice générale du Centre local de développement (CLD) de la MRC du Granit.

initiative du Centre local de développement de la MRC du Granit. Le commissaire touristique, Nil Longpré, par son travail assidu, a été reconnu comme le parrain du projet.

Pierre Goulet, directeur du Parc national du Mont-Mégantic, en hôte avisé, a salué le choix judicieux d'un sommet pour cette inauguration, avec l'une des routes les plus élevées en montagne, au Québec, et des attraits touristiques uniques en leurs genres: les Observatoires scientifiques et populaires, l'AstroLab et le petit sanctuaire consacré à saint Joseph.

Après avoir parlé de la Route des Vins et du Chemin des Cantons, les deux autres routes touristiques de l'Estrée, Alain Larouche a vanté la Route des Sommets comme outil de marketing, pour la région de Mégantic, en tant que produit hautement complémentaire et unique.

Le préfet de la MRC du Granit, Maurice Bernier, a pour sa part félicité ceux qui ont vu le filon que représentait la Route, et qui l'ont mise sur pied, tout en remerciant ses collègues les maires des 15 municipalités qui ont accepté d'adhérer au projet.

«Quand on sait comment le dé-

veloppement du mont Mégantic est devenu, pour notre région, le vaisseau amiral, au plan touristique, la Route des Sommets sera pour nous le ciment réunissant tous les éléments qui permettent aux visiteurs de vivre toute une expérience quand ils viennent ici», a-t-il mentionné.

«Quand on regarde les fouilles archéologiques et leurs résultats, dans notre région, c'est sûrement dans nos gènes, puisque ça fait 12000 ans qu'on accueille des gens ici et qu'ils y vivent une belle expérience, nous sommes devenus bons là-dedans, l'accueil des touristes!»

Un bilan pour les CRÉ

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Table Québec / régions s'est déroulée hier à Orford. Il s'agissait de la première fois que cette table de travail du ministère des Affaires municipales et des Régions se déplaçait dans l'une des 21 régions du Québec.

Cette table représente, pour les présidents et les directeurs des 21 Conférences régionales des élus (CRÉ), une occasion unique de discuter avec le gouvernement provincial pour mettre sur table chacune de leurs priorités.

«C'est un événement qui dure une journée, de trois à quatre fois par année, et qui met à la table environ 70 à 80 personnes», a soutenu la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, au cours d'une entrevue téléphonique avec *La Tribune*.

À l'ordre du jour de cette rencontre qui a duré une journée: le bilan des cinq années d'existence de l'entité qu'est la CRÉ.

«Ce qui s'est dégagé de cette rencontre, c'est que la CRÉ est un grand succès. Avant leur création, la gouvernance laissait peu de place aux élus municipaux. Aujourd'hui, par le biais des CRÉ, les élus municipaux ont toute la place qu'il leur revient et ils sont devenus des interlocuteurs indispensables des régions pour le mi-

nistère», explique-t-elle.

Parmi les grands dossiers qu'ont traité les CRÉ ces dernières années, on retrouve notamment la gestion du domaine forestier, la gestion des matières résiduelles et le décrochage scolaire.

De grands défis sont aussi ressortis de cette réunion qui se tenait à l'Auberge Estrimont. «Le gouvernement doit s'adapter aux différentes réalités régionales et comprendre que les CRÉ ne vont pas toutes au même rythme et qu'elles n'ont pas toutes les mêmes besoins», précise la ministre.

De son côté, le préfet de la CRÉ de l'Estrie, Roger Nicolet, se réjouit aussi du bon déroulement de cette journée qui s'est tenue dans sa grande région.

«Ici, en Estrie, les gens commencent à peine à connaître la CRÉ, dont le rôle est de dégager des politiques stratégiques pour le développement des régions et de faire le suivi afin de s'assurer qu'elles soient respectées», précise M. Nicolet.

Un consensus se dégage aussi: grâce au travail qu'effectue la CRÉ, l'entité régionale est plus forte en Estrie.

«Avant, les gens parlaient de Sherbrooke et des autres municipalités de l'Estrie. Aujourd'hui, ils parlent de l'Estrie comme d'une région et c'est merveilleux de voir que les gens acceptent la diversité dans son ensemble», soutient la ministre Nathalie Normandeau.

Les rebuts partent dans toutes les directions

DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — La décision de la Ville de Sherbrooke d'expédier ses matières résiduelles en Mauricie a été fortement critiquée mais, faute de solution régionale pour le moment, plusieurs autres municipalités et MRC de la région doivent elles aussi acheminer leurs déchets à l'extérieur.

C'est le cas des 17 municipalités de la MRC de Memphrémagog, dont les quelques 60 000 tonnes de matières résiduelles annuelles (incluant les secteurs industriel, commercial et institutionnel) prennent différentes directions: LET de Coaticook, Stukely-Eastman, Régie d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi, MRC du Haut-Saint-François et Saint-Vallier.

«Pour les municipalités sous contrat avec Coaticook, c'est du long terme, mais les autres sont en attente d'une solution régionale ou d'une entente avec une entreprise de tri-compostage», résume le préfet de la MRC, Roger Nicolet.

« Sherbrooke a pris une décision (d'aller en Mauricie) basée sur des coûts. Comment faire un projet régional lorsque le plus gros joueur prend une telle décision? »

La MRC de Coaticook est la seule dans la région à disposer d'un lieu d'enfouissement technique (LET) conforme aux exigences gouvernementales.

Avec la fermeture de son lieu d'enfouissement sanitaire, la Ville de Sherbrooke envoie depuis peu en Mauricie ses 35 000 tonnes de matières résiduelles annuelles, en vertu d'un contrat de 11,8 millions \$ sur cinq ans.

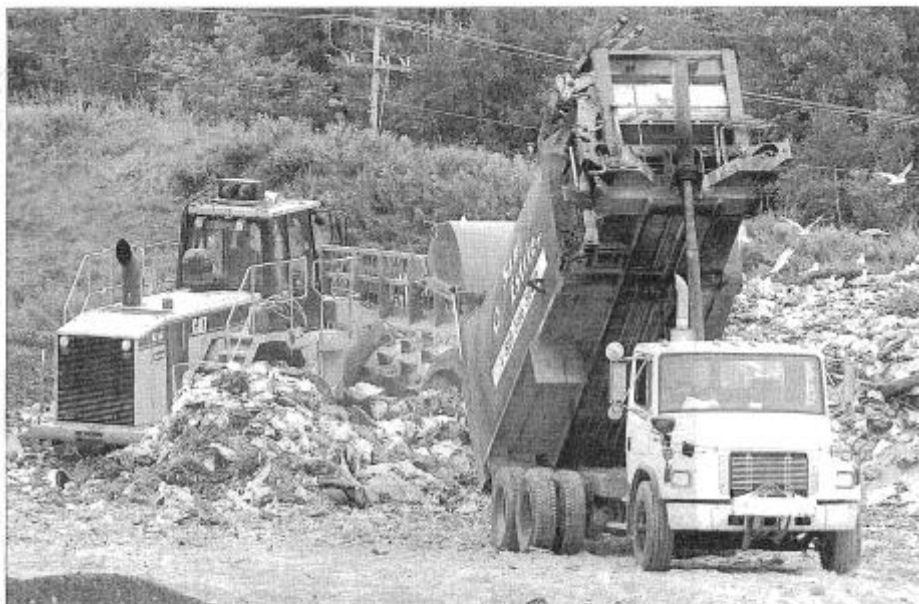
Cette décision a été fortement critiquée par nombre de citoyens et de groupes écologistes en raison de son impact financier et environnemental.

La Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources, qui regroupe 14 municipalités des MRC des Sources, d'Arthabaska et de Drummond, envisage de se tourner — pour le moment — vers la Société de développement durable d'Arthabaska pour l'enfouissement de ses 17 000 tonnes annuelles de déchets.

Aucune décision n'a toutefois encore été prise.

Dans cette MRC, le groupe Jeffrey-Maybach met de l'avant Estrie-Environnement, un méga et controversé projet de valorisation énergétique des matières résiduelles sur le site de Mine Jeffrey. Cela impliquerait un volume annuel d'un moins 600 000 tonnes de matières résiduelles.

La MRC du Haut-Saint-François entend transformer le lieu d'enfouissement de Bury en un



La Ville de Sherbrooke possédait un lieu d'enfouissement bien pratique puisque situé à l'intérieur de ses limites, mais il a fallu le condamner. Les matières résiduelles parcourront dorénavant un long chemin jusqu'en Mauricie pour quelques années.



Marc Reid, préfet de la MRC du Haut-Saint-François



René Pelletier, président de la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François

LET de 40 000 tonnes par année et a demandé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Pares de lui accorder pour ce faire un délai jusqu'en janvier 2010.

«Ce n'est pas pensable d'attendre ça en automne. On pense que ça peut se faire en dedans d'un an», indique le préfet Marc Reid.

«On souhaite que ce soit prêt pour l'automne prochain. Nous avons la place et les appels d'offres sont déjà lancés», ajoute-t-il.

De leur côté, les 18 municipalités de la MRC du Granit et les 19 municipalités de celle de l'Amiante enverront leurs matières résiduelles, environ 30 000 tonnes par année, au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie, pour 18 mois.

Le lieu sera converti

Durant cette période, la Régie des mines et des lacs explorera les nouvelles technologies disponibles.

Le Val-Saint-François entend pour sa part convertir le lieu d'enfouissement actuel du canton de Melbourn en un lieu d'enfouissement technique.

«On est en démarches pour arriver pour la date du 19 janvier; on peut faire une première cellule, on n'est pas obligé d'y aller d'un seul coup, ça nous donnera le temps de voir venir», livre René Pelletier, président de la Société de gestion des matières résiduelles.

«On fonctionne avec un objectif de 13 000 tonnes par année. On veut offrir le meilleur service de façon écologique avec un objectif

de récupération de 60 pour cent et au meilleur coût possible», ajoute-t-il.

«On ne peut attendre après Sherbrooke ou les autres pour un projet régional. Sherbrooke a pris une décision (d'aller en Mauricie) basée sur des coûts. Comment faire un projet régional lorsque le plus gros joueur prend une telle décision?» de-

mande M. Pelletier.

Deux municipalités du Val-Saint-François, Saint-Denis-de-Brompton et Saint-François-Xavier-de-Brompton, se sont dissociées du projet de la MRC et étudient divers scénarios.

Elles ont aussi demandé de se joindre au projet régional de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE).

Une entreprise retenue par la CRÉE en difficulté

SHERBROOKE — L'une des entreprises retenues à la suite de l'appel de qualification de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE) pour la gestion des matières résiduelles en Estrie, Conporc, a suspendu les activités de son usine de Sorel-Tracy pour le tri-compostage.

La société s'est également placée sous la protection de la Loi sur l'arrangement avec les créanciers des compagnies, le 8 août dernier.

Le Consortium Conporc-Axor, Waste Management et le Consortium Acon-Sani-Eco sont les trois sociétés retenues par la CRÉE.

«Les activités de Sorel-Tracy sont temporairement suspendues, c'est en lien avec la renégociation du contrat avec la MRC du Bas-Richelieu», explique Jean Beaudoin, président et chef de la direction de Conporc.

Dans un communiqué, Conporc précise que cette décision a été prise à la suite de «l'échec

des discussions avec les représentants du principal client en vue de la révision des termes du contrat de 1991».

«L'augmentation importante et constante d'éléments clés du coût d'exploitation du contrat n'a pas été compensée par le client, d'où un déséquilibre financier structurel croissant et récurrent entravant l'essor de la Société», ajoute la compagnie.

M. Beaudoin indique que l'équipe de direction travaille actuellement sur un plan de redressement et que Conporc a toujours l'intention de répondre à l'appel d'offres de la CRÉE.

«Absolument! Nous serons là cet automne», affirme-t-il.

Conporc exploite diverses technologies pour le traitement et la valorisation des matières résiduelles. La compagnie a aussi des activités ailleurs au Canada, en France, en Australie et aux États-Unis.

— Denis Dufresne

Le vendredi 19 septembre 2008

L'implication locale tatouée sur le cœur

Caroline Chrétien

La Tribune
SHERBROOKE

La race des jeunes qui portent de l'intérêt à la politique municipale n'est pas en voie de disparition. Si les grands idéaux nationaux et provinciaux attirent la majorité des jeunes militants, il en existe encore qui, comme la néo-Sherbrookoise Florencia Mauri, se passionnent pour les enjeux locaux.



[Agrandir](#)

Florencia Mauri
Imacom, Maxime Picard

"Le municipal, ce n'est pas que la coordination de la collecte des poubelles. Beaucoup de gens croient que c'est plate de s'impliquer au municipal, mais au contraire, c'est une approche beaucoup plus terrain que les niveaux national et provincial. Quand on s'implique dans un petit milieu, on a plus de poids et on voit nécessairement plus les retombées de ce que l'on fait", affirme la vice-présidente du Renouveau sherbrookoise.

Fraîchement débarquée de l'Argentine il y a quatre ans, Florencia Mauri a tôt fait de compléter un baccalauréat en sciences politiques. La professionnelle de recherche impliquée auprès de la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) et de la Conférence régionale des élus (CRE) de l'Estrie s'apprête maintenant à commencer une maîtrise en management public avec concentration en développement local.

Sentiment d'appartenance

"J'ai un très fort sentiment d'appartenance à cette ville et si je veux rester ici, les choses doivent bouger." La jeune militante a la tête pleine d'idées pour retenir les étudiants de l'Université de Sherbrooke dans la Ville après leurs études. "Il ne faut pas rester une ville de passage." Diversification économique et lutte au décrochage scolaire font partie de ses priorités.

La jeune femme apprécie également l'idée de faire partie d'une opposition. "Ce n'est pas seulement pour critiquer, c'est pour enrichir le débat et faire bouger les choses. On a encore beaucoup de potentiel non exploité."

Florencia Mauri croit que le fait de faire fi des allégeances politiques nationales au niveau municipal rend le travail des élus plus productif. "Au municipal, il n'y a pas de fédéraliste ou de souverainiste. Ce n'est pas ça la priorité."

La région n'a pas fait ses devoirs



SHERBROOKE — La majorité des municipalités et des six MRC de l'Estrie ne pourront respecter les nouvelles exigences du gouvernement du Québec, pour l'enfouissement des matières résiduelles, en vigueur à compter de janvier 2009.

À partir de cette date, ces matières devront être enfouies dans les lieux d'enfouissement technique (LET) étanches, équipés pour le captage des lixiviats et des biogaz.

«Ce serait plutôt l'exception qui sera prête; les seuls qui peuvent prétendre l'être c'est la MRC de Coaticook», reconnaît le président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE), Roger Nicolet.

La MRC du Val-Saint-François entend toutefois transformer d'ici la mi-janvier une partie de son lieu d'enfouissement du canton de Melbourne en LET.

Comment expliquer ce retard collectif alors que les exigences gouvernementales étaient connues depuis plusieurs années?

«On n'avait pas tous les éléments en main. Il y a eu aussi toute la controverse sur l'avenir des sites d'enfouissement, qui a

mobilisé les élus, puis le centre de tri, c'était un pré-requis», fait valoir M. Nicolet.

Ce dernier souligne en outre la «surabondance» des options (tri à la source, tri-compostage, valorisation énergétique, etc.).

«C'est une logistique complexe, avec des procédés industriels en constante évolution», note-t-il.

À la suite de son appel de propositions d'avril dernier, la CRÉE lancera à une date encore indéterminée un appel d'offres pour le traitement des matières résiduelles de Sherbrooke, Magog, Canton d'Orford, MRC du Val-Saint-François et MRC des Sources.

«Il ne faut pas s'aventurer là-dedans trop prématurément. Il y a toutes sortes de raisons qui font qu'il faudra deux ou trois ans de plus pour atteindre les objectifs gouvernementaux et même les dépasser», croit M. Nicolet.

De plus, selon lui, la controverse sur le projet Estrie-Environnement, dans la MRC des Sources, «n'est pas de nature à faire avancer les choses».

Pas de portrait global

Faute de pouvoir répondre aux exigences de janvier prochain, municipalités et MRC doivent donc réaliser des partenariats avec d'autres communautés de la région ou carrément achemi-

ner leurs matières résiduelles à l'extérieur.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ne dispose pas encore d'un portrait global de la situation en Estrie. Mais *La Tribune* a effectué un survol qui démontre que la plupart des collectivités n'ont pas fait leur devoir.

«Les gestionnaires de lieux avaient jusqu'à la fin de juillet pour nous transmettre leurs intentions; le vrai portrait, on va l'avoir avec ce que les municipalités et MRC vont nous transmettre», mentionne Mario Bérubé, chef du service des matières résiduelles au MDDEP.

Bien que le MDDEP ne prévoit aucune sanction contre les municipalités et MRC qui n'auront pas de LET en janvier prochain, «il faut que les matières soient enfouies de façon sécuritaire», dit M. Bérubé.

«Mais 60 pour cent des déchets (au Québec) sont déjà enfouis dans des lieux autorisés par décret en fonction des nouvelles normes», soutient-il.

Invité à commenter la décision de la Ville de Sherbrooke d'acheminer ses 35 000 tonnes annuelles de déchets en Mauricie, M. Bérubé répond que «les municipalités ont le choix des moyens et c'est à elles de prendre les décisions».

«La politique gouvernemen-



Roger Nicolet, président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE).

tales, en tant que telle, parle de régionalisation mais ne dit pas qu'il doit y avoir un lieu d'enfouissement technique dans chaque MRC», précise-t-il.

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 prévoyait également que les municipalités atteindraient un taux de récupération de 60 pour cent en 2008.

Mais, là aussi, les résultats ne sont pas au rendez-vous puisque la moyenne québécoise n'était que de 32 pour cent en 2006, selon Recyc-Québec.

Waste Management veut offrir une solution locale

SHERBROOKE — Tandis que plusieurs municipalités et MRC de la région n'ont toujours pas d'endroit pour disposer de leurs matières résiduelles, Waste Management pourrait bientôt être en mesure de répondre à une

partie de leurs besoins avec son projet de lieu d'enfouissement technique (LET), à Magog.

«On a reçu le feu vert en 2007 après les audiences du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement). Le projet

est actuellement en révision au MDDEP (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) et on est confiant de recevoir les approbations pour aller de l'avant dans les prochains mois», livre

Martin Dussault, directeur des affaires publiques chez Waste Management.

À hauteur de 60 000 tonnes par année, cela nous permettrait de desservir la MRC de Memphrémagog et une partie de notre clientèle de Sherbrooke. On propose une destination locale à des matières générées localement, il y aurait moins de transport et moins d'émissions de GES», fait-il valoir.

Le LET que souhaite construire Waste Management en 2009 bénéficierait de la plus haute technologie dans le domaine.

«Le projet est jugé sécuritaire par le BAPE et il respecte les nouvelles exigences du gouvernement», rappelle M. Dussault.

Lors des audiences, le BAPE avait toutefois constaté que le projet soulève de l'opposition, notamment de la part de la MRC de Memphrémagog, de la Ville de Magog, de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford et de Memphrémagog conservation.

Martin Dussault dit d'autre part s'étonner que neuf ans après le Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles tant de municipalités et de MRC n'aient toujours pas de solution permanente pour leurs matières résiduelles.

«C'est tout de même surprenant qu'à minuit moins cinq, on ne soit pas prêts», juge-t-il.

— Denis Dufresne



Waste Management fait valoir que son projet de LET à Magog, avec ses 60 000 tonnes par année, lui permettrait de desservir la MRC de Memphrémagog et une partie de sa clientèle de Sherbrooke. «On propose une destination locale à des matières générées localement, il y aurait moins de transport et moins d'émissions de GES», souligne Martin Dussault, directeur des affaires publiques chez Waste Management.

Des fonds disponibles pour les artistes

ALBERT BÉRUBÉ

albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les artistes et écrivains de la région ont jusqu'au 27 octobre pour s'inscrire à la «Mesure d'aide financière» qui a été instituée pour eux il y a deux ans par la Conférence régionale des élus de l'Estrie, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil de la culture de l'Estrie.

Le partenariat entre les trois entités vise la pratique artistique professionnelle en Estrie et il dispose d'une enveloppe de

300 000 \$ répartie sur trois ans. Jusqu'ici, 27 artistes ont bénéficié d'une bourse pour la réalisation de 18 projets artistiques et littéraires.

Une séance d'information à leur intention se tiendra au restaurant Le Cartier de Sherbrooke, le mardi 30 septembre à 19 h.

Tous les domaines artistiques y sont éligibles : arts visuels, métiers d'art, chanson, danse, musique, théâtre, arts du cirque, arts multidisciplinaires, littérature... Le programme d'inscription est disponible à www.calq.gouv.qc.ca.

Régime forestier : l'Estrie exprime ses craintes

ALBERT BÉRUBÉ

albert.berube@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Soucieuse de préserver le potentiel de mise en valeur de sa ressource forestière, l'Estrie a exprimé ses craintes en commission parlementaire à Québec, plus tôt cette semaine, en prévision de la mise en oeuvre d'un nouveau régime forestier.

«Nous craignons qu'il y ait une érosion des atouts mis en place, notamment pour ce qui est du statut de producteurs, du programme de remboursement de taxes foncières, des mandats de notre Agence de mise en valeur et des programmes destinés aux forêts privées», a résumé Maurice Bernier.

Maurice Bernier est président de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), laquelle relève de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CREE). En place depuis 2004, la CREE est l'interlocuteur privilégié du gouvernement québécois en matière de développement régional.

M. Bernier réagissait au document *L'occupation du territoire forestier et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*. Ce document de Québec doit mener à un nouveau projet de loi de régime forestier qui

succèdera à celui qui existe depuis 20 ans.

«Nous en Estrie, 93 pour cent de notre forêt est privée, et le document de Québec ne parle presque pas de forêt privée. Il y a 10 000 producteurs forestiers privés en Estrie», fait valoir Jean-Louis Blanchette, coordonnateur de la CRRNT, qui était aussi de la délégation estrienne en commission parlementaire. De ce nombre, environ 4000 sont actifs.

Financement

Faisant écho aux propos de M. Bernier, M. Blanchette ajoute que l'Estrie veut notamment s'assurer que son Agence de mise en valeur de la forêt privée (en aménagement sylvicole et reboisement entre autres) garde son niveau de financement, ce qui n'est pas garanti.

Cette agence a un budget de l'ordre de 4,4 millions \$, dont 3,3 millions sont mis à la disposition des producteurs forestiers par Québec. Elle est aussi financée à même les contributions de l'industrie forestière. «L'an dernier, 1411 propriétaires forestiers ont bénéficié de l'aide de l'agence», précise sa directrice générale, Lise Beau-séjour, et «ce ne sont pas les mêmes d'une année à l'autre», observe-t-elle.

En commission parlementaire,

la délégation estrienne a aussi insisté sur «le principe de résiduité», en vertu duquel les scieries doivent d'abord s'approvisionner en forêt privée avant la forêt publique.

L'Estrie compte 170 usines de transformation du bois qui re comprennent Jean-Guy Saint-

Roch, président de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée, Dany Senay, de Billots Sélect Mégantic qui est représentant du milieu forestier public à la CRRNT, et Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CREE.

De nombreuses initiatives pour contrer l'exode

ALBERT BÉRUBÉ

albert.berube@l'union.qc.ca

SHERBROOKE — Désireux de contrer l'exode de ses jeunes afin de garder son environnement bien vivant, le milieu estrien multiplie les initiatives destinées à aider les jeunes à s'installer dans la région. Politiques d'accueil, aide à l'emploi, sensibilisation des plus jeunes, recrutement et séjours exploratoires sont au menu.

Un plan d'action pour les trois prochaines années est en préparation. Il sera déposé en janvier 2009 à la Conférence régionale des élus de l'Estrie et au Forum jeunesse Estrie. Ces travaux visant à contrer l'exode des jeunes de 12 à 35 ans portent le nom de «Node jeunesse Estrie». *Node* est un nouveau

mot inventé en Estrie comme antonyme d'exode.

« On travaille beaucoup à développer un sentiment d'appartenance. »

La chargée du projet, Kathérine Gouin, est en train de réactualiser pour la fin de l'été un portail web des nombreuses initiatives mises en place partout en région pour favoriser l'installation et l'intégration des jeunes. «L'outil internet permettra aux élus et aux acteurs jeunesse d'avoir accès rapidement à l'information et aux bonnes idées de chacune des municipalités», fait-elle valoir.

De fait, de nombreuses me-

sures sont déjà déployées pour contrer l'exode des jeunes. Parmi elles, on remarque les politiques d'aide de diverses municipalités, telles Windsor, Coaticook, Weedon, Lac-Mégantic ou Richmond, entre autres. Asbestos a aussi révisé sa politique d'accueil pour aider les nouveaux arrivants.

On remarque également les activités de sensibilisation dispensées aux jeunes dans les écoles secondaires. «Si les jeunes n'ont pas été sensibilisés au secondaire aux opportunités de leur coin de pays, on risque de ne pas les revoir après leurs études aux cégep ou à l'université», signale Myrthé Ouellette, agente de migration Place aux jeunes en poste à East Angus au Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François.

«On travaille beaucoup à déve-

lopper leur sentiment d'appartenance», ajoute-t-elle au sujet de ses interventions auprès des jeunes des trois dernières années du secondaire.

A ces initiatives, se greffent les séjours exploratoires menés par les organismes «Place aux jeunes». Une quinzaine de diplômés de 18 à 35 ans séjournent une fin de semaine dans une MRC pour s'y informer des réalités, emplois et occasions d'affaires. Diverses visites et rencontres sont à l'agenda.

Le travail d'abord

L'emploi est évidemment le facteur principal de rétention des jeunes dans une région. Une tournée des diverses MRC nous apprend que de nombreux emplois y sont disponibles.

«Au Carrefour jeunesse-em-

ploi du comté de Richmond (MRC des Sources), il y a autour d'une cinquantaine de postes affichés», fait observer Olivier Brière. «Il y a pénurie de main-d'œuvre», dit-il, en mentionnant les postes de «soudeurs, monteurs, bouchers et tout le secteur de la transformation». Tout cela sans compter les emplois disponibles dans la santé et les services publics, là comme ailleurs.

Une fois qu'on a attiré les jeunes en région, par exemple pour prendre de l'expérience de travail, «le défi est de les garder en région», observe Michel Sakkali, agent de développement industriel aux Centres d'emploi d'East Angus et Lac-Mégantic. «Ils sont attirés par les emplois dans les grands centres urbains. On se bat contre des tendances lourdes.»

L'industrie forestière fait retirer une publicité d'Hydro

ROBERT DUTRISAC

Édition du mercredi 01 octobre 2008

Mots clés : Environnement, Pressions, Hydro-Québec, Publicité, Forêt, Québec (province)



Québec -- Hydro-Québec a cédé à des pressions politiques en retirant une publicité télévisuelle qui a déplu à l'industrie forestière.

À saveur environnementale, cette publicité cherche à convaincre les clients d'Hydro-Québec d'abandonner les factures papier pour adopter la facturation par Internet, et ce, dans le but de préserver la forêt.

D'une durée de 30 secondes, la publicité, réalisée par la firme Lg2, montre un homme qui déchire des factures, assis à sa table devant sa fenêtre. Par la fenêtre qui donne sur une rivière, qui ressemble à la rivière Richelieu, on voit un arbre -- un bouleau -- tomber lentement. Une voix hors champ conclut: «Contribuez à sauver des arbres. Adhérez à la facture Internet d'Hydro-Québec sur notre site dès maintenant.»

Le 23 septembre dernier, le sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Normand Bergeron, a communiqué avec Hydro-Québec pour lui mentionner que cette publicité indisposait la ministre Julie Boulet et des parlementaires. M. Bergeron n'a jamais visionné la publicité en cause. Le jour même, Hydro-Québec retirait sa publicité.

Ce jour-là siégeait la Commission de l'économie et du travail, qui tenait des consultations particulières sur l'occupation du territoire forestier. «Lors de cette commission parlementaire, les trois partis ont indiqué que l'image qu'on donnait dans cette publicité, que c'était un péché d'abattre un arbre, ce n'était pas très sain», a livré hier, au Devoir, le sous-ministre Normand Bergeron. «Ce n'était pas un bon message dans le cadre du nouveau régime forestier.» M. Bergeron accompagnait la ministre lors de cette commission.

C'est un représentant de l'industrie forestière, Dany Senay, de Billots Sélect Mégantic, un spécialiste de l'aménagement forestier, qui a attaché le grelot. «On a été mobilisés autour de la publicité d'Hydro-Québec, qui montrait qu'abattre un arbre, c'est criminel», a dit M. Senay devant les parlementaires.

Le préfet de la MRC du Granit, Maurice Bernier, qui était aux côtés de M. Senay, a renchéri: «Dans notre milieu, chez nous, couper un arbre, c'est presque vu comme un crime, alors que notre devise c'est: "Ce n'est pas les arbres que l'on veut protéger, c'est la forêt", a déploré M. Bernier. Les jeunes qui sont à l'école aujourd'hui, [...] et qui se font rebattre les oreilles à la journée longue avec le fait qu'il faut cesser de couper des arbres, bien, ils ne sont pas très intéressés à aller suivre un cours en foresterie.»

«La ministre acquiesçait à ces propos», a signalé hier le sous-ministre. Deux autres parlementaires présents, l'adéquiste Claude Roy, de Montmagny-L'Islet, et le péquiste Marjolain Dufour, de René-Lévesque, ont aussi critiqué la publicité d'Hydro-Québec.

L'industrie forestière avait déjà dénoncé cette publicité. Le 16 septembre dernier, Hydro-Québec a reçu une lettre d'une compagnie forestière qui se plaignait du message publicitaire.

Le 24 septembre, Guy Chevette, président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec, envoyait, de son côté, une lettre au sous-ministre. Il se plaignait non seulement de la publicité télévisuelle d'Hydro-Québec, mais aussi de la mention imprimée sur les enveloppes de la société d'État: «Adhérez à la facture Internet et sauvez des arbres.» Dans sa lettre, M. Chevette écrit: «Je ne crois pas qu'il soit de bonne guerre de s'attaquer ainsi à la légitimité du système de gestion des forêts du Québec qui relève de votre ministère.»

«On dirait qu'ils [Hydro-Québec] ont fait exprès pour caler davantage l'industrie», a affirmé au Devoir Guy Chevette.

Chez Hydro-Québec, on s'est montré surpris de cette polémique. «La publicité a été retirée parce qu'il a été porté à notre attention qu'elle pouvait être mal interprétée, que ça pouvait être interprété comme condamnant l'abattage d'arbres alors que ce n'était pas notre intention», a indiqué hier la porte-parole d'Hydro-Québec, Marie Archambault. La diffusion de cette publicité grand public avait débuté le 1er septembre et devait prendre fin à la fin du mois, a-t-elle précisé. Hydro-Québec a remplacé cette publicité par des messages sur les économies d'énergie. Aucune partie des 475 000 \$ qu'a coûté le placement de cette annonce n'a été perdue, a assuré la porte-parole.

Pour sa part, le député Claude Roy a rappelé hier que l'industrie forestière et Hydro-Québec relèvent du même ministère, celui des Ressources naturelles et de la Faune. «C'est la grande incohérence dans ça, estime le député adéquiste. D'un côté, on va chercher la ressource en eau pour en faire de l'électricité et de l'autre côté, Hydro-Québec se permet de détruire l'industrie forestière qui, à l'heure actuelle, est en crise.»



Dans l'ordre habituel, on aperçoit le sculpteur et designer Jean-Marc Tétro, la présidente et éditrice de *La Tribune* et de *La Nouvelle*, Louise Boisvert, l'historien Jean-Pierre Kesteman, qui préside les Prix d'architecture, le chef des services français de Radio-Canada en Estrie, Stéphane Laberge, et le président du comité consultatif d'urbanisme de Sherbrooke, Louida Brochu.

Sherbrooke lance ses Prix d'architecture

ALBERT BÉRUBÉ

albert.berube@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Afin de valoriser les réalisations architecturales de son territoire, la Ville de Sherbrooke vient de mettre sur pied un nouveau repère d'excellence, les Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke.

«La Ville désire souligner la qualité des réalisations architecturales nouvelles et restaurées, tout en reconnaissant l'œuvre, le bâtiment et son aménagement, stimuler l'intérêt des concepteurs, des constructeurs et des propriétaires à réaliser des projets de qualité qui respectent l'environnement architectural de Sherbrooke, et ainsi créer un sentiment de fierté chez les Sherbrookoïses», a expliqué hier le maire suppléant, Louida Brochu.

Les noms des lauréats de la première édition seront dévoilés le 6 février à l'occasion du salon Expo habitat de l'Estrie. Pour cette première, les projets admissibles devront avoir commencé après le 1^{er} janvier 2002 et avoir été complétés avant le 31 décembre 2007.

Les Prix d'architecture seront remis tous les deux ans dans six catégories aux propriétaires ou gestionnaires de bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels ou institutionnels pour des projets extérieurs de construction ou rénovation. «Les projets réalisés par la Ville de Sherbrooke ne sont pas admissibles», souligne M. Brochu.

Celui-ci espère qu'un grand nombre de candidatures soient soumises d'ici la date limite du 5 décembre, ce qui peut être fait à partir d'un formulaire simple qu'on retrouve sur le portail Internet de la Ville au www.ville.sherbrooke.qc.ca.

Six prix et une mention spéciale seront décernés. Cette mention sera le Prix du jury Louis-N.-Audet, du nom d'un architecte sherbrookoïse natif de Lambton décédé en 1971 après une carrière de plus de 60 ans. À lui et son

équipe, on doit des réalisations comme la cathédrale Saint-Michel, l'archevêché de Sherbrooke, le Mont-Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu et une cinquantaine d'églises.

«J'ai toujours été émerveillé par la richesse, la variété, la diversité et l'harmonie du patrimoine bâti de Sherbrooke», signale l'historien et professeur émérite Jean-Pierre Kesteman, qui préside le jury des prix. Six autres membres l'accompagneront dans l'évaluation des projets.

Une plaque commémorative du sculpteur et designer estrien de renom Jean-Marc Tétro sera par ailleurs apposée sur les bâtiments sélectionnés par le jury.

Le nouveau concours compte notamment comme partenaire la Conférence régionale des élus de l'Estrie, qui y investit 40 000 \$ par le biais de son Fonds de développement régional. «Il inspirera d'autres municipalités», fait observer Louida Brochu.

L'annonce d'hier s'est faite aussi en présence des représentants des partenaires médiatiques du projet, *La Tribune*, *La Nouvelle* et Radio-Canada, qui mettront à contribution du contenu publicitaire mettant en relief la valeur des Prix d'architecture.

«L'architecture incarne nos rêves et nous les rappelle, fait remarquer la présidente et éditrice de *La Tribune* et de *La Nouvelle*, Louise Boisvert. Nous rêvons d'innovation, nous rêvons d'environnement, nous rêvons de respect de la nature et du patrimoine».

«On sous-estime comme citoyens ce qu'on a autour de nous», ajoute Stéphane Laberge, chef estrien des services français de Radio-Canada.

La mise en place des Prix d'architecture est l'aboutissement des démarches d'Antoine Sirois, Jean-Pierre Bertrand et Jacques Foisy, ainsi que du conseiller municipal Serge Paquin, qui ont présenté leur projet en 2004, rappelle la présidente du comité de la culture de la Ville, la conseillère Chantal L'Espérance.

URBANISME

Sherbrooke lance sa première édition des Prix d'architecture

 [Imprimer](#)  [Envoyer](#)

Sherbrooke, le 10 octobre 2008 - Le maire suppléant de Sherbrooke, M. Louida Brochu, a lancé officiellement un nouveau concours : les Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke.

«La Ville désire souligner la qualité des réalisations architecturales nouvelles et restaurées à Sherbrooke tout en reconnaissant l'oeuvre, le bâtiment et son aménagement, stimuler l'intérêt des concepteurs, des constructeurs et des propriétaires à réaliser des projets de qualité qui respectent l'environnement architectural de Sherbrooke et ainsi créer un sentiment de fierté chez les Sherbrookoïses», a mentionné M. Brochu.

Le président du jury de cette première édition et porte-parole de ce concours, est l'historien et professeur émérite, M. Jean-Pierre Kesteman. Tous les deux ans, ces Prix d'architecture seront décernés dans six catégories aux propriétaires ou gestionnaires de bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels ou institutionnels qui ont réalisé des projets extérieurs de construction ou de rénovation sur le territoire de Sherbrooke. Une mention spéciale, soit le Prix du jury Louis-N.-Audet, sera également décernée par le jury à toute réalisation qui se qualifie ou non dans une des six catégories.

Les propriétaires ou mandataires des projets lauréats recevront une plaque commémorative conçue et réalisée par l'artiste Jean-Marc Tétro. Cette plaque commémorative, qui devra être apposée sur le bâtiment et y demeurer à perpétuité, sera accompagnée d'un certificat d'authenticité.

Mentionnons que la Conférence régionale des élus de l'Estrie a investi un montant de 40 000\$ par le biais du Fonds du développement régional pour soutenir la Ville dans la conception des Prix d'architecture.

Aide financière destinée aux artistes de l'Estrie

Dans le cadre de la Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie, la Conférence régionale des élus (CRE) de l'Estrie, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE), invitent les personnes intéressées

de la région à soumettre leur projet au plus tard le lundi 27 octobre prochain.

Cette aide financière s'adresse aux artistes, aux écrivains ainsi qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels qui oeuvrent dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, de la

chanson, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la littérature et de la recherche architecturale. Elle vise notamment à accroître et à diversifier les sources de

revenus des artistes et des collectifs d'artistes, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à stimuler des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et à

l'émergence d'une relève régionale. Pour obtenir le programme et le formulaire d'inscription, visitez le site du CALQ au www.calq.gouv.qc.ca.

Les chercheurs de L'UdeS accessibles aux entreprises

GHISLAIN ALLARD

Actualités - 15 octobre 2008 Mise à jour à 21:14:37

Les entreprises de la région doivent innover pour survivre dans un contexte de concurrence mondiale. Par contre, elles manquent souvent de ressources pour y parvenir. Les chercheurs de l'Université de Sherbrooke seront bientôt accessibles aux PME qui souhaitent un environnement propice à la croissance.

Dans ce sens, la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ), l'Université de Sherbrooke et la Corporation de développement économique de l'Estrie ont lancé le projet DEFI (pour développement – Estrie – futur – innovation). Sur cinq ans, une somme de 1 millions \$ sera investie dans cette initiative.

« À l'heure où on se parle, la région se développe à deux vitesses : alors que les entreprises de l'économie du savoir et les fleurons de l'industrie estrienne se sont ajustés, de nombreuses petites entreprises et industries se questionnent sur leur survie dans le contexte économique mondial. Comme communauté régionale, nous devons appuyer les entreprises qui ont un potentiel de croissance en mettant à leur disposition les outils nécessaires », souligne Roger Nicolet, président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

D'une façon concrète, un comité de gouverneurs formé d'industriels verra au respect de la mission et à l'établissement des priorités. Un directeur général sera sous peu embauché.

L'alliance avec les centres locaux de développement est une composante essentielle pour assurer le lien avec les entreprises disséminées sur le territoire. « Par exemple, un conseiller dans un centre local de développement collabore avec un dirigeant d'entreprise qui exprime ses besoins. Le représentant du CLD aura maintenant la possibilité de chercher un programme ou un chercheur à l'Université de Sherbrooke qui pourra se pencher sur la question. Ainsi, le lien sera fait entre l'entreprise et le milieu universitaire », explique Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

Selon le recteur Bruno-Marie Bécharde, cette nouvelle concertation s'inscrit dans les efforts de l'UdeS pour maximiser les retombées sociales et économiques de l'activité universitaire.

« Jamais la coopération université-industrie n'a été plus nécessaire pour assurer notre avenir collectif dans la nouvelle économie qui prévaudra de plus en plus dans la société du savoir mondialisée », insiste M. Bécharde.

L'Estrée se mobilise pour le DEFI de l'innovation

Développement - Estrie - futur - innovation dans une même initiative

GILLES FISETTE

gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une nouvelle structure appelée DEFI verra à créer en Estrie «un environnement propice pour accentuer la croissance économique, la profitabilité et la productivité des entreprises de la région par l'innovation».

DEFI a été lancée officiellement, hier après-midi, en conférence de presse par les trois partenaires qui l'ont imaginée: la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie), l'Université de Sherbrooke et la Corporation de développement économique de l'Estrie.

«Quel formidable défi que celui de faire de l'Estrie un terrain fertile pour l'innovation», a déclaré le recteur de l'université, Bruno-Marie Béchard.

L'université et la CRÉ ont décidé d'injecter chacun 100 000 \$ par année dans ce projet et ce, pour les cinq prochaines années.

DEFI, a signalé Roger Nicolet, président de la CRÉ, est présentement à la recherche d'un directeur général. On prévoit l'embaucher d'ici quelques semaines, de sorte que le projet devrait être actif avant le début de l'année 2009.

Son rôle principal sera «de veiller à ce que les entreprises estriennes profitent davantage des forces que constituent les institutions d'éducation et de recherche, la présence d'entreprises fort innovantes et de donneurs d'ordre d'envergure».

«À l'heure où l'on se parle, a précisé M. Nicolet, la région se développe à deux vitesses: alors que des entreprises de l'économie du savoir et les fleurons de l'industrie estrienne ont ajusté leurs pratiques d'affaires et de com-



AMC/CLAUDE POULIN

Le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchard, Claude Laroche, du comité des gouverneurs, et Roger Nicolet, président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, ont annoncé le lancement du partenariat DEFI.

mercialisation et leurs procédés technologiques, de nombreuses petites entreprises et industries se questionnent sur leur survie dans le contexte économique mondial. Comme communauté régionale, nous devons appuyer les entreprises qui ont un potentiel de croissance en mettant à leur disposition tous les outils disponibles et, s'il le faut, adapter ceux qui ne répondent pas à leurs besoins. Ce virage passe obligatoirement par la mise en commun des efforts de chacun.»

La CRÉ dit pouvoir compter sur l'Université de Sherbrooke comme puissant moteur d'innovation.

«Cette nouvelle concertation s'inscrit dans nos efforts pour maximiser les retombées sociales et économiques de l'activité universitaire en Estrie. Elle augmentera encore notre pouvoir d'attraction et notre tissu universitaire reconnu parmi les plus innovants au pays. Jamais la coopération université-industrie n'a été plus nécessaire pour assurer

notre avenir collectif dans la nouvelle économie qui prévaudra de plus en plus dans la société mondialisée du savoir», a pour sa part expliqué le recteur Béchard.

Cette mobilisation s'appuie également sur un comité des gouverneurs formé d'industriels chefs de file dans leur secteur d'innovation. On y retrouve Jean de LaFontaine, président et fondateur de NGC Aérospatiale; Mihai Rasidescu, vice-président chez BRP; Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche; Claude Laroche, président et fondateur des Viandes Sélectionnées des Cantons; Normand Bourbonnais, directeur du développement technologique chez IBM, à Bromont; Luc Dionne, directeur Recherche et développement de Camoplast; Yves Labrie, directeur général de BHM Medical; Ghislain Goulet, président de la Corporation de développement économique de l'Estrie; et Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

Après Estria, le Trio d'anches de l'Estrie

STEVE BERGERON

steve.bergeron@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — La saison 2008-2009 du quintette à vent Estria devait comporter davantage de concerts pour trio d'anches (hautbois, clarinette et basson). La nouvelle maternité de la corniste Nadia Labelle et surtout le fait que trois musiciens sur cinq habitent Montréal rendaient les répétitions plus difficiles. Faire les choses à plus petit volume s'imposait.

Nous voici en 2008-2009 et non seulement Estria offrira quand même une saison normale de trois concerts, mais il faut en ajouter quatre autres avec le tout nouveau Trio d'anches de l'Estrie. Le petit volume en a pris pour son rhume!

«L'enfant de Nadia a grandi, c'est plus facile pour elle de se déplacer. Il y aura tout de même plus de pièces pour trio d'anches dans les concerts du quintette», précise la clarinettiste Pauline Farrugia.

Quant au Trio d'anches de l'Estrie, il a vu le jour quand Pauline Farrugia et l'hautboïste Étienne de Médicis ont réintégré l'ensemble de musique moderne Musica Nova.

«Nous songions à un projet avec des musiciens d'ici plutôt que de Montréal, pour avoir plus de temps de répétition. Estria a déjà collaboré avec la saxophoniste Chantale Dodier et nous avions beaucoup aimé jouer avec elle.»

Trio d'anches inédit

Les deux musiciens ont donc eu cette idée folle de fonder un trio d'anches inédit, dans lequel le saxophone remplacerait le basson. «Tout un défi: il n'existe pas grand répertoire pour ce genre de formation. Ce sera à nous d'en trouver et d'en commander aux compositeurs! C'est bien, car le saxophone est souvent négligé. Il peut pourtant nous apporter plusieurs couleurs.»

Grâce à l'appui du Conseil des arts et lettres du Québec, du Conseil de la culture de l'Estrie et de la Conférence régionale des élus, Musica Nova a obtenu les fonds pour financer une série de quatre concerts, dont le premier aura lieu le soir de l'Halloween. Le Trio d'anches de l'Estrie aura alors une invitée, la pianiste Yoko Hirota.

Signe que le répertoire est rare, seulement une pièce du programme sera jouée par les membres du trio, le reste étant surtout constitué de solos et duos. Le concert rendra hommage au compositeur américain Elliott Carter.

«Le centenaire de la naissance de Messiaen est très célébré en 2008, mais on oublie Elliott Carter.



COLLABORATION SPÉCIALE

Le quintette Estria amorce sa saison 2008-2009 dimanche par un concert au Musée de la nature et des sciences. Nadia Labelle (cor), Michel Bettez (basson), Kate Herzberg (flûte), Pauline Farrugia (clarinette) et Étienne de Médicis (hautbois) ont préparé un concert où l'impressionnisme sera à l'honneur. Deux semaines plus tard, le tout nouveau Trio d'anches de l'Estrie, au sein duquel la clarinettiste et le hautboïste se joindront à la saxophoniste Chantale Dodier, donnera son premier concert.

né un jour après Messiaen, et... toujours vivant [il aura 100 ans en décembre]! Il a composé des choses fabuleuses pour les vents, qui ne sont presque jamais jouées.»

Concert surplombant la rivière

Entre-temps, Pauline Farrugia et Étienne de Médicis doivent aussi préparer le premier concert d'Estria, dimanche. Celui-ci comportera des pièces impressionnistes du début du XX^e siècle. La *Petite Suite maritime* de Maurice Dela, gravée sur l'opus qu'Estria a lancé en janvier, participe du même style, même si elle date de 1946.

Deux créations mondiales complètent le programme. «Ce sera de l'impressionnisme moderne! Alain Perron, qui nous a composé le quintette *Land of Living Skies*, l'a adapté pour trio d'anches. Personnelle, je trouve l'oeuvre plus homogène ainsi.»

Finalement, l'Estrien Marc O'Reilly a composé *Der Goldfish* (*Le poisson rouge*), une pièce pour trio d'anches et percussions, s'inspirant de cinq peintures. «Kate et Nadia vont troquer leurs instruments pour des gongs et des carillons. Cela donne une atmosphère mystérieuse.»

Le concert aura lieu à l'auditorium du Musée de la nature et des sciences, une petite scène méconnue mais qu'Estria a adoptée. «Elle est au centre-ville, elle peut se diviser en deux pour les concerts plus intimes et il y a toutes ces fenêtres qui donnent sur la rivière Magog! Le Musée nous aide beaucoup dans la promotion de nos concerts.»

Actualités

17 octobre 2008

Sherbrooke – Mobilisation de l'Estrie pour le DEFI de l'innovation

La Conférence régionale des élus de l'Estrie, l'Université de Sherbrooke et la Corporation de développement économique de l'Estrie ont lancé mercredi une nouvelle structure qui aura pour objectif d'accentuer la croissance économique, la profitabilité et la productivité des entreprises de la région par l'innovation.

Ce nouvel organisme, DEFI, veillera à ce que les entreprises estriennes profitent davantage des forces que constituent les institutions d'éducation et de recherche, la présence d'entreprises fort innovantes et de donneurs d'ordre d'envergure, a indiqué le président de la CRÉ, Roger Nicolet.

L'université et la CRÉ ont décidé d'injecter chacun 100 000 \$ par année dans ce projet, pendant les cinq prochaines années.

Un projet de 2,3 millions \$ à Jouvence

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@la Tribune.qc.ca

MAGOG — Le secteur manufacturier vit des heures difficiles à Magog, mais plusieurs entreprises récréotouristiques de cette région continuent de tirer leur épingle du jeu. Parmi elles, le Centre de villégiature Jouvence, qui annoncera ce matin la concrétisation d'un projet pouvant créer jusqu'à 40 emplois.

Le projet D'Jouv prévoit la

construction de nouveaux bâtiments au Centre Jouvence, une entreprise installée dans le parc national du Mont-Orford, en bordure du lac Stukely. L'objectif est d'augmenter la capacité d'accueil de plus de cent enfants.

Grand patron de Jouvence, Raymond Sauvé essayait de vendre son projet au gouvernement provincial depuis un certain moment, mais sans que ses efforts ne soient récompensés. Selon les informations obtenues par

La Tribune, il a récemment appris que son organisation avait réussi à décrocher un montant d'un peu plus d'un million \$ de la part de Québec.

La majeure partie du financement provincial proviendra du ministère des Affaires municipales et des Régions. Le ministère du Tourisme offre l'autre partie de la somme.

L'investissement prévu par le Centre Jouvence se chiffre à 2,3 millions \$. Le Centre local

de développement de la MRC de Memphrémagog et la Conférence régionale des élus de l'Estrie ont quant à eux respectivement attribué des montants de 25 000 \$ et 100 000 \$ afin de permettre la réalisation de ce projet.

Lors d'une entrevue accordée à *La Tribune* en 2007, Raymond Sauvé avait indiqué que le but de ce projet était de sensibiliser les jeunes au développement durable.

«On s'est dit que les jeunes

craignent ce qui arrivera avec la planète. On a donc décidé de faire notre part. L'idée, c'est d'accueillir les enfants pour les aider à inventer le monde de demain et en faire des promoteurs de l'environnement», avait alors expliqué M. Sauvé.

Le Centre Jouvence, qui emploie quelque 140 personnes, accueille aujourd'hui une conférence de presse lors de laquelle les engagements financiers du gouvernement seront dévoilés.

D'Jouv accueillera des stagiaires dès 2009



ALAIN GOUPIL
alain.goupil@la-tribune.ca

CANTON D'ORFORD — Offrir aux jeunes d'ici et d'ailleurs les outils et les compétences qui leur permettent de faire face aux grands défis écologiques de la planète, voilà la mission que veut poursuivre le projet D'Jouv à compter de l'automne 2009, date à laquelle sont attendus les premiers leaders de demain en matière de développement durable.

D'ailleurs depuis hier, D'Jouv n'est déjà plus à l'étape de projet. «C'est aujourd'hui un arbre en pleine croissance», indique son concepteur et créateur, Raymond Sauvé, qui en tant que directeur général du Centre de villégiature Jouvence a assisté hier à la mise en terre officielle d'un rêve qu'il souhaitait partager depuis déjà quelques années.

«C'est né d'un constat bien simple, raconte M. Sauvé. Tous les jours on entend parler de développement durable, que ce soit dans les médias ou par l'entremise de nos politiciens. Par contre, jamais on associe le développement durable aux enfants. Pourtant, ce sont eux qui auront à vivre avec l'environnement qu'on leur aura laissé. On pense donc qu'il faut leur donner, à eux aussi, le plus tôt possible, les outils et les connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour l'environnement.»

Et ce ne sont pas les exemples qui manquent, ajoute M. Sauvé, lorsqu'il est question de gestes ou de réflexes à développer parmi ces citoyens en devenir.

«Les jeunes sont déjà conscients de l'importance à accorder



LA TRIBUNE, ALAIN GOUPIL

Après plusieurs mois de démarches, le projet D'Jouv verra finalement le jour l'an prochain au Centre de villégiature Jouvence. Ses principaux promoteurs en ont fait l'annonce hier lors d'une conférence de presse qui s'est tenue sur le site même de Jouvence, dans le parc national du Mont-Orford. Dans l'ordre habituel, le député d'Orford, Pierre Reid, le directeur général de Jouvence, Raymond Sauvé, le président du conseil d'administration de Jouvence, Gabriel Gaudet, et le directeur du CLD Memphrémagog, Ghyslain Goulet.

au recyclage, à la récupération et au compostage par exemple. Mais on pense qu'il faut aller plus loin. Par exemple, qu'est-ce qu'on peut faire avec une vieille bicyclette qui ne sert plus à rien? Ses pièces peuvent-elles servir à autre chose? Si oui, comment on s'y prend, comment on fait? C'est

le genre de réflexes qu'on veut développer», indique M. Sauvé en parlant de D'Jouv, le premier centre pour jeunes du monde en développement durable.

D'Jouv devrait accueillir ses premiers stagiaires dès l'an prochain. Les séjours offerts seront d'une durée variable. «On parle

de trois à cinq jours pour les jeunes du Québec et d'une durée minimale de 10 jours pour les jeunes en provenance de l'étranger», précise M. Sauvé, en ajoutant que les coûts liés à l'hébergement et aux activités ont été fixés à 50 \$ par jour.

Une fois lancé, D'Jouv pourra

accueillir 150 jeunes et une dizaine d'accompagnateurs. Ceux-ci seront logés dans un site en construction aux abords du lac Stukely.

Pour ce faire, on prévoit notamment construire deux pavillons d'hébergement, une salle à manger, aménager de nouveaux sentiers, en plus d'adapter les bâtiments actuels du Centre de villégiature Jouvence aux critères préconisés par D'Jouv.

Financement

En tout et par tout, le projet commandera des investissements totalisant 2,3 millions \$.

De ce montant, 1,6 million \$ proviennent de différents ministères du gouvernement du Québec, a indiqué le député d'Orford à l'Assemblée nationale, Pierre Reid.

«C'est un projet auquel je crois depuis le début, a indiqué M. Reid, parce que c'est un projet porteur d'avenir, un projet unique qui, en plus, offrira une trentaine d'emplois accessibles aux gens du coin, et en particulier aux gens qui habitent au nord du parc national du Mont-Orford», a-t-il souligné.

Outre la part du gouvernement, une somme de 200 000 \$ a été consentie de la part de diverses instances régionales telles la Conférence régionale des élus (100 000 \$), le Pacte rural (75 000 \$) et le Fonds d'aide aux entreprises d'économie sociale (25 000 \$).

Enfin, une somme de 500 000 \$ sera injectée sous forme d'emprunts ou de dons provenant du secteur privé.

« Un projet d'une belle profondeur »

Ce qu'ils ont dit :

Pierre Rodier, maire de Canton d'Orford : «Je suis content de voir qu'un aussi beau projet puisse enfin voir le jour. Surtout qu'il s'agit d'un projet qui s'adresse aux générations futures. Car après tout, ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui auront à vivre dans l'environnement de demain. On a donc besoin d'initiatives comme celle-ci si on veut laisser aux générations futures un environnement sain et viable.»

Jocelyna Dubuc, présidente de Tourisme Cantons-de-l'Est : «Imaginez déjà les enfants qui auront eu la chance de séjourner ici et qui en repartiront mieux outillés face au développement durable et aux multiples défis que ça pose. Et je pense aussi aux parents qui verront à quel point leurs enfants seront conscientisés face à la santé de la planète. C'est un projet qui s'inscrit parfaitement dans notre objectif de donner à la région un art de vivre qui lui



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Pierre Rodier, maire de Canton d'Orford,

ressemble.»

Ghyslain Goulet, directeur du CLD Memphrémagog : «Ça prend beaucoup de détermination et de passion pour mener à terme un projet comme celui-là. D'autant plus que ce n'est pas évident pour une organisation comme Jouvence de recueillir



LA TRIBUNE, ALAIN GOUPIL

Jocelyna Dubuc, présidente de Tourisme Cantons-de-l'Est.

du financement. Les contraintes sont beaucoup plus importantes pour un organisme sans but lucratif et c'est tout à leur honneur d'y être parvenu.»

Alain Larouche, directeur général de Tourisme Cantons-de-l'Est : «C'est un projet d'une belle profondeur, d'une belle sensibili-



LA TRIBUNE, ALAIN GOUPIL

Alain Larouche, directeur général de Tourisme Cantons-de-l'Est.

té, qui touche à la fois à l'intelligence et à l'implication citoyenne à l'égard d'une problématique planétaire. C'est un projet qui nous fait prendre conscience que chaque petit pas est important lorsque vient le temps de trouver des solutions à notre avenir sur la planète.»

— Alain Goupil

LE RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPAL—22 octobre 2008

Création du projet DEFI : Développement – Estrie – Futur – Innovation

Sherbrooke, le 22 octobre 2008 - La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie), l'Université de Sherbrooke et la Corporation de développement économique de l'Estrie dévoilent la création du projet DEFI : Développement – Estrie – Futur – Innovation. Cette initiative estrienne vise à créer un environnement propice pour accentuer la croissance économique, la profitabilité et la productivité des entreprises de la région par l'innovation.

Grâce à un investissement de 1 M\$ sur cinq ans provenant de la CRÉ de l'Estrie et de l'Université de Sherbrooke, le projet DEFI a comme rôle principal d'assurer la mobilisation et, surtout, de veiller à ce que les entreprises estriennes profitent davantage des forces que constituent les institutions d'éducation et de recherche, la présence d'entreprises fort innovantes et de donneurs d'ordre d'envergure, de même qu'un réseau de ressources professionnelles en soutien aux entreprises.

«À l'heure où l'on se parle, la région se développe à deux vitesses : alors que des entreprises de l'économie du savoir et les fleurons de l'industrie estrienne ont ajusté leurs pratiques d'affaires et de commercialisation et leurs procédés technologiques, de nombreuses petites entreprises et industries se questionnent sur leur survie dans le contexte économique mondial. Comme communauté régionale, nous devons appuyer les entreprises qui ont un potentiel de croissance en mettant à leur disposition tous les outils disponibles et, s'il le faut, adapter ceux qui ne répondent pas à leurs besoins. Ce virage passe obligatoirement par la mise en commun des efforts de chacun», souligne Roger Nicolet, président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

Pour réaliser cette initiative régionale, la CRÉ de l'Estrie est fière de compter sur l'Université de Sherbrooke comme puissant moteur d'innovation. «Cette nouvelle concertation s'inscrit dans nos efforts pour maximiser les retombées sociales et économiques de l'activité universitaire en Estrie, explique le recteur Bruno-Marie Béchar. Elle augmentera encore notre pouvoir d'attraction et notre tissu universitaire et industriel reconnu parmi les plus innovants au pays. Jamais la coopération université-industrie n'a été plus nécessaire pour assurer notre avenir collectif dans la nouvelle économie qui prévaudra de plus en plus dans la société du savoir mondialisée.»

De plus, l'alliance avec les Centres locaux de développement de l'Estrie (CLD) est une composante essentielle pour assurer le lien avec les entreprises disséminées sur le territoire. «En liant l'Université de Sherbrooke et les premiers répondants du soutien aux entreprises dans nos MRC, le DEFI agit pour créer un environnement propice au virage nécessaire. L'accent sera mis sur les entreprises identifiées comme stratégiques par le milieu, notamment avec l'aide des conseillers des CLD», ajoute le président de la CRÉ de l'Estrie.

«La Corporation de développement économique de l'Estrie est fière d'être associée à la mise en place du projet DEFI qui vise à accroître la profitabilité et la productivité de nos entreprises estriennes par l'innovation, mentionne Ghyslain Goulet, président de la Corporation de développement économique de l'Estrie. Les CLD de l'Estrie étant des acteurs de première ligne, le projet DEFI bonifiera le soutien accordé à nos entreprises en cette période de changements économiques importants.»

Dans la foulée du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012, qui identifie clairement la nécessité d'inciter les entreprises à innover et à investir dans la technologie, des travaux menés de concert avec les représentants des organisations de développement économique ont conduit à mettre en place une coordination régionale en matière d'innovation. Les retombées attendues sont nombreuses. Le DEFI pourra contribuer à maintenir et à générer des emplois, et à en augmenter la valeur ajoutée, le niveau de salaires et la stabilité à long terme. Également, ces efforts en commun auront des impacts positifs sur deux enjeux majeurs : la rétention des finissants et la relève entrepreneuriale.

La mobilisation débute en s'appuyant sur un comité de gouverneurs formé d'industriels chefs de file dans leur secteur d'activité, des gens de vision et surtout d'action. Ce comité s'assure de faire respecter la mission du DEFI et d'établir les priorités d'interventions. Concrètement, l'équipe du DEFI aura à mettre en œuvre un plan d'action pour informer les entreprises estriennes des meilleures pratiques de commercialisation, de recherche et développement et d'innovation; et pour les sensibiliser aux nouvelles techniques d'amélioration de la productivité et à tirer avantage des ressources des institutions d'éducation, de recherche et de transfert de technologie.

La première étape consiste à embaucher une ressource qui mettra en œuvre le plan d'action. Cette annonce lance donc la recherche d'une direction générale forte et dynamique qui pourra partager ses expériences et mener les entreprises estriennes vers le succès.

Source: **Université de Sherbrooke**

Projet DEFI : l'UdeS contribue à stimuler l'innovation et la croissance économique

L'UdeS, la Conférence régionale des élus de l'Estrie et la Corporation de développement économique de l'Estrie ont dévoilé le 15 octobre la création du projet DEFI : Développement - Estrie - Futur - Innovation. Cette initiative vise à créer un environnement propice pour accentuer la croissance économique, la productivité et la productivité des entreprises estrieuses par l'innovation.

Grâce à un investissement de 1 M\$ sur cinq ans de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRE) et de l'UdeS, le projet DEFI a comme rôle principal d'assurer la mobilisation et, surtout, de veiller à ce que les entreprises profitent davantage des forces qui constituent les institutions d'éducation et de recherche, la présence d'entreprises innovantes et de donneurs d'ordre d'envergure, de même qu'un réseau de ressources professionnelles en soutien aux entreprises.

«La région se développe à deux vitesses», souligne Roger Nicolet, président de la CRE. Alors que des entreprises de l'économie du savoir et les fleurons de l'industrie estrieuse ont ajusté leurs pratiques d'affaires et de commercialisation ainsi que



Le recteur Bruno-Marie Béchard, le président de la Corporation de développement économique de l'Estrie, Ghislain Goulet, et le président de la Conférence régionale des élus, Roger Nicolet, lors du lancement du projet DEFI.

Photo : Michael Gagné

leurs procédés technologiques, de nombreuses petites entreprises et industries se questionnent sur leur survie dans le contexte économique mondial. Comme communauté régionale, nous devons appuyer les entreprises qui ont un potentiel de croissance en mettant à leur disposition tous les outils disponibles et s'il le faut, adapter ceux qui ne répondent pas à leurs besoins. Ce virage passe

obligatoirement par la mise en commun des efforts de chacun.» L'organisme compte sur l'Université de Sherbrooke comme puissant moteur d'innovation. «C'est nouvelle concertation s'inscrit dans nos efforts pour maximiser les retombées sociales et économiques de l'activité universitaire en Estrie, explique le recteur Bruno-Marie Béchard. Elle augmentera encore notre pouvoir d'attraction

et notre tissu universitaire et industriel reconnu parmi les plus innovants au pays. Jamais la coopération université-industrie n'a été aussi nécessaire pour assurer notre avenir collectif dans la nouvelle économie qui prévaudra de plus en plus dans la société du savoir mondialisée.»

Alliance avec les centres locaux de développement

L'alliance avec les Centres locaux de développement de l'Estrie (CLD) est une composante essentielle pour assurer le lien avec les entreprises disséminées sur le territoire. «En joignant l'Université de Sherbrooke et les premiers répondants du soutien aux entreprises dans nos MRC, DEFI agit pour créer un environnement propice au virage nécessaire, ajoute le président de la CRE de l'Estrie. L'accent sera mis sur les entreprises identifiées comme stratégiques par le milieu, notamment avec l'aide des conseillers des CLD.»

Selon Ghislain Goulet, président de la Corporation de développement économique de l'Estrie : «Les CLD de l'Estrie étant des acteurs de première ligne, le projet DEFI bénéficiera le soutien accordé à nos entreprises

en cette période de changements économiques importants.»

Dans la foulée du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012, qui identifie clairement la nécessité d'inciter les entreprises à innover et à investir dans la technologie, le projet DEFI pourra contribuer à maintenir et à générer des emplois, et à en augmenter la valeur ajoutée, le niveau de salaires et la stabilité à long terme. Ces efforts en commun auront des impacts positifs sur deux enjeux majeurs : la rétention des finissants et la relève entrepreneuriale.

La mobilisation débute en s'appuyant sur un comité de gouverneurs formé d'industriels chefs de file dans leur secteur d'activité, des gens de vision et surtout d'action. Ce comité s'assurera de faire respecter la mission de DEFI et d'établir les priorités d'intervention. Concrètement, l'équipe aura à mettre en œuvre un plan d'action pour informer les entreprises estrieuses des meilleures pratiques de commercialisation, de recherche-développement et d'innovation, et pour les sensibiliser aux nouvelles techniques d'amélioration de la productivité et à l'ajustement des ressources des institutions d'éducation, de recherche et de transfert de technologie.

Notre DEFI : innovons l'Estrrie!

La Conférence régionale des élus de l'Estrrie (CRÉ de l'Estrrie), l'Université de Sherbrooke et la Corporation de développement économique de l'Estrrie ont dévoilé le 15 octobre dernier la création du projet DEFI: Développement - Estrrie - Futur - Innovation. Cette initiative estrienne vise à créer un environnement propice pour accentuer la croissance économique, la profitabilité et la productivité des entreprises de la région par l'innovation.

Grâce à un investissement de 1 M\$ sur cinq ans provenant de la CRÉ de l'Estrrie et de l'Université de Sherbrooke, le projet DEFI a comme rôle principal d'assurer la mobilisation et, surtout, de veiller à ce que les entreprises estriennes profitent davantage des forces que constituent les institutions d'éducation et de recherche, la présence d'entreprises fort innovantes et de donneurs d'ordre d'envergure, de même qu'un réseau de ressources professionnelles en soutien aux entreprises.

«À l'heure où l'on se parle, la région se développe à deux vitesses : alors que des entreprises de l'économie du savoir et les fleurons de l'industrie estrienne ont ajusté leurs pratiques d'affaires et de commercialisation et leurs procédés technologiques, de nombreuses petites entreprises et industries se questionnent sur leur survie dans le contexte économique mondial. Comme communauté régionale, nous devons appuyer les entreprises qui ont un potentiel de croissance en mettant à leur disposition tous les outils disponibles et, s'il le faut, adapter ceux qui ne répondent pas à leurs besoins. Ce virage passe obligatoirement par la mise en commun des efforts de chacun», souligne Roger Nicolet, président de la Conférence régionale des élus de l'Estrrie.

Pour réaliser cette initiative régionale, la CRÉ de l'Estrrie est fière de compter sur l'Université de Sherbrooke comme puissant moteur d'innovation. « Cette nouvelle concertation s'inscrit dans nos efforts pour maximiser les retombées sociales et économiques de l'activité universitaire en Estrrie, explique le recteur Bruno-Marie Béchard.



De gauche à droite, on reconnaît Bruno-Marie Béchard, recteur de l'Université de Sherbrooke, le président de la Corporation de développement économique de l'Estrrie, Ghislain Goulet, ainsi que le président de la Conférence régionale des élus de l'Estrrie, Roger Nicolet.

(photo: Michel Caron, Université de Sherbrooke)

Elle augmentera encore notre pouvoir d'attraction et notre tissu universitaire et

industriel reconnu parmi les plus innovants au pays. Jamais la coopération université-industrie n'a été plus nécessaire pour assurer notre avenir collectif dans la nouvelle économie qui prévaudra de plus en plus dans la société du savoir mondialisée.

De plus, l'alliance avec les Centres locaux de développement de l'Estrrie (CLD) est une composante essentielle pour assurer le lien avec les entreprises disséminées sur le territoire. «En liant l'Université de Sherbrooke et les premiers répondants du soutien aux entreprises dans nos MRC, le DEFI agit pour créer un environnement propice au virage nécessaire. L'accent sera mis sur les entreprises identifiées comme stratégiques par le milieu, notamment avec l'aide des conseillers des CLD», ajoute le président de la CRÉ de l'Estrrie.

«La Corporation de développement économique de l'Estrrie est fière d'être associée à la mise en place du projet DEFI qui vise à accroître la profitabilité et la productivité de nos entreprises estriennes par l'innovation, mentionne Ghislain Goulet, président de la Corporation de développement économique de l'Estrrie. Les CLD de l'Estrrie étant des acteurs de première ligne, le projet DEFI bonifiera le soutien accordé à nos entreprises en cette période de changements économiques importants.»

Dans la foulée du Plan de développement de l'Estrrie 2007-2012, qui identifie clairement la nécessité d'inciter les entreprises à innover et à investir dans la technologie, des travaux menés de concert avec les représentants des organisations de développement économique ont conduit à mettre en place une coordination régionale en matière d'innovation. Les retombées attendues sont nombreuses. Le DEFI pourra contribuer à maintenir et à générer des emplois, et à en augmenter la valeur ajoutée, le niveau de salaires et la stabilité à long terme. Également, ces efforts en commun auront des impacts positifs sur deux enjeux majeurs : la rétention des finissants et la relève entrepreneuriale.

La mobilisation débute en s'appuyant sur un comité de gouverneurs formé d'industriels chefs de file dans leur secteur d'activité, des gens de vision et surtout d'action. Ce comité s'assura de faire respecter la mission du DEFI et d'établir les priorités d'interventions. Concrètement, l'équipe du DEFI aura à mettre en oeuvre un plan d'action pour informer les entreprises estriennes des meilleures pratiques de commercialisation, de recherche et développement et d'innovation; et

pour les sensibiliser aux nouvelles techniques d'amélioration de la productivité et à tirer avantage des ressources des institutions d'éducation, de recherche et de transfert de technologie.

La première étape consiste à embaucher une ressource qui mettra en oeuvre le plan d'action.

TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Conférence régionale des élus passe le flambeau

CLAUDE PLANTE

claud.plante@ar-bus.qc.ca

SHERBROOKE — Conformément à la volonté exprimée il y a quelques mois, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie passe le flambeau dans le dossier du traitement des matières résiduelles.

La CRÉ a résolu, lors de sa séance régulière du conseil d'administration tenue cette semaine, de ne pas piloter la seconde phase de la démarche régionale d'appel d'offres. Des municipalités et des MRC ont décidé de prendre des voies individuelles. «Il est impossible d'intégrer tout ça dans une seule procédure dans la deuxième phase du processus», explique le président du CRÉ, Roger Nicolet.

Rappelons qu'à la suite à l'appel de propositions pour le traitement des matières résiduelles de la région, des instances municipales participantes ont avisé l'organisme de leur désistement face à une démarche régionale et leur volonté de poursuivre d'autres options pour respecter leurs obligations en vue d'atteindre les objectifs fixés par la loi.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie considère que les travaux menés sous sa gouverne ont permis à la région de l'Estrie de franchir des étapes significatives dans la façon de concevoir le traitement des matières résiduelles.

On ne peut pas dire que le processus n'a rien fait avancer, soutient M. Nicolet. Toutes les informations qui ont été accumulées vont pouvoir servir aux municipalités.

«Nos démarches ont sensibilisé les gens. Elles vont servir de toile de fond aux municipalités dans leurs recherches de solutions.»

Rappelons que la Conférence régionale des élus de l'Estrie a été mandatée par les municipalités de Sherbrooke, Magog, Canton d'Orford, de même que par la MRC du Val-St-François et la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources à procéder à un appel visant à obtenir des candidatures permettant de sélectionner un partenaire pour le traitement des matières résiduelles.

Au terme de l'appel de qualification de novembre 2007, six entreprises avaient déposé leurs candidatures et le comité de sélection, formé de représentants des municipalités concernées, en avait retenu trois.



Roger Nicolet

ARCHIVES LA TRIBUNE

Près de 700 000 \$ pour les aînés en Estrie

MARIANNE DANDURAND
m.dandurand@la Tribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Estrie veut s'adapter aux besoins des aînés, et s'en donne les moyens. Au cours des cinq prochaines années, une somme de 695 000 \$ sera investie dans les services et les infrastructures offerts aux aînés dans la région.

La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, accompagnée de la ministre, responsable de l'Estrie, Monique Gagnon-Tremblay, en a

fait l'annonce hier, dans le cadre de la signature de l'entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des aînés, CRE.

Des ententes semblables sont signées avec chacune des 21 Conférences régionales des élus (CRE) du Québec.

La ministre Blais a formulé le souhait de voir des projets concrets naître de cette enveloppe budgétaire. Ce à quoi la CRE Estrie s'est empressée de répondre.

«Nous allons d'abord verser la majeure partie de cette somme dans un Fonds de développement pour la création de projets locaux et régionaux», a indiqué Diane Gingras, trésorière de la CRE.

Ainsi, divers regroupements estriens pourront présenter des projets visant à améliorer la qualité de vie des aînés et recevoir une part de ce fonds pour sa mise en place.

Une autre part de l'enveloppe servira à compléter deux études. La première sera une cueillette de données sur le maintien ou le retour en emploi des aînés,

et la seconde visera à quantifier l'impact économique de l'implication bénévole des aînés en Estrie. «Nous pensons qu'en quantifiant l'apport des aînés à la collectivité, on pourra briser certains stéréotypes», a précisé Mme Gingras.

Enfin, la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie recevra la dernière partie du montant découlant de l'entente spécifique, et s'en servira entre autres pour créer un portail web regroupant les ressources estriennes, portail qui sera attribué à celui du gouvernement.

De la somme de 695 000 \$, 595 000 \$ viennent du gouvernement du Québec, 75 000 \$ de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, et 25 000 \$ de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie.

«Les orientations régionales de l'Estrie portent notamment sur la politique de maintien à domicile, et nous en avons fait une priorité», rappelle Linda Dieleman, de l'ASSS de l'Estrie.

Nous voulons aussi adapter les milieux de courte durée et développer des alternatives à l'hébergement.»



La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais (au centre), était de passage hier à Sherbrooke pour annoncer un investissement de 695 000 \$ sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des aînés. Elle a salué l'avant-gardisme de la région, et le travail de sa collègue Monique Gagnon-Tremblay, ministre responsable de la région de l'Estrie (à droite). La trésorière de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Diane Gingras (à gauche), a déjà annoncé comment l'argent sera investi.

Déchets: Sherbrooke et Magog se dissocient



par Dany Jacques

Voir tous les articles de Dany Jacques

Article mis en ligne le 1 novembre 2008 à 3:39

Réagissez à cet article

Sherbrooke et Magog empruntent des voies différentes dans la gestion des déchets, ce qui pousse la Conférence régionale des élus (CRE) de l'Estrie à abandonner la démarche régionale d'appel d'offres pour le traitement des matières résiduelles. Le président de la CRÉ, Roger Nicolet, ne considère pas cette décision comme un échec puisque la concertation et la réflexion, qui ont été au cœur des travaux, ont contribué aux choix faits par chacune des instances municipales. «La CRÉ réitère fortement sa volonté que les municipalités de la région fournissent les efforts requis afin d'atteindre les objectifs québécois de valorisation», indique M. Nicolet.



Magog et Sherbrooke font bande à part en matière de gestion de déchets.

D'autre part, les municipalités du secteur Massawippi ont déjà un contrat à long terme avec Coaticook, tout comme le secteur ouest du lac Memphrémagog avec Cowansville. Il ne reste plus que quelques villes dans la MRC, comme Magog et Canton d'Orford, qui cherchent une entente à long terme.

Des orientations différentes

Le maire de Magog, Marc Poulin, pense que les orientations différentes prises par Magog et Sherbrooke expliquent cette décision. «On ne ferme cependant pas la porte à une éventuelle entente», précise-t-il. Dans les faits, Sherbrooke a opté pour un système à trois voies, comportant trois bacs distincts pour le recyclage, le compostage et les déchets ultimes. À l'inverse, Magog s'oriente vers un système de tri-compostage comportant deux bacs, l'un pour le recyclage et l'autre jumelant les matières compostables ainsi que les déchets ultimes.

Selon M. Poulin, ce système a l'avantage d'éliminer un bac et de réduire le transport des déchets. Le tri s'effectue en usine où une forte chaleur sépare les déchets ultimes des matières putrescibles.

Magog rencontrera bientôt les dirigeants du lieu d'enfouissement public de la Haute-Yamaska pour analyser les possibilités de tri-compostage. L'objectif de la Ville est de signer une entente pour la fin de 2010.

Pendant ce temps, toutefois, les Sherbrookoïses peuvent déjà composter leurs déchets de table et de jardinage dans un bac brun. Marc Poulin admet une certaine lenteur, mais insiste pour dire que les élus préfèrent attendre pour dénicher la meilleure solution à long terme, soit de 15 à 20 ans. «Entre temps, on fait la collecte des feuilles mortes et des branches, en plus d'avoir ouvert un écocentre», réplique-t-il.

INTERNET À HAUTE VITESSE

Toute l'Estrie branchée avant 2010 ?

MARIANNE DANDURAND

marianne.dandurand@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dans plusieurs secteurs de l'Estrie, pour surfer sur internet, il faut encore s'armer de patience: la seule option disponible est de le faire à basse vitesse. Une situation qui devrait changer d'ici la fin de l'année prochaine.

En effet, la ministre responsable de l'Estrie, Monique Gagnon-Tremblay, souhaite voir l'ensemble du territoire estrien branché en haute vitesse d'ici là. «On y travaille!»

La solution passe par l'union des forces au sein de la Conférence régionale des élus (CRE) de l'Estrie. «Je me suis rendu compte que toutes les MRC et les villes travaillaient sur des projets différents. On multipliait

les demandes et les études, ça allait dans tous les sens», souligne Mme Gagnon-Tremblay.

«Tout le monde voulait de l'argent, mais je n'étais pas convaincue que les projets étaient toujours les meilleurs.» Il y a moins d'un mois, la ministre a donc rencontré le président de la CRE, Roger Nicolet, ainsi que les préfets des MRC et quelques représentants des villes, afin de maximiser les ressources. «On a réussi à établir un certain consensus», affirme-t-elle.

La CRE a été mandatée afin d'approcher de grandes firmes pour étudier les avenues possibles. Satellite ou câble, la solution ne sera pas nécessairement uniforme à la grandeur du territoire estrien.

«Mais avec des études et des achats en commun, on va peut-

être économiser et trouver de meilleures solutions», estime la ministre, en ajoutant que le gouvernement peut injecter de l'argent dans de tels projets lorsqu'ils sont bien construits.

Du côté de la CRE, deux fronts sont ouverts. «Il y aura une étude pour tester la fiabilité du signal par satellite partout sur le territoire, et on va lancer un appel d'offres de projets pour les entreprises privées qui peuvent offrir la haute vitesse», annonce Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CRE.

Cet appel d'offre devrait être lancé avant les Fêtes, et les réponses sont attendues au printemps. «La population peut espérer que l'Estrie soit branchée en haute vitesse d'ici la fin de l'année 2009», prévoit Monique Gagnon-Tremblay.

Publié le 04 novembre 2008 à 11h55 | Mis à jour le 04 novembre 2008 à 11h57

Des mesures écologiques sont adoptées



La MRC du Granit s'est dotée de règlements spécifiques à l'environnement afin de contrer la prolifération des cyanobactéries.
Archives La Tribune, Claude Poulin

Ronald Martel

La Tribune

(Lac-Mégantic) La MRC du Granit a décidé d'embrasser le pas à plusieurs municipalités riveraines des lacs Mégantic et Saint-François, qui se sont dotées de règlements spécifiques à l'environnement, des mesures visant, entre autres, à contrer la prolifération des cyanobactéries (ou algues bleues) et la dévégétalisation des rives.

Le préfet de la MRC, Maurice Bernier, a fait connaître deux importantes mesures que son conseil des maires a adoptées, en rapport avec le Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA) et un projet de règlement de contrôle intérimaire 2008-2014.

«La question de l'environnement préoccupe de plus en plus nos communautés. Avec l'apparition des algues bleu-vert dans nos plans d'eau, nous vivons une crise de la qualité de nos eaux. Il y a plusieurs raisons à ce phénomène, en plus de l'apport de phosphore... C'est un problème qui existe depuis trois ans et qui prend de plus en plus d'ampleur. Nous avons huit plans d'eau particulièrement touchés et le lac Trois-Milles vient de s'ajouter», a indiqué le préfet Bernier.

«Plusieurs actions ont été posées, histoire de sauver les meubles. Selon le plan d'action du gouvernement sur la question des cyanobactéries, nous avons intérêt à procéder à l'inventaire du parc de fosses septiques sur notre territoire, pour les

municipalités qui touchent à des lacs, surtout les fosses septiques qui se trouvent dans la zone de 300 mètres des plans d'eau.»

La MRC du Granit a obtenu une aide de 70 000 \$ pour procéder à cet inventaire et a demandé une aide supplémentaire de 15 000 \$ à la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE). Ce travail doit prendre fin le 31 mars 2010.

Une équipe de huit inspecteurs a été engagée pour cette démarche, qui va au-delà du simple inventaire, puisqu'ils procèdent à une inspection complète des installations septiques. L'objectif du programme est de classer les installations sanitaires en fonction de leur degré d'impact sur l'environnement et d'élaborer un plan correcteur identifiant les travaux requis pour corriger les installations déficientes.

Par ailleurs, le préfet a annoncé un projet de Règlement sur l'harmonisation de la protection des rives et des littoraux sur le territoire de la MRC du Granit, un règlement de contrôle intérimaire 2008-2014 qui a quatre grands objectifs.

Premièrement, il s'agit de mettre en place des normes sur la gestion de la bande riveraine afin d'instaurer un instrument de contrôle pour exiger la revégétalisation des berges. On espère ainsi renaturaliser 70 pour cent des cinq premiers mètres de la berge autour des plans d'eau.

Deuxièmement, on veut appliquer une gestion des installations septiques conformes au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Un suivi plus soutenu de la qualité de ces installations sera réalisé. Aucun droit acquis ne sera accordé ni reconnu pour une installation défective ou inexistante.

Troisièmement, le règlement servira à mettre un terme à l'utilisation des engrais et pesticides à proximité des lacs et des cours d'eau. À cette fin, le règlement ne viendra pas en contradiction avec les règlements relatifs aux zones d'exploitation agricole.

Enfin, les autorités municipales espèrent établir un contrôle de l'érosion des berges et des terrains adjacents, en réduisant l'apport de sédiments dans les cours d'eau.



PERRY BEATON

To announce the financial dedication was MNA Monique Gagnon-Tremblay.

Sherbrooke (Staff)—The Liberal government announced it will be investing more than a half million dollars over the next five years to improve infrastructures for the seniors in the Estrie region.

The announcement of some \$595,000 in funding for seniors was made by Marguerite Blais, provincial minister responsible for seniors and St-François MNA Monique Gagnon-Tremblay, the minister responsible for the Estrie region. Also on hand were Roger Nicolet and Diane Gingras, the chairman and treasurer of the conference of regional elected officials (CRE de l'Estrie).

The Conférence régionale des élus de l'Estrie will add another \$75,000 to the sum. The regional health and social service agency, aka the Agence de santé et des services sociaux, will boost the fund by another \$25,000 bringing total investment to \$695,000.

"Thanks to this financial aid, the CRE de l'Estrie in cooperation with the Table régionale de concertation des aînés, will be able to support initiatives that will have positive repercussions on seniors in the region," said Blais, noting regional partners are best able to determine the needs of seniors and adapt services to contribute to improving their lives.

The deal between the government and the CRE de l'Estrie aims to:

- improve communications and facilitate access to pertinent information for seniors;
- support measures to help caregivers, particularly those offering care to women;
- define a regional action plan to put into place recommendations from a provincial consultation on the living condition of seniors;
- stimulate and support senior volunteers and their actions; and,
- improve the image of seniors and counteract prejudices against seniors and retirees.

"As minister responsible for the Estrie region, I can only be happy about the investments being announced today," said Monique Gagnon-Tremblay. "I am very proud of how the region has improved living conditions for seniors."

"Through this deal, we hope to unite our strengths to improve communications and access to information on subjects that concern seniors, particularly those who are most vulnerable," said Roger Nicolet, president of the CRE de l'Estrie. "By recognizing their active participation and their contribution to their communities, we will be able to support their initiatives that will increase their sense of belonging to this region, which offers an agreeable milieu for seniors."

Nicolet noted the deal is part of the 2007-2012 strategic plan adopted by the CRE de l'Estrie.

PROJET ACCORD EN ESTRIE

Leaders en matière de matériel de transport et d'élastomères

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@la Tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Horizon 2013. D'ici cinq ans, l'Estrie vise à être reconnue comme premier pôle mondial pour la conception, le développement et l'assemblage de produits récréatifs et comme deuxième pôle majeur nord-américain pour la recherche, le développement et la fabrication de pièces et de produits nécessitant des élastomères. En ce sens, la ministre responsable de la région de l'Estrie, Monique Gagnon-Tremblay, a annoncé hier des investissements de 730 000 \$ pour la réalisation de trois projets.

L'annonce survenait au moment de la signature d'une entente pour le développement du crêneau d'excellence Matériel de transport et élastomères, dans le cadre de la démarche d'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD). «Les régions doivent développer leur image de marque selon leurs forces respectives. Le choix de l'Estrie repose sur des raisons spécifiques. Le crêneau du Matériel de transport et élastomères regroupe un peu plus de 80 entreprises qui emploient tout près de 9400 personnes», déclare Mme Gagnon-Tremblay.

Une aide financière de 360 000 \$ sera ainsi attribuée à l'Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux pour l'embauche d'un permanent pour une période de cinq ans. «Il se chargera du maillage entre les entreprises, de l'échange d'infor-



Diane Gingras, Gilles Pansera et Monique Gagnon-Tremblay ont signé l'entente pour le développement du crêneau d'excellence du Matériel de transport et élastomères, dans le cadre du projet d'Action concertée de coopération régionale de développement.

MACOM CHRISTIAN/L'AMÉRIQUE

mation et de l'actualisation du plan d'action», explique Gilles Pansera, président du comité régional ACCORD et président de l'entreprise Fanolite.

Une somme équivalente sera également dévolue au Service intégré du bois pour l'embauche d'un coordonnateur qui assurera les mêmes fonctions. Un montant de 10 000 \$ sera par ailleurs consacré au Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du caoutchouc du Québec.

«La réalisation de ces trois projets contribuera à faire en sorte que la région de l'Estrie soit plus innovante et compétitive à l'échelle mondiale», ajoute Monique Gagnon-Tremblay.

Coincidence que le gouvernement du Québec délègue les cordons de la bourse dans les premiers jours de la campagne électorale? «En ce moment, je demeure ministre responsable de la région. Le gouvernement n'est pas paralysé parce qu'il

va en campagne électorale. Il était important pour les gens d'ici que cette entente soit signée le plus rapidement possible. Je n'ai pas besoin de ça pour gagner ma campagne électorale. L'événement était à mon agenda depuis longtemps», se défend la députée de Saint-François. Enfin, Mme Gagnon-Tremblay avance qu'une telle mesure pourrait peut-être pallier les coupures de postes comme celles annoncées chez Water-ville TG. «On a besoin de plus de recherche, de gens qui vont nous trouver des débouchés, et c'est pourquoi nous tentons de reconstruire l'économie de la région avec la création de crêneaux d'excellence.»

Sherbrooke reprend le flambeau



DAVID BOMBARDIER

SHERBROOKE — Même si la démarche régionale d'appel d'offres pour le traitement des déchets a avorté la semaine dernière, la Ville de Sherbrooke n'entend pas rester les bras croisés.

Pas question pour elle d'envoyer le contenu de ses bacs noirs en Mauricie de façon permanente: la Région de la Capitale de l'Est reprendra plutôt le flambeau délaissé par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie afin de valoriser les matières résiduelles des Sherbrookoises et d'autres municipa-

lités de l'Estrie qui voudraient se joindre à elle.

Si aucun projet concret n'est encore sur la table, des discussions sont déjà en cours avec des partenaires potentiels, reconnaît le président du comité de développement durable de la Ville, Jean-François Rouleau.

Prudent, l'élu municipal refuse toutefois de dévoiler l'identité de ces partenaires éventuels, les membres du conseil municipal n'ayant pas encore été saisis du dossier.

Les conseillers municipaux de Sherbrooke devraient avoir un portrait complet de la situation d'ici les fêtes. Ils auront notamment en main le fruit du travail réalisé par la CRÉ, qui a étudié les différentes techniques de valorisation des déchets dis-

ponibles (tri-compostage, valorisation énergétique, etc.) et a identifié les entreprises intéressées à implémenter leur technologie en Estrie.

«Sherbrooke va préparer un plan de match, avance Jean-François Rouleau. Il faut trouver une solution économiquement viable pour nos citoyens et des façons de faire dans notre région. C'est possible.» Et plus les partenaires seront nombreux, plus le tonnage augmentera et plus les coûts risquent d'être abordables.

D'après M. Rouleau, la région doit se donner entre trois et cinq ans avant qu'une usine de valorisation ne démarre ses activités. Les trois entreprises sélectionnées par la CRÉ seront considérées par la Ville et

ses partenaires éventuels, mais il n'est pas exclu que d'autres joueurs puissent aussi tenter leur chance.

À compter de janvier 2009, les déchets de la province devront obligatoirement être enfouis dans des lieux d'enfouissement technique (LET), des sites plus étanches que les anciens lieux d'enfouissement sanitaire (LES). Depuis la fermeture de son LES, en juillet dernier, Sherbrooke envoie ses 35 000 tonnes de matières résiduelles en Mauricie. Le contrat est valide jusqu'en 2013.

Les municipalités devront également valoriser 60 pour cent de leurs matières résiduelles, un objectif provincial qui peut difficilement être atteint en misant uniquement sur les bacs

de recyclage et de compostage. Grâce à ses bacs bruns, Sherbrooke atteint pratiquement cet objectif, mais le grand nombre d'immeubles à logements, pouvant difficilement être desservis par la collecte des matières compostables, complique un peu les choses.

«Malgré toute la bonne volonté des citoyens, on pense qu'on a atteint le maximum de ce que qu'on pouvait faire par la voie des trois bacs, estime le haut fonctionnaire responsable de ce dossier à la Ville de Sherbrooke, le directeur général adjoint René Allaire. «On pense qu'on doit maintenant utiliser des moyens techniques parce qu'il reste encore environ 60 pour cent de matières à valoriser dans les bacs noirs des Sherbrookoises.»

Deux des quatre partenaires s'étaient désistés

SHERBROOKE — À l'origine, quatre partenaires municipaux majeurs souhaitaient prendre part à l'appel d'offres de valorisation des déchets piloté par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie. Deux des quatre partenaires, soit la MRC du Val-Saint-François et la région d'Asbestos, se sont finalement désistés au cours des derniers mois, laissant les villes de Sherbrooke et de Magog fin seules. La CRÉ s'est alors retirée de la démarche amorcée il y a plus de deux ans, estimant qu'elle avait rempli son mandat.

Après de longues tergiversations, la MRC du Val-Saint-François a choisi cet été de convertir son lieu d'enfouissement sanitaire en lieu d'enfouissement technique (LET), où les déchets des municipalités membres pourront continuer d'être acheminés.

Les municipalités de Saint-Denis-de-Brompton et de Saint-François-Xavier-de-Brompton se sont toutefois opposées à cette décision et ont manifesté leur désir de participer à une solution régionale de valorisation (tri-compostage, transformation des déchets en énergie, etc.).

Quant à la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources, les coûts anticipés et la distance la séparant de l'éventuel centre de valorisation l'ont fait reculer.

«On ne connaissait pas encore les prix, mais on savait que ça s'en venait cher et les contribuables en ont plein les culottes de payer!» fait valoir le préfet de la MRC des Sources et maire de Danville, Jacques Hémond.

«On essaie aussi de regarder pour aller le moins loin possible», ajoute-t-il, en précisant que les déchets de la Régie seront envoyés à Arthabaska pour trois ans, le temps d'y voir plus clair



La MRC du Bas-Richelieu utilise la méthode du tri-compostage. L'usine de tri-compostage de Comporec (la photo), à Sorel-Tracy, a cependant dû suspendre temporairement ses activités au cours des derniers mois, l'entreprise s'étant placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

sur les solutions de valorisation proposées. «On prend une pause parce qu'on ne veut pas prendre de mauvaises décisions», indique M. Hémond qui, rappelle-t-il, ne voit pas d'un bon œil le projet Estrie Enviropôle visant la valorisation de 800 000 tonnes de déchets par année à Asbestos.

Magog tentée...

Ces deux partenaires ayant tourné le dos à la solution régionale pilotée par la CRÉ, il ne restait plus que Sherbrooke et Magog. La méthode de gestion des déchets de ces deux villes diffère, les Magogoises n'étant pas desservies par la collecte des

matières compostables. Tant du côté de Sherbrooke que de Magog, on indique que la porte n'est pas fermée à une éventuelle collaboration.

Toutefois, Magog semble présentement tentée par la méthode de tri-compostage proposée par la Haute-Yamaska. Une première rencontre exploratoire a eu lieu entre les deux parties au cours de la dernière semaine. «Ce serait une solution pour 25 ans», indique le maire de Magog, Marc Poulin, visiblement emballé par ce qu'on lui propose.

Grâce au tri-compostage, les citoyens n'ont que deux bacs, l'un pour le recyclage et l'autre,

pour les déchets. Le tri du bac à déchets s'effectue en usine, où les matières putrescibles sont finalement compostées.

La MRC du Bas-Richelieu utilise cette méthode. L'usine de tri-compostage de Comporec, à Sorel-Tracy, a toutefois dû suspendre temporairement ses activités au cours des derniers mois, l'entreprise s'étant placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Comporec fait partie des trois soumissionnaires retenus initialement par la CRÉ.

— David Bombardier

La démarche de la CRÉ en résumé

SHERBROOKE — Amorcée en 2006, la démarche régionale pilotée par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie visait à connaître les différentes méthodes de valorisation des déchets disponibles, puis à déterminer les entreprises qualifiées pour implanter leur technologie en Estrie.

La CRÉ exigeait qu'au moins 40 pour cent des matières résiduelles soient valorisées dans un centre intégré à compter de 2011. Avant le désistement de la MRC du Val-Saint-François et de la région d'Asbestos, quelque 60 000 tonnes de matières y auraient été acheminées chaque année.

Des six entreprises intéressées par le projet, trois avaient été retenues, soit Waste Management (qui a des installations à Magog), le groupe Comporec-Axor (qui incluait la participation de Teknika-HBA de Sherbrooke) et le groupe Aeccon-Saint-Eco (de Granby).

Ces trois entreprises avaient reçu «l'engagement moral» que la CRÉ poursuivrait les démarches avec elles vers l'appel d'offres. Cet appel d'offres devait être lancé en septembre, ce qui n'a finalement pas été fait. Les municipalités partenaires auraient ensuite été libres d'adhérer ou non à la solution retenue.

Rappelons également que Sherbrooke a décidé, en décembre dernier, d'acheminer ses 35 000 tonnes de déchets en Mauricie jusqu'en 2013, diminuant ainsi de moitié le tonnage régional qui aurait été valorisé au cours des deux premières années d'exploitation du centre intégré. La CRÉ a dû modifier son appel de propositions en conséquence, suscitant la grogne de certains partenaires municipaux, qui n'avaient pas été informés au préalable.

— David Bombardier

La Chaudière-appalaches et l'Estrie appuient les projets du chemin de fer et de la piste cyclable en Robert-Cliche



Photo: Archives

Les Conférences régionales des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie tenaient mardi dernier à Thetford Mines ont constaté la faisabilité de ces deux projets, de la piste cyclable dans la MRC de Robert-Cliche et de la réhabilitation de la voie ferrée du Québec Central. Les intervenants de ces régions se sont mobilisés en vue de mettre en place des actions stratégiques concertées en appui à la réalisation éventuelle de ces deux projets.

Cette activité a permis de présenter les résultats de l'Étude sur le projet d'une piste cyclable dans la MRC de Robert-Cliche et, dans un second temps, d'informer les participants sur les constats de l'appel d'intérêt en lien avec la réhabilitation de la voie ferrée du Québec Central réalisé par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Pour le projet de réhabilitation de la voie ferrée du Québec Central, un comité de liaison sera formé afin d'établir un mécanisme de concertation et de communications entre le MTQ, les organismes régionaux, ainsi que les municipalités et MRC concernés par la réhabilitation de la voie ferrée. Ce comité aura la tâche de

transmettre au MTQ les attentes de ces partenaires au fur et à mesure du cheminement du dossier du chemin de fer de Québec Central et de la réhabilitation de la voie ferrée.

Ce comité sera composé d'un représentant de ses MRC : Haut-Saint-François, Montmagny, Nouvelle-Beauce et Les Etchemins. Il y aura un représentant de la Ville de Sherbrooke de la CRÉ de l'Estrie, de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches puis d'un autre du ministère des Transports du Québec

Par ailleurs, un comité de commercialisation, piloté par les Centres locaux de développement (CLD) des MRC du Haut-Saint-François et de Montmagny en collaboration avec les CLD des MRC concernés par le parcours du chemin de fer du Québec Central et un groupe d'industriels intéressés par son exploitation. Il aura pour but de travailler à développer des engagements fermes auprès d'expéditeurs susceptibles d'utiliser le réseau ferroviaire qui serait alors exploité par une entreprise identifiée par le MTQ.

Dans un communiqué de presse, le président de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, Réal Laverdière s'est dit très satisfait de l'évolution du dossier qui cadre parfaitement dans l'orientation prise par les membres de CRÉ-CA. « Je tiens à souligner le travail exceptionnel que nous avons accompli tous ensemble dans ce dossier. Les intervenants des régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie ont accepté d'unir leurs efforts afin de faciliter la poursuite des travaux dans le cadre du dossier du chemin de fer du Québec Central », partage ce dernier.

« Je suis heureux de constater que la concertation entre tous les intervenants aura porté fruit, a mentionné Roger Nicolet, président de la CRÉ de l'Estrie. La poursuite de la démarche nous permettra de continuer les travaux en vue de réaliser les deux projets, ceci dans une perspective de complémentarité. »

Par: **Jean-François Fecteau**
Rédacteur en chef - EnBeauce.com

100 000 \$ pour la Ressourcerie des frontières

La Conférence régionale des élus de l'Estrie a accordé une somme de 100 000 \$ au projet Ressourcerie des frontières. Ce dernier consiste au démarrage d'une entreprise d'économie sociale ayant comme mission de redonner une seconde vie aux meubles et aux accessoires usagés, autrement destinés à l'enfouissement. Un comité étudie présentement l'église Saint-Marc de Coaticook, qui a fermé ses portes il n'y a pas si longtemps, comme lieu potentiel pour le projet. Lors de la tenue de son conseil d'administration du 29 octobre dernier, la Conférence régionale des élus a accordé un montant de 372 793 \$ à même le Fonds de développement régional pour donner un coup de pouce financier à onze projets de la région estrienne.

Des producteurs forestiers de l'Estrie virent au vert

ALBERT BÉRUBÉ

albert.berube@lafibre.net.ca

SHERBROOKE — Dès l'été prochain, le bois de 25 % des producteurs forestiers de l'Estrie devrait être certifié conforme aux normes environnementales strictes FSC (Forest Stewardship Council).

«L'Estrie est une région à caractère vert, où on s'oriente résolument vers la protection et la sauvegarde de notre environnement. La préoccupation de développement durable n'est pas nouvelle dans notre région», souligne le président du Syndicat

des producteurs de bois de l'Estrie, André Roy.

«Environ 3200 propriétaires estriens membres de regroupements forestiers feront partie de cette première étape de certification de groupe», ajoute-t-il. «Sur cinq ans, le surs convalincu qu'il y a plus de 50 % des producteurs qui vont adhérer».

Cet effort de certification garantira de plus en plus aux consommateurs un matériau qui a poussé selon des normes environnementales reconnues. «Dans l'Est de l'Amérique du Nord, note M. Roy, ce bois certifié FSC devient la norme (...)»

Entre 80 et 85 % de nos produits forestiers sont exportés aux États-Unis.

«Pour les consommateurs, le coût ne peut pas varier énormément, estime-t-il. Si l'environnement devient un souci pour le consommateur moyen, il n'hésitera pas à payer quelques dollars ou quelques sous de plus».

C'est la solution d'avenir pour les producteurs, fait valoir Marc Bellavance, de Lambton, qui est président du Groupement forestier des Appalaches, lequel regroupe 650 membres. «De plus en plus, les consommateurs sont ouverts à la protection de l'environnement.

Pour nous les producteurs, dans nos aménagements forestiers, nous devons faire attention aux normes d'environnement, au milieu naturel. Il y a des zones à protéger entre autres».

L'Estrie a ceci de particulier que «93 % de notre territoire forestier est privé», fait remarquer Maurice Bernier, président de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), un organisme de la Conférence régionale des élus de l'Estrie. «Au Québec, ajoute M. Roy, c'est 10 % de la forêt qui est privée».

Hier, la CRRNT a annoncé

une contribution de 15 000 \$ pour aider au processus de certification des producteurs estriens. «Ca donne un nouvel élan pour inciter les producteurs à faire un aménagement durable», considère Marc Beaubien, directeur général du Groupement forestier des Appalaches.

André Roy évalue à «environ 65 000 \$ les frais d'audit la première année» pour obtenir la certification d'ensemble FSC. «Après, c'est 20 à 25 000 \$ annuellement» pour maintenir la reconnaissance. «On veut que le producteur n'ait pas à défrayer le coût de la certification personnellement» pour cette norme reconnue dans 25 pays et qui aide à l'exportation. «Le Syndicat des producteurs de bois va assumer ces coûts».

La Chaudière-Appalaches et l'Estrie se mobilisent pour la réhabilitation du Québec central

Article mis en ligne le 17 novembre 2008 à 11:54

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Suite leur rencontre d'information conjointe, tenue le mardi 11 novembre à Thetford Mines, les Conférences régionales des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, se mobilisent en vue de mettre en place des actions stratégiques concertées derrière le projet de réhabilitation de la voie ferrée du Québec Central, devant être réalisé par le ministère des Transports du Québec (MTQ), et de piste cyclable dans la MRC de Robert-Cliche.

Ainsi, dans le cadre du projet de réhabilitation de la voie ferrée du Québec Central, les deux CRÉ ont convenu de former un comité de liaison afin d'établir un mécanisme de concertation et de communications permanent entre le MTQ, les organismes régionaux, ainsi que les municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) concernées par la restauration de la voie ferrée, qui va de Vallée-Jonction à Lac-Frontière en passant par Saint-Georges. Ce comité aura également la responsabilité de transmettre au MTQ les attentes de ces partenaires au fur et à mesure du cheminement du dossier du chemin de fer du Québec Central et de la réhabilitation de la voie ferrée. Quatre représentants de MRC dont ceux Des Etchemins, de Montmagny, de la Nouvelle-Beauce et Haut-Saint-François siégeront sur ce comité qui regroupe aussi un représentant de chacun des organismes suivants: la Ville de Sherbrooke, en Estrie les CRÉ de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches, qui en assurera le suivi, ainsi que du ministère des Transports du Québec

Par ailleurs, un comité de commercialisation, piloté par les Centres locaux de développement (CLD) des MRC du Haut-Saint-François et de Montmagny en collaboration avec les CLD des MRC concernés par le parcours du chemin de fer du Québec Central et un groupe d'industriels intéressés par son exploitation, aura pour mandat de travailler à développer des engagements fermes auprès d'expéditeurs susceptibles d'utiliser le réseau ferroviaire qui serait alors exploité par une entreprise identifiée par le MTQ.

Enfin, les deux CRÉ ont réitéré leur appui unanime au projet de la piste cyclable dans la MRC de Robert-Cliche, en s'engageant notamment à communiquer les informations reçues auprès de leurs instances respectives.

PLUS DE FEMMES ET DE JEUNES DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX

Plein d'actions pour faire bouger les choses

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gugeon@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — D'ici la grosse activité électorale municipale du Québec, à l'automne 2009, un coup de barre majeur s'impose pour accroître la participation des femmes et des jeunes dans les conseils municipaux.

C'est dans cet esprit que l'organisme Femmes et politique municipale de l'Estrie, secondé de nombreux partenaires, a sonné la charge hier en conférence de presse: plein d'actions se dérouleront tout au cours de la prochaine année pour faire bouger les choses.

Par son projet «Élections municipales: je peux faire une différence!», la coalition d'organismes fera par exemple circuler partout en Estrie sa caravane (comme un autobus de campagne), offrira de la formation, organisera du maillage entre élus et candidats potentiels, tiendra des rencontres pour démystifier le rôle d'élu(e), mettra à contribution intensive son site Internet (www.electionsmunicipales-estrie.org) et ainsi de suite.

«Il y a urgence d'agir car malgré les belles avancées dans le passé, la participation des femmes stagne sinon régresse, a déploré la présidente de Femmes et politique municipale de l'Estrie, Annie Vincent, elle-même conseillère à Racine. On est encore bien loin d'une représentation équitable des femmes», a-t-elle déploré.

Par exemple, en 2005, seulement 13 pour cent des maires étaient des femmes et celles-ci représentaient



Avec la présidente d'honneur de la campagne qui s'enclenche pour la prochaine année, Bernadette Doyon, des intervenants comme Annie Vincent, Guillaume Tousignant et Marie-Hélène Wolfe, ont plaidé en faveur d'une présence accrue des femmes et des jeunes en politique municipale.

juste le quart des conseils municipaux. Si, pour les conseillères, il y a eu très faible accroissement de 1992 à 2005, soit moins de un pour cent, la proportion de mairesses a diminué de 0,3 pour cent de 1999 à 2005.

Du côté de la participation des jeunes, il est plus difficile de tracer le portrait car le ministère des Affaires municipales

et des Régions a commencé depuis peu le recensement des âges. «Ce qu'on sait c'est qu'en 2005, la moyenne d'âge des conseils municipaux au Québec était de 58 ans. Pour les conseillers, il y en avait seulement 9,4 pour cent de moins de 35 ans et pour les maires, la proportion tombait à un maigre 1,9 pour cent», a noté Guillaume Tousignant, président

du Forum jeunesse Estrie. Il juge que de petits changements pourraient faire la différence: remanier les horaires des séances, penser davantage en terme de conciliation travail-famille, rembourser les dépenses de frais de gardienne, etc.

Alors que la directrice générale de la Conférence régionale des élus (CRE) de l'Estrie, Marie-Hélène Wolfe, a plaidé pour que les groupes unis dans la démarche fassent une priorité de cet enjeu au cours de la prochaine année, la présidente d'honneur de l'événement, Bernadette Doyon, souhaite également que cela fasse cause commune.

«Il est impératif de valoriser le rôle d'élu municipal et de stimuler la participation des femmes et des jeunes. Il ne faut jamais oublier qu'être conseiller et conseillère municipale, c'est être au cœur des changements concrets dans la qualité de vie d'une communauté», a déclaré Mme Doyon, avocate, ex-députée du ministère des Affaires municipales en Estrie et artisanne du mouvement en faveur des femmes en politique municipale amorcé il y a 20 ans, avec d'ex-conseillères comme Lise Drouin-Paquette et Louise Paquette.

Interrogée à savoir si elle-même n'était pas tentée de prêcher par l'exemple en se présentant à la mairie de Sherbrooke, comme la rumeur l'a déjà voulu dans un passé pas si lointain, Bernadette Doyon a gentiment décliné la suggestion du journaliste, disant qu'elle se voit uniquement dans un rôle de mobilisation en faveur de candidatures féminines et ce, peu importe la couleur.



La nouvelle image de l'Estrie.

L'Estrie s'illustre

ALBERT BÉRUBÉ

albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un portail internet bilingue vantant les avantages de l'Estrie sur le plan international verra le jour dès le début de 2009. «On se positionne sur l'innovation, l'économie du savoir, et on va mettre de l'avant des créneaux spécifiques pour chacune des MRC de l'Estrie», précise Jacques Vidal, directeur de la stratégie et de l'innovation, à la Société de développement de Sherbrooke.

«C'est une idée qui origine de la Corporation des sept CLD (Centres locaux de développement) de l'Estrie», rappelle M. Vidal. «C'est important d'avoir une image régionale pour se donner du poids. C'est une tendance. On voit ça partout de plus en plus».

«On est en train de mettre en place une base de données commune de chaque MRC, qui permettra d'obtenir l'information sans devoir interroger chaque MRC séparément (...). On se positionne au niveau international en tant que région pour se donner de la visibilité», ajoute M. Vidal, qui a été chargé du dossier. «Le pôle universitaire sera présent sur le portail», note-t-il.

Le nom «Estrie», du nom de la région administrative, a été adopté de pair avec le logo par la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE), cette semaine. On l'a préféré à l'appellation «Cantons-de-l'Est» qui fait référence à une région plus vaste.

«La mise en ligne du portail internet est prévue pour fin décembre», souligne M. Vidal, et son lancement officiel pourrait suivre vers la fin de janvier.

La région se mobilise pour garder ses jeunes



Katherine Gouin et Stéphanie L. Samson.
La Tribune, Véronique Normandin

Véronique Normandin
La Tribune

(SAINT-CAMILLE) «Le solde de migration des 15-34 ans de toutes les MRC de l'Estrie est négatif en 2006-2007; impossible maintenant pour certains de dire qu'ils ne sont pas concernés.» Voilà une information capitale qu'a révélée d'entrée de jeu, récemment à Saint-Camille, la conférencière Stéphanie L. Samson, de Place aux jeunes Québec, devant la centaine d'intervenants socioéconomiques impliqués dans le développement local, supra-local et régional, réunis pour le premier Forum régional sur l'accueil et l'établissement des jeunes en Estrie.

Cette journée de réflexion et de mobilisation avait comme objectif premier de jeter les bases d'une stratégie régionale concertée pour favoriser l'accueil et l'intégration des jeunes en Estrie. Des conférences se tenaient en avant-midi afin de situer les participants par rapport à la réalité estrienne, mais aussi dans le but de proposer des pistes de réflexion pour

les tables rondes.

«Toutes les régions du Québec vont se battre pour les mêmes jeunes parce qu'elles sont toutes concernées par l'exode de ces derniers. Le moyen pour les régions de tirer leur épingle du jeu, c'est de miser sur leurs forces, sur ce qu'elles possèdent», a affirmé Stéphanie L. Samson, afin d'aiguiller les intervenants sur les actions concrètes à préconiser pour les sept MRC estriennes présentes.

«À la suite de ce Forum, et plus particulièrement des tables de discussion, un plan d'action visant à favoriser l'accueil, l'établissement et la rétention des jeunes en Estrie sera élaboré et déposé à la Conférence régionale des élus de l'Estrie ainsi qu'au Forum jeunesse Estrie, explique Katherine Gouin, chargée de projet Inode jeunesse Estrie. Les ateliers d'aujourd'hui visaient d'abord et avant tout à valider les bases de ce plan d'action, mais aussi de le bonifier en discutant en groupes de travail de cinq constats, soit au niveau communautaire, culturel, de l'emploi, de l'environnement et des services.»

L'affaire de tous

Ces constats sont des signaux d'alarme auxquels les intervenants devaient réagir puisqu'ils font état de la réalité du territoire et des problématiques présentes ou à venir. On y relève notamment que 26 000 postes seront à combler en Estrie d'ici 2011 et que la migration dans les Cantons-de-l'Est en provenance de pays anglophones ou d'autres provinces est très basse, et ce, bien que l'Estrie soit le seul endroit au Québec à l'exception de l'île de Montréal, où l'éducation peut se faire en anglais du primaire à l'université.

«Les conclusions du Forum ne seront disponibles que plus tard, mais nous pouvons déjà affirmer avec certitude que l'événement est une réussite. Nous sommes très satisfaits du travail effectué en tables rondes, mais surtout des pistes d'actions proposées par les différents intervenants. D'ailleurs, il est déjà possible d'affirmer que l'accessibilité est un point qui devra devenir une priorité puisqu'elle a été soulevée à maintes reprises, notamment en ce qui a trait à l'emploi, l'environnement et aux services offerts. Vous verrez donc certainement des actions en ce sens dans le plan d'action à venir», a pour sa part commenté le porte-parole du projet Inode jeunesse Estrie et agent de migration Desjardins du Carrefour jeunesse emploi de Richmond, Olivier Brière.

Finalement, à la suite d'une tournée des organismes de développement estrien, un outil web a été élaboré afin de mettre en lumière des pratiques exemplaires réalisées dans la région pour contrer l'exode et favoriser la rétention des jeunes, des programmes d'aide disponibles pour ces derniers, de même que l'état de la recherche effectuée dans le cadre du projet Inode jeunesse Estrie.

La vidéo du forum ainsi que les constats et les pistes de solutions proposées seront disponibles sur ce site, soit le www.inodeestrie.qc.ca/.

Un Complexe des Nations pour 2010

Les promoteurs lancent une campagne de financement avec un objectif de 500 000 \$

DENIS DUFRESNE

denis.dufresne@lapresse.ca

SHERBROOKE — S'il n'en tient qu'à ses promoteurs, le Complexe des Nations, un investissement de 5,2 millions \$ pour doter Sherbrooke d'un centre multiculturel coopératif, sera une réalité dès 2010.

Une campagne de financement public a été lancée hier, avec un objectif de 500 000 \$, dont 60 000 \$ en parts sociales.

La Ville de Sherbrooke a annoncé une participation de 250 000 \$, mais la balance des fonds devra provenir du secteur privé.

«Le tissu social d'une ville, c'est avec des projets comme ceux-là que ça se concrétise. Les villes qui vont gagner au Québec sont celles qui vont savoir attirer et retenir les gens des communautés culturelles», affirme Henri Massé, ex-président de la FTQ et parrain du projet.

En conférence de presse, hier, les promoteurs du futur Complexe des Nations, qui sera situé sur un terrain à l'angle des rues de la Rand et de Courvelette, à deux pas de Cité des rivières, ont brossé les grandes lignes du projet.

L'immeuble occupera la moitié d'un terrain de 6000 mètres carrés dont la FTQ se portera acquéreur pour y ériger ses nouveaux bureaux régionaux, au coût de trois millions \$.

Le complexe comportera une auberge équitable de 40 chambres thématiques, un restaurant de fine cuisine internationale, une salle multifonctionnelle de 200 places, un salon international, une halte garderie et des espaces voués au commerce équitable.



La campagne de financement du futur Complexe des Nations, à Sherbrooke, a été lancée hier. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Boubacar Cissé, président, Gilles Léveillé, du Fonds de solidarité FTQ-Estrie, Pierre Boisvert, maire suppléant, et Henri Massé, président de la campagne.

Une trentaine d'emplois seront créés et permettront aux personnes immigrantes d'acquiescer une première expérience de travail, avec l'aide d'Emploi-Québec.

«Nous travaillons depuis trois ans sur ce projet avec la mission de faire de Sherbrooke un lieu rassembleur. Nous avons besoin de l'aide du privé», indique Boubacar Cissé, président du Complexe des Nations.

Plusieurs partenaires ap-

puient ce projet, dont la Fiducie du chantier de l'économie sociale, Desjardins, l'Université de Sherbrooke, la Conférence régionale des élus et la Corporation de développement économique communautaire.

L'ex-président de la FTQ s'est impliqué dès le départ et est devenu hier le premier membre officiel de la coopérative en signant un chèque de 200 \$.

«Il faut aller chercher 500 000 \$ dans la communauté et si on s'y met tous je suis convaincu qu'on

va réussir», a lancé Henri Massé, installé en Estrie il y a peu.

«Nous sommes fiers d'avoir M. Massé parmi nous. C'est un projet d'économie sociale, un projet collectif, qui va revitaliser le secteur et contribuer au développement récréo-touristique de Sherbrooke», résume Boubacar Cissé.

Le maire suppléant et président du Comité des relations interculturelles de la Ville de Sherbrooke, Pierre Boisvert, juge que ce projet initié par les

communautés culturelles cadre parfaitement avec «la volonté de la ville de faire participer les personnes immigrantes à l'économie locale».

«Ce sera un pôle pour les relations interculturelles et une passerelle entre Sherbrooke et l'international», dit-il.

Selon Rabia Chandon, une Québécoise d'origine marocaine installée ici depuis 7 ans, ce projet «va favoriser les échanges culturels, créer de l'emploi et, en plus, c'est au centre-ville».

MIROSLAV JAKOVIC / AGENCE

POLITIQUE MUNICIPALE

Une année forte en rebondissements

DAVID BOMBARDIER

dbombardier@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le maire Jean Perrault a surpris tout le monde, à la fin octobre, en annonçant qu'il ne solliciterait pas de nouveau mandat lors des prochaines élections municipales, en novembre 2009.

Après 26 ans d'une vie politique municipale bien remplie, dont 12 ans comme conseiller et 14 comme maire de Sherbrooke, M. Perrault, 63 ans, estime qu'il est maintenant temps de passer le flambeau aux jeunes.

Parmi les membres actuels du conseil municipal, les prétendants au siège de Jean Perrault n'ont pas pris de temps à se manifester.

Bernard Sévigny et Robert Pouliot comptent briguer la direction du nouveau parti politique Renouveau sherbrookoïse afin de se présenter ensuite à la mairie. Quant aux élus Serge Paquin, Bernard Tanguay, Francis Gagnon et Chantal L'Espérance, ils ne ferment pas la porte, tout comme le député fédéral de Sherbrooke, Serge Cardin, et l'adversaire défaite de Jean Perrault aux élections de 2005, Hélène Gravel.

Des matières qui voyagent

Les matières résiduelles des Sherbrookoïses ont voyagé en 2008. En raison de la fermeture du site d'enfouissement de l'arrondissement de Fleurimont, les déchets de Sherbrooke ont pris le

chemin de la Mauricie dès la mi-juillet, et ce, en attendant qu'une solution régionale de valorisation soit instaurée.

Cette démarche régionale de valorisation des sacs verts a récemment connu une fin abrupte, les MRC et villes membres ayant déserté tour à tour le regroupement piloté par la Conférence régionale des élus de l'Estrie depuis deux ans. La Ville de Sherbrooke promet de reprendre la balle au bond.

Du côté du bac brun, les matières compostables ont bien failli être achevées en Mauricie également. Insatisfaite des prix offerts en région, la Ville de Sherbrooke a signé un contrat de valorisation avec la Régie de tri et de récupération de la Mauricie, qui ne disposait pas des infrastructures nécessaires au compostage.

La Régie est donc retournée en appel d'offres et c'est la firme GSI, dont la plate-forme de compostage est située à Bury, qui a rafilé le contrat. Le prix global soumis par GSI est passé de 78 \$, lors du premier appel d'offres de la Ville, à quelque 71 \$ la tonne.

IDES et Dialogue-citoyens

Deux autres dossiers majeurs ont occupé les élus sherbrookoïses en 2008, soit la gouvernance (IDES) et le comité Dialogue-citoyens Sherbrooke.

À la suite du Sommet de Sherbrooke, le conseil municipal a créé un comité de gouvernance composé de 13 membres provenant majoritairement du monde



ARCHIVES, LA TRIBUNE, JAVIER PÉZARD

À un peu plus d'un an des prochaines élections municipales, Jean Perrault a annoncé qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat à la mairie de Sherbrooke.

des affaires. À l'origine, ce conseil d'administration, Innovation et développement économique Sherbrooke (IDES), devait coordonner les initiatives locales de développement économique, dont celles de la Société de développement économique de Sherbrooke.

(SDES).

Afin de ne pas alourdir les structures existantes, la Ville a finalement décidé d'abolir le conseil d'administration de la SDES pour le remplacer par IDES. Les élus ont accepté d'ajouter un siège pour le milieu social et commu-

nautaire aux 13 sièges que comptait déjà IDES.

La Ville a par ailleurs créé un comité de citoyens chargés d'étudier trois sujets chauds du débat référendaire sur le plan d'urbanisme: le développement commercial de l'arrondissement de Fleurimont, l'axe René-Lévesque dans le secteur Rock Forest et la protection des aires écologiques.

Dans leurs rapports finaux déposés en décembre, les tables thématiques du comité recommandent la construction de l'axe René-Lévesque tout en demandant à la Société de transport de Sherbrooke (STS) de mettre en place immédiatement des autobus express sur les artères et des minibus dans les quartiers, ce que la STS a refusé. La table sur l'axe René-Lévesque évoque aussi l'idée d'implanter des voies réservées sur certaines artères.

La table thématique sur le développement commercial a retiré de son rapport préliminaire la recommandation à l'effet de créer un pôle commercial local de 400 000 pieds carrés sur la rue King Est, ce qui a suscité la colère des gens d'affaires de Fleurimont.

Quant à la table thématique sur les aires écologiques, elle propose que Sherbrooke protège 12 pour cent de son territoire en aires écologiques d'ici six ans.

Les élus se positionneront par rapport à ces recommandations à la fin janvier.

CPE

Un peu compliqué de faire simple

ISABELLE PION

isabelle.pion@radio-estrie.ca

SHERBROOKE — Les parents cherchant des services de garde pourraient devoir attendre plusieurs mois avant de pouvoir inscrire leur enfant sur une seule liste d'attente centralisée plutôt que dans plusieurs CPE à la fois. C'est que la création d'une telle liste exige un travail de moin-

et le travail sera plus long à accomplir que prévu. Rappelons qu'un comité régional constitué entre autres de représentants des Centres de la petite enfance, du ministère de la Famille et de la Conférence régionale des élus de l'Estrie planche à la création d'une liste centralisée des parents qui attendent une place en CPE.

Actuellement, plusieurs CPE et bureaux coordonnateurs disposent de leur propre liste, ce qui fait que les parents inscrivent leurs enfants à plusieurs endroits. Le document permettrait du même coup d'avoir un meilleur coup d'oeil sur les besoins en région. Le mandat du comité était également de travailler sur un plan régional d'accessibilité aux services de garde en Estrie.

«On s'aperçoit que c'est difficile de cadrer le modèle d'ailleurs. Il faut personnaliser le modèle: ce à nos couleurs (...). On espère pouvoir mettre ça en marche au cours de l'année prochaine, pour septembre 2010. Le premier objectif, c'était pour septembre 2009», commente le coordonnateur général du CPE Le Bilboquet, Bernard Beaupré, l'un des membres du comité.

Siégeant également au sein de ce comité, la directrice du Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons-de-l'Est (RCPECE), Martine Stachler, estime qu'il est encore tôt pour avancer à quel moment cet outil devant simplifier la tâche des parents pourra être disponible.

«On espère au printemps 2009», dit-elle en se montrant plus optimiste. Les travaux se sont amorcés avec du retard, notamment parce que le comité a dû attendre du financement du ministère de la Famille. Et chose certaine, la tâche s'annonce ardue. «Il y a plusieurs doublons: les parents s'inscrivent à plusieurs endroits», illustre-t-elle. On compte environ 50 CPE en Estrie, dont 29 à Sherbrooke. C'est d'ailleurs à cet endroit que les recherches des parents pour dénicher une place s'avèrent plus ardues.

Le comité s'est intéressé à une initiative semblable en Montérégie, où un Regroupement des centres de la petite enfance a mis en place un «bureau d'inscriptions sur une liste d'attente centralisée». Cette façon de faire permettrait de faciliter la recherche des parents, tout en allégeant la tâche des services de garde.

IMPLANTATION D'INTERNET HAUTE VITESSE

Le projet prend un tournant dans la MRC de Coaticook

CLAUDY HARVEY

COATICOOK — Le projet d'implantation d'Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC de Coaticook est à un tournant important de sa réalisation.

En effet, la Conférence régionale des élus de l'Estrie lancera un appel d'intérêt cette semaine afin de mettre en branle le projet des différentes MRC du territoire de brancher la population à Internet haute vitesse.

«Cet appel d'intérêt servira à répertorier les entreprises intéressées par le projet», précise le conseiller en développement à la CRE-Estrie François Fréchette.

À Coaticook, l'appel d'offres pour choisir une firme d'ingénierie se termine le 11 février prochain. La MRC de Coaticook, la SADC et le CLD se sont associés depuis le printemps 2007 afin d'entamer des démarches de financement et

administratives pour implanter le projet.

Un rapport de mars 2007 a permis d'établir que 2167 résidences de la MRC de Coaticook ne bénéficiaient pas d'Internet haute vitesse et que les coûts

estimés étaient d'environ 1,5 million \$ pour un réseau partiellement câblé et sans fil et d'environ 800 000\$ pour un réseau sans fil seulement.

Avec une mise de fonds de 150 000\$, la MRC, la SADC et

le CLD avaient convenu d'un échéancier permettant l'implantation pour la fin 2008. Toutefois, des rencontres avec des firmes offrant les technologies n'ont pas donné les résultats escomptés.

Aménagiste-géomaticien à la MRC de Coaticook, Hugues Ménard explique qu'aucune de ces firmes n'a voulu assumer une partie des coûts d'implantation des infrastructures. «Il re-

viendrait donc au milieu et aux différents partenaires publics régionaux à fournir les infrastructures à une compagnie qui offrirait le service par la suite.»

L'étude d'ingénierie qui sera effectuée dans la prochaine année déterminera les coûts réels d'implantation, le nombre de tours nécessaires, la sorte de filage, etc. «Une prochaine étape est de créer un organisme sans but lucratif afin d'avoir accès aux différentes subventions», termine M. Ménard.

PRIX D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Un doublé pour le restaurant Le Bouchon

GAGNANTS DES PRIX D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DE SHERBROOKE

• **Catégorie RÉSIDENCE**
1450, rue Gaston Miron
Arrondissement de Jacques-Cartier
Propriétaires : François Belzile et Marie-Claude Rheault
Conception : Espace Vital
Réalisation : Construction Laurier Leroux inc.

• **Catégorie INSTITUTION, COMMERCE ET INDUSTRIE**
375, Argyl
Arrondissement de Jacques-Cartier
Propriétaire : CSSS – IUGS
Conception : Espace Vital
Réalisation : EBC inc.

• **DESIGN URBAIN ET AMÉNAGEMENT DE SITE**
121, du Dépot
Arrondissement du Mont-Bellevue
Propriétaire : L'Estudiantine coopérative de solidarité en habitation
Conception : Espace Vital
Réalisation : Construction Longer inc.

• **AFFICHAGE EXTÉRIEUR**
107, rue Frontenac
Bâtiment du restaurant Le Bouchon
Conception : Jean-Guillaume Blais
Réalisation : Enseignes Sherbrooke inc.

• **RESTAURATION, INSERTION ET INTÉGRATION**
936, rue Stanley
Propriétaires : Éric Lavoie et Dieu-Hanh Pho
Conception : Dieu-Hanh Pho
Réalisation : Construction Hatley inc.

• **RECYCLAGE**
101, rue Court
Propriétaire : Michel Jubinville
Conception : Jubinville architectes
Réalisation : Construction Guy Sébas inc.

• **PRIX DU JURY LOUIS-N-AUDET**
107, rue Frontenac
Bâtiment du restaurant Le Bouchon

ALBERT BÉRUBÉ
albert.berube@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le bâtiment du restaurant Le Bouchon, rue Frontenac, s'est distingué avec deux des sept Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke, hier, au cours d'une cérémonie tenue au Palais des sports Léopold-Drolet, dans le cadre du salon Expo habitat de l'Estrie qui bat son plein jusqu'à demain.

Le restaurant Le Bouchon a reçu le Prix du jury Louis-N.-Audet en plus du prix de la catégorie «affichage extérieur». Louis Audet est un architecte qui a laissé sa marque par diverses oeuvres à Sherbrooke et à travers le Québec, au cours d'une carrière de plus de 60 ans jusqu'à 1969. De nombreux édifices portent sa signature, dont la Cathédrale Saint-Michel, l'Hôtel-Dieu, le Mont-Notre-Dame, et la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Comme le signale le président du jury, l'historien Jean-Pierre Kesteman, l'édifice du Bouchon «se signale par sa remarquable insertion dans un environnement patrimonial complexe du centre-ville, par sa relative modestie certes, mais aussi par sa volonté d'affirmer un équilibre mesuré entre la volumétrie, les proportions, les matériaux du passé ar-

chitectural sherbrookoïste tout en y intégrant de manière mesurée des matériaux de renouveau contemporain».

Une plaque commémorative signée par l'artiste Jean-Marc Tétro a été remise aux propriétaires du bâtiment, Maude Lambert et Stéphane Fournier. Des certificats de reconnaissance ont aussi été remis à l'entreprise Architech Design pour la conception du bâtiment, et à Construction Longer pour la réalisation.

Parmi les constructions gagnantes, dans la catégorie «restauration, insertion et intégration», on remarque la propriété du couple Éric Lavoie et Dieu-Hanh Pho, rue Stanley, dans le Vieux-Nord.

«En rénovant, on a repris le modèle architectural d'époque de la maison (qui remonte à 1924), signale M. Lavoie, qui a lui-même effectué les travaux puisqu'il est charpentier-menuisier et entrepreneur général. «On a respecté le moulurage, soit les cadrages extérieurs et les corniches, et un vestibule a été rajouté à l'avant».

«J'ai fait les plans, la conception», signale Dieu-Hanh Pho, qui vient de terminer ses études en architecture. Les travaux à la maison de 50 pieds sur 35 ont coûté environ 40 000 \$, dont 10 000 \$ pour les fenêtres. Le nouveau revêtement est en bois. «Avant



Éric Lavoie et Dieu-Hanh Pho ont mérité le prix de la catégorie «restauration, insertion et intégration» pour leur demeure de la rue Stanley, dans le Vieux-Nord de Sherbrooke.



Le prix de la catégorie «institution, commerce et industrie» est allé à l'édifice du Pavillon Argyl du CSSS – IUGS. La présidente et editrice de *La Tribune*, Louise Boisvert, a remis le prix à la directrice générale par intérim du CSSS – IUGS, Marie Trousseau, en compagnie de la photographe professionnelle Ariette Vittecoq, membre du jury, et l'architecte Paul Faucher, d'Espace Vital, qui a conçu le projet du pavillon Argyl.

les rénovations, à l'ancien rôle d'évaluation, la propriété était évaluée à 61 000 \$, et c'est rendu à 160 000 \$», note M. Lavoie.

La première édition des Prix d'architecture a attiré 40 candidatures dans les six catégories. L'événement doit se tenir tous les deux ans, et les citoyens seront invités dès ce printemps à participer à un «circuit des gagnants» afin de sensibiliser les Sherbrookoïses à l'importance de protéger nos richesses architecturales», a indiqué Louisa Brochu, président du comité aviseur des Prix d'architecture.

«Ces prix vont contribuer à la mise en valeur du patrimoine», se réjouit le maire Jean Perrault, rendant hommage aux réalisations des propriétaires et gestionnaires. La mise sur pied de la première édition a été rendue possible par divers partenaires, dont la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Radio-Canada Estrie, *La Tribune* et *La Nouvelle*.

JEUX DU CANADA 2013

Le monde des affaires se lance dans l'arène



IMAGINE, CLAUDE POUJOL

La pétition visant à soutenir la candidature de Sherbrooke pour l'obtention des Jeux du Canada de 2013 s'est enrichie de plusieurs noms associés au milieu des affaires hier. De gauche à droite, en commençant par la rangée du bas, on reconnaît Francine Guay, présidente de la Maison régionale de l'industrie, le maire Jean Perrault, Louis Lagassé, président d'IDÉS (Innovation et développement économique Sherbrooke), Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la Conférence régionale des élus. Derrière eux: Michel Tessier, président de la Chambre de commerce de Fleurimont, Denis Roy, président de la Chambre de commerce régionale de l'Estrie, Éric Bergeron, président de la Chambre de commerce de Sherbrooke, et Jean-François Rouleau, président d'Excellence sportive Sherbrooke.

ALAIN GOUPIL

alain.goupil@tribune.gc.ca

SHERBROOKE - La Chambre de commerce de Sherbrooke a sauté officiellement dans la mêlée hier afin de soutenir la candidature de la ville dans ses démarches visant à obtenir la présentation des Jeux du Canada d'été 2013.

Devant plus d'une centaine de gens d'affaires réunis à l'Hôtel-lerie Le Boulevard dans le cadre d'un petit déjeuner-conférence, le président de la Chambre, Éric Bergeron, a invité tous ses membres à endosser ce projet, qu'il a qualifié de «levier de concertation et de mobilisation extraordinaire» aux retombées économiques évaluées à 100 millions \$.

Invité à ce déjeuner à titre de conférencier, le président du Comité de mise en candidature de Sherbrooke, Serge Auray, a souligné l'impact positif qu'entraîne la présentation de tels jeux pour une communauté d'affaires comme celle de Sherbrooke.

Ainsi, sur le plan de l'emploi, M. Auray estime qu'au moment

fort des Jeux, quelque 150 personnes seront mobilisées à temps plein afin d'assurer le bon déroulement des activités.

«Il faut aussi voir dans ces emplois toute l'expertise que ces personnes vont acquérir et sur laquelle le milieu sherbrookoïse pourra s'appuyer par la suite.»

Quant aux infrastructures, M. Auray a précisé que Sherbrooke possède actuellement 90 % des infrastructures requises pour la présentation des Jeux du Canada, grâce aux investissements consentis par le passé afin de tenir d'autres manifestations sportives, telles les Jeux du Québec, les Mondiaux jeunesse d'athlétisme, etc.

La seule infrastructure majeure encore manquante, a-t-il précisé, est celle d'un bassin de plongeon dont le coût de construction est évalué à un peu plus de 11 millions \$.

L'organisation prévoit pouvoir tenir les Jeux en tenant compte d'un budget d'exploitation de 30 millions \$. La moitié des sommes proviendront des diffé-

rents paliers de gouvernement et l'autre moitié par le milieu sherbrookoïse.

M. Auray a également rappelé aux gens de la communauté des affaires que Sherbrooke accueille déjà chaque année plus de 200 manifestations sportives, ce qui lui confère un avantage considérable sur le plan des effectifs nécessaires à la tenue de ces jeux.

Ce qui a d'ailleurs fait dire au président d'Excellence sportive, le conseiller Jean-François Rouleau, que Sherbrooke doit être fière de ses ambitions à l'égard de l'obtention de ces jeux.

«Cette ambition, c'est celle de faire de Sherbrooke une ville encore meilleure, une ville bilingue ouverte sur le monde, soucieuse du bien-être de sa population, fière de son passé, mais tournée vers l'avenir. Une ville dont le sport n'est pas qu'un trait de sa personnalité, mais bien sa façon d'être.»

Une vidéo mettant en vedette des athlètes et des entraîneurs sherbrookoïse pour qui les Jeux

du Canada ont servi de tremplin, a aussi été présentée hier matin. Parmi ceux-ci, Sylvie Daigle, Maryse Perreault, Frédéric Niemeyer, Tom Allen, Pierre Bélanger, et bien d'autres, ont tous manifesté leur désir de voir Sherbrooke obtenir les Jeux du

Canada de 2013.

Le nom de la ville-hôtesse des Jeux du Canada d'été 2013 sera connue le 30 avril. Deux autres villes québécoises sont en lice; il s'agit de Sept-Îles sur la Côte-Nord, et Blainville, dans les Basses-Laurentides.

François Godbout nommé promoteur pour DEFI

ISABELLE PION

isabelle.pion@la-tribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'homme d'affaires François Godbout a été nommé promoteur au programme d'innovation DEFI. Sa nomination doit faire l'objet d'une annonce publique prochainement.

DEFI est cette structure lancée en octobre dernier par l'Université de Sherbrooke, la Conférence régionale des élus (CRE) de l'Estrie et la Corporation de développement économique de l'Estrie. L'objectif est de créer en région un environnement propice qui accentuera la croissance économique et la

productivité des entreprises par l'innovation.

Sélection

La sélection de M. Godbout a été abordée lors de la dernière séance de la CRE-Estrie. «Il a passé avec succès toutes les étapes de sélection, dont l'entrevue ultime avec la majorité des mem-

bres du comité des gouverneurs», a mentionné la directrice générale de la CRE, Marie-Hélène Wolfe.

L'ancien président et directeur général des Industries Godbout est un spécialiste du Brésil. Il se dit «facilitateur d'affaires» pour les entreprises québécoises au Brésil. Il est

l'un des partenaires de Viabilis. M. Godbout a aussi été vice-président de Progestion Estrie et de la Maison régionale de l'industrie, en plus d'avoir siégé à la SDERS-Industrie au début des années 90.

«Je vais rentrer en fonction le 13 avril», a précisé à *La Tribune* M. Godbout.

Plus de 700 000 \$ pour l'industrie touristique régionale

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

CANTON D'ORFORD — Une aide financière de quelque 710 000 \$ au profit de l'industrie touristique régionale a été annoncée par la ministre du Tourisme du Québec, Nicole Ménard, hier à Orford.

Provenant du fonds lié à l'Entente de partenariat régional en tourisme 2007-2011, l'argent est octroyé à sept organisations des Cantons-de-l'Est caressant des projets de développement. La somme s'ajoute à un autre montant d'environ 250 000 \$ offert l'automne dernier.

La plus importante somme accordée cette fois, soit 163 500 \$, permettra la création d'un nouveau sentier à Sutton. Tout comme Ski Bromont, le train touristique Orford Express reçoit 150 000 \$, ce qui l'aidera à se doter d'un nouveau wagon panoramique.

Les autres organisations qui obtiennent une somme d'argent sont le Chemin des Cantons, Les Randonnées Jacques Robidas, la Poudrière de Windsor, ainsi que la Coop de solidarité de Melbourne.

Si on inclut les sommes annoncées l'automne dernier, les projets soutenus totalisent près de 10 millions \$. «Pour la région des Cantons-de-l'Est, le Fonds de développement de

l'offre touristique a déjà fait ses preuves. Il ne fait aucun doute que ces nouveaux projets sont extrêmement porteurs», a déclaré hier la présidente de Tourisme Cantons-de-l'Est, Jocelyna Dubuc.

En vue de la reprise

«Dans un contexte de crise, un fonds comme celui-là prend toute son importance, car les entreprises ont grand besoin de soutien. Ça permet d'améliorer l'offre en vue de la reprise», a renchéri le président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Roger Nicolet.

À ce sujet, la ministre du Tourisme a soutenu que l'industrie touristique est en mesure de «jouer un rôle important» dans la relance de l'économie

québécoise, frappée par un ralentissement significatif. «Mais il est temps de revoir l'offre et les façons de faire», a-t-elle affirmé.

Nicole Ménard admet qu'une baisse d'achalandage a été constatée dans le secteur touristique depuis quelques mois, mais elle précise que certaines entreprises semblent pour le moment échapper à la crise.

Mme Ménard a d'autre part indiqué que son ministère pourrait supporter financièrement la relance de la station Mont Orford, une fois que la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, aura statué sur le plan de sauvetage soumis par la MRC de Memphrémagog ces derniers mois.

29 mars 2009 à 06h42

Val Saint-François. La CRE donne un coup de pouce à la Joujouthèque.

Par Communiqué



Sherbrooke – Lors du conseil d'administration tenu le 25 mars dernier, les membres de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRE de l'Estrie) ont accordé une aide financière totalisant près de 123 000 \$ à quatre nouveaux projets structurants à même le Fonds de développement régional (FDR).

Au terme d'un processus d'évaluation, les projets suivants ont été retenus : Deux projets issus du soutien aux créniaux ACCORD soient la Coordination du crénial matériel de transport et la Coordination du crénial micro/nano technologie pour l'électronique de pointe. Un financement total de 36 000 \$ est accordé à ces filières dans le but de faciliter leur mise en œuvre.

Le projet Développement collectif des Marchés de solidarité régionale ayant des activités sur le territoire de l'Estrie recevra une subvention de 60 305 \$ pour, entre autres, rendre plus fonctionnelle et optimale leur plateforme informatique utilisée lors des transactions et pour étudier la faisabilité d'une distribution regroupée pour les producteurs des Marchés de solidarité régionale.

Le projet Joujouthèque pour les responsables en services de garde de la MRC du Val-Saint-François permettra au Centre de la petite enfance Magimo, grâce à l'ajout d'une joujouthèque attrayante et fonctionnelle, d'améliorer les services de proximité et de rejoindre jusqu'à 566 enfants de moins de cinq ans de leur territoire.

Le Fonds de développement régional est un levier financier permettant de soutenir des initiatives régionales afin de réaliser les objectifs du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012. Depuis avril 2008, c'est plus de 1 500 000 \$ qui ont été accordés en aide financière à vingt-huit projets structurants, et c'est également huit ententes spécifiques et six études et recherche.

La CRÉ donne un coup de pouce à quatre projets

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) vient de donner son appui financier à quatre nouveaux projets structurants à même le Fonds de développement régional (FDR). Cette aide de 123 000 \$ a été accordée lors du conseil d'administration du CRÉ, qui s'est tenu le 25 mars dernier.

Au terme d'un processus d'évaluation, deux projets issus du soutien aux créneaux ACCORD ont été retenus, soit la Coordination du créneau matériel de transport et la Coordination du créneau micro/nano technologie pour l'électronique de pointe.

Le projet Développement collectif des Marchés de solidarité régionale ayant des activités sur le territoire de l'Estrie recevra une subvention de 60 305 \$.

Le projet Joujouthèque pour les responsables en services de garde de la MRC du Val-Saint-François permettra au Centre de la petite enfance Magimo, grâce à l'ajout d'une joujouthèque attrayante et fonctionnelle, d'améliorer les services de proximité et de rejoindre jusqu'à 566 enfants de moins de cinq ans de leur territoire.

La CRÉ soutient trois projets structurants

GHISLAIN ALLARD

Actualités - Publié le 31 mars 2009 à 11:12

Lors du conseil d'administration tenu le 25 mars dernier, les membres de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) ont accordé une aide financière totalisant près de 123 000 \$ à quatre nouveaux projets structurants à même le Fonds de développement régional (FDR).

Au terme d'un processus d'évaluation, la CRÉ a retenu deux projets issus du soutien aux créniaux ACCORD, soient la Coordination du crénial matériel de transport et la Coordination du crénial micro/nano technologie pour l'électronique de pointe. Un financement total de 36 000 \$ est accordé à ces filières dans le but de faciliter leur mise en œuvre.

Le projet Développement collectif des Marchés de solidarité régionale ayant des activités sur le territoire de l'Estrie recevra une subvention de 60 305 \$ pour, entre autres, rendre plus fonctionnelle et optimale leur plateforme informatique utilisée lors des transactions et pour étudier la faisabilité d'une distribution regroupée pour les producteurs des Marchés de solidarité régionale.

Le projet Joujouthèque pour les responsables en services de garde de la MRC du Val-Saint-François permettra au Centre de la petite enfance Magimo, grâce à l'ajout d'une joujouthèque attrayante et fonctionnelle, d'améliorer les services de proximité et de rejoindre jusqu'à 566 enfants de moins de cinq ans de leur territoire.

Le Fonds de développement régional est un levier financier permettant de soutenir des initiatives régionales afin de réaliser les objectifs du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012. Depuis avril 2008, c'est plus de 1 500 000 \$ qui ont été accordés en aide financière à vingt-huit projets structurants, et c'est également huit ententes spécifiques et six études et recherche.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie agit comme interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et elle s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

MÉDIAS ÉLECTRONIQUES

Télévision

TQS, 1 630 000 \$ pour développer l'offre touristique, 04/04/08.

CHLT TVA, *Traitement des matières résiduelles : une seule entreprise sera choisie*, 30/04/08.

CHLT TVA, *Le projet DÉFI : pour ne pas laisser dormir le potentiel des entreprises sherbrookoises*, 15/10/08.

ADN 5 – TQS, *Signature de l'entente spécifique Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie*, 31/10/08.

Radio-Canada Estrie, *Garderies—Le comité régional dévoile ses priorités*, 01/05/08.

Radio

CFLX 95,5, *Le retour d'un outil financier original pour le milieu touristique*, 04/04/08.

Radio-Canada / Estrie Express, *Le paysage aussi est un bien culturel*, 07/04/08.

CFLX 95,5, *Consultation publique pour une révision de la Loi sur les biens culturels*, 08/04/08.

Radio-Canada / Estrie Express, *Le plan régional d'accessibilité aux services de garde pour la région de l'Estrie : Développement de places additionnelles et accès à l'information*, 30/04/08.

CHLT 630, *La région manque de places en garderies*, 01/05/08.

CKOY 104,5, *La région manque de places en garderies pour ses nouveau-nés*, 01/05/08.

Radio-Canada / Estrie Express, *Entrevue avec Marie-Hélène Wolfe au sujet du projet DEFI*, 15/10/08.

CHLT 630, *Entente pour l'égalité des sexes en Estrie*, 02/06/08.

CHTL 630, *Démarche régionale pour le traitement des matières résiduelles et projets FDR*, 29/10/08.

Radio-Canada / Estrie Express, *Démarche régionale pour le traitement des matières résiduelles*, 29/10/08.

CHTL 630, *Signature de l'entente spécifique Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie*, 31/10/08.

Radio-Canada / Estrie Express, *Signature de l'entente spécifique Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie*, 31/10/08.

CHTL 630, *Lancement de l'appel d'intérêt pour la desserte régionale d'un service d'Internet haute vitesse et projets FDR*, 04/02/09.



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

230, rue King Ouest bureau 300, Sherbrooke (Québec) J1H 1P9
Téléphone : 819 563-1911 Télécopieur : 819 563-7800
www.creestrie.qc.ca creestrie@creestrie.qc.ca